

**D<sup>r</sup> LÉON BIZARD**

**SOUVENIRS**

*D'UN*

**MÉDECIN DES PRISONS**

*DE PARIS*

**GRASSET**

*19<sup>e</sup> édition*



CR1 142

1925



**SOUVENIRS D'UN MÉDECIN  
DE LA PRÉFECTURE DE POLICE  
ET DES PRISONS DE PARIS**



D<sup>r</sup> LÉON BIZARD FH04-93

MÉDECIN DE SAINT-LAZARE

MÉDECIN INTÉRIMAIRE (1917) DE LA SANTÉ ET DE LA PETITE-ROQUETTE

MÉDECIN PRINCIPAL DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

DU MÊME AUTEUR

**Histoire de la Prison de Saint-Lazare du moyen âge à nos jours.** (En collaboration avec M<sup>lle</sup> Jane Chapon), in-4°, 280 pages, 42 planches hors texte. De Boccard, éditeur, 1, rue de Médicis.

**Éducation prophylactique de la Jeunesse.** In-16, 120 pages, 2<sup>e</sup> édition. Maloine, éditeur, 27, rue de l'École-de-Médecine.

*EN PRÉPARATION :*

**Quelques grandes Pistolières.** (En collaboration avec M. Tastavin, avocat à la Cour de Paris.)

**La Vie des Filles.**

**L'Amour vu par un Médecin des Femmes.**

# SOUVENIRS

## D'UN MÉDECIN

### DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

### ET DES PRISONS DE PARIS

(1914-1918)



PARIS

**BERNARD GRASSET**

ÉDITEUR

61, RUE DES SAINTS-PÈRES, 61

1925



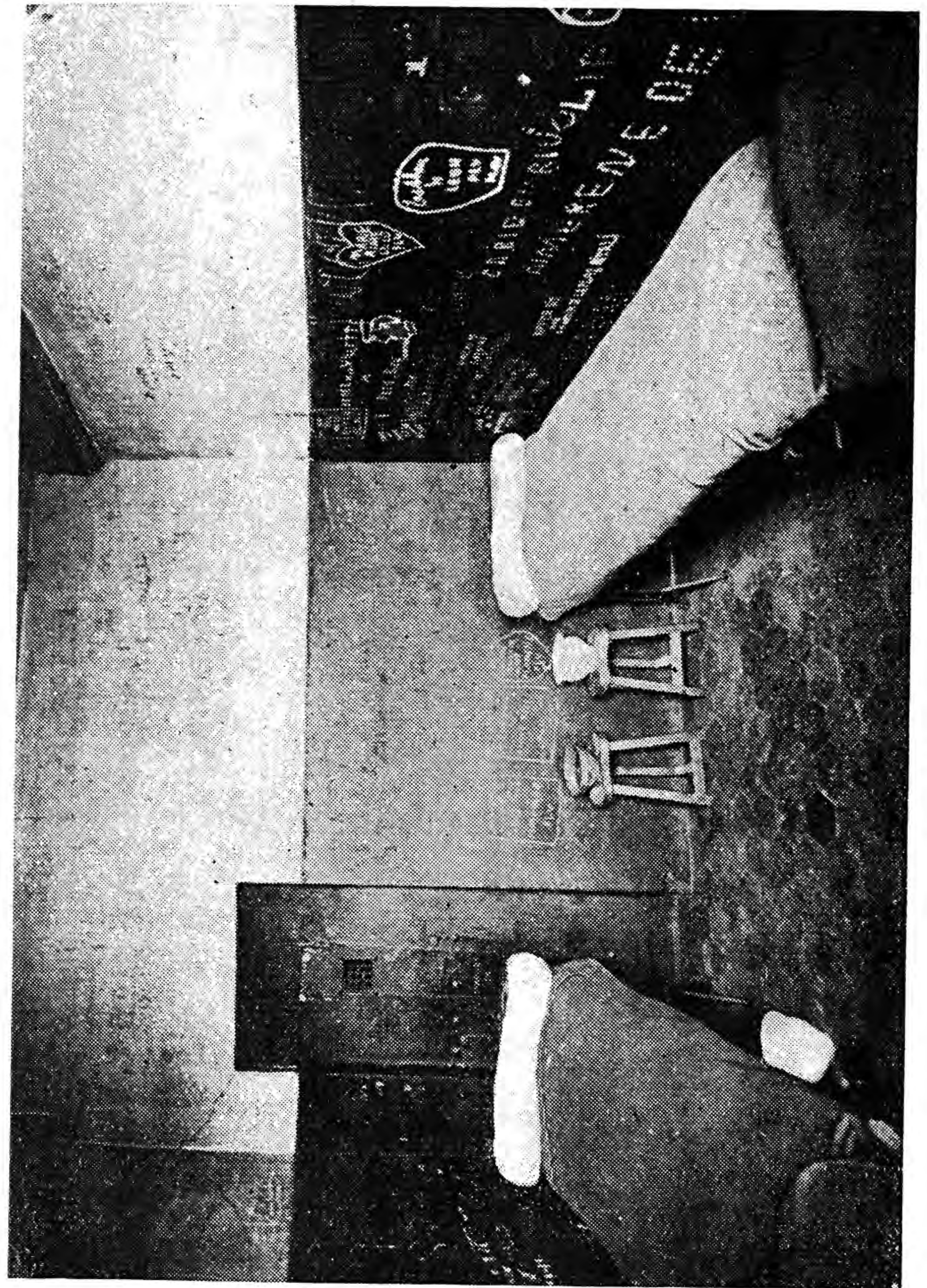
IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

*Quinze exemplaires  
sur papier Hollande van Gelder  
numérotés de 1 à 15.*

---

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés  
pour tous pays.

*Copyright by Bernard Grasset 1925.*



UNE CELLULE A SAINT-LAZARE



# SOUVENIRS D'UN MÉDECIN

## DES PRISONS DE PARIS

(1914-1918)

---

### I

## LA PRISON DES FEMMES

---

### SAINT-LAZARE

En plein Paris, dans un quartier grouillant de vie, au coin du boulevard Magenta, exactement 107, rue du Faubourg-Saint-Denis, s'élève un très vieux bâtiment avec façade à trois pavillons, où s'adosse du côté gauche l'échoppe confortable et presque élégante du dernier écrivain public de Paris ; sur l'immense porte cochère, un drapeau triste et décoloré ; au-dessus, la devise républicaine : Liberté — Égalité — Fraternité, qui semble là une ironie ; c'est la prison de Saint-Lazare.

Devant ces murs mystérieux, couleur de boue, il n'est pas un passant qui ne s'arrête et, lorsque vingt fois par jour pénètrent sous le porche, au



pas lassé de leurs haridelles, conduites par de bons vieux cochers qui somnoient, les lamentables omnibus de la Préfecture, bruns pour les prisonnières, jaunes pour les filles — remplacés maintenant par d'énormes voitures cellulaires automobiles, — les groupes se forment et les réflexions pitoyables et gouailleuses d'aller leur train...

« Ne va-t-on pas bientôt démolir ce Saint-Lazare ? » jette à la cantonnade un monsieur qui n'a pas l'air commode et qu'on entoure pour l'écouter palabrer : « Si on savait ce qui se passe là-dedans, oh ! les malheureuses ! Moi qui suis du quartier, je vois constamment sortir de cet enfer de pauvres filles dont on a coupé la chevelure pour les punir d'une peccadille ! »

« De quoi qu'elles se plaignent, intervient Gavroche, on en fait des Jeanne d'Arc, on les met à la mode et ça n leur coûte rien ! ». Tandis que le colloque continue et que je m'éloigne, je pense, en effet, que pendant la guerre, des chevelures brunes et blondes en grand nombre ont jonché le sol, mais c'était tout simplement parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen de venir à bout des myriades de « totos » qui y grouillaient.

Lorsqu'on avance sous la large voûte, on voit à gauche un banc scellé au mur et sur ce banc, à certaines heures, toute une foule diverse et

bigarrée qui attend, fixant des regards inquiets sur la porte d'en face. Il y a là des personnes de tous les âges et même, s'il faut se fier à la mise, de toutes les conditions ; certaines, un peu honteuses de se trouver en pareil lieu, cachent soigneusement leur visage ; d'autres, au contraire, des habituées sans doute, ne paraissent nullement gênées. Tous ces gens attendent l'heure du parloir, ou bien sont venus apporter aux prévenues du linge ou les quelques douceurs autorisées par l'Administration.

Frappant au heurtoir de la porte basse et massive, on va cette fois entrer dans Saint-Lazare ; un gardien reçoit les visiteurs et n'en déplaît à une femme de lettres qui est l'auteur d'un des milliers d'articles pleurnicheurs écrits sur Saint-Lazare, ce brave homme n'a ni sabre, ni carabine, il n'est armé que de sa clé, si solide et d'une telle dimension qu'elle constituerait, s'il le fallait, une redoutable défense.

Nous sommes maintenant dans la première cour de la prison pompeusement dénommée, sans qu'on sache pourquoi, la cour d'honneur.

On y remarque, au-dessus de la date 1683, le cadran solaire datant de saint Vincent-de-Paul ; il porte en exergue cette devise : « *haec mea forte tua* », — cette heure est peut-être la mienne, peut-être la tienne, qui rappelle le « frère, il faut mourir », des Trappistes.



Nous allons maintenant nous rendre compte que si Saint-Lazare constitue une organisation complexe, la vieille maison est restée en somme ce que toujours elle devait être de par sa tradition, c'est-à-dire, à la fois une prison, un hôpital et un couvent.

Saint-Lazare comprend, en effet, deux sections absolument distinctes : un quartier judiciaire (1<sup>re</sup> section) qui est la prison proprement dite, et un quartier administratif (2<sup>e</sup> section) réservé aux filles publiques. Cinquante Religieuses, vivant en communauté, surveillent ces deux quartiers.

\* \* \*

Toute personne arrêtée à Paris pour un motif quelconque, qu'il s'agisse d'un homme, d'une femme ou d'un enfant, qu'il s'agisse d'un criminel ou d'un ivrogne, d'une voleuse ou d'une femme galante, qu'il s'agisse même d'un pauvre gosse égaré, si elle n'est pas immédiatement relaxée au poste de police, est conduite d'abord à la Permanence du quai de l'Horloge, puis tout à côté, au Dépôt, qui est en quelque sorte le portique par lequel on entre dans le monde des prisons, où prostituées et voleuses vont donc se trouver déjà réunies

Les diverses prostituées arrêtées par les agents des mœurs occupent au Dépôt un quartier à part et couchent la nuit au nombre de plus de 150 dans une vaste salle qui leur est réservée. Le matin, levées de très bonne heure, elles sont envoyées à la visite des médecins du Dispensaire chargés de se rendre compte de leur état de santé. A la suite de cette formalité, la plupart sont remises en liberté, mais pour une courte durée cependant, car il n'est pas rare que certaines de ces malheureuses, lorsqu'elles ne sont pas dans les bonnes grâces des agents des mœurs, soient ainsi arrêtées plus de cent fois par an.

Les « filles » reconnues malades doivent, au contraire, réintégrer le Dépôt. Elles en sortiront au départ de la « première calèche du Préfet » pour aller se faire blanchir à l'Infirmierie spéciale de Saint-Lazare.

Les criminelles, les voleuses, les contrevenantes de toutes sortes, quittent vite le Dépôt elles aussi, pour prendre le chemin de Saint-Lazare ; elles y vont en « panier » cellulaire, mais peuvent être autorisées à s'offrir une voiture particulière.

Cahotée du Dépôt à Saint-Lazare, la voiture cellulaire s'arrête devant le greffe du quartier judiciaire.

Une à une les femmes en descendent sous la



surveillance du garde municipal qui fait livraison de son chargement aux gardiens de la prison.

Rangées en file devant le greffe, elles attendent, anxieuses, les premières formalités de l'écrou. Il y a là des femmes de toutes les classes, de tous les âges et déjà, quoi qu'aient pu faire ces malheureuses, leur troupeau misérable ne peut inspirer que la pitié.

Mais l'appel a commencé, chaque prévenue à son tour est conduite au greffe. Elle décline son état civil et l'on prend son signalement. Alors, par le fameux escalier de bois gravi tant de fois par les aristocratiques prisonnières de la Révolution, la femme pénètre dans le quartier de la prévention.

La nouvelle est tout d'abord confiée aux deux gardiennes laïques spécialement chargées, à tour de rôle, du service de la fouille. La prévenue doit remettre à la gardienne tout l'argent et les objets qui lui ont été laissés au Dépôt. La plupart, comme on peut s'en douter, ne sont pas riches ; quelques menues monnaies, quelques pauvres bijoux, constituent toute leur fortune, mais il se trouve parfois des prisonnières plus huppées, des « panuches », comme on dit en argot, qui possèdent des centaines, voire des milliers de francs. L'une d'elles — le cas, il est vrai, est unique — portait sur elle plus de *cent mille francs*. Les fouilleuses ne s'en tiennent pas

d'ailleurs à ce dessaisissement volontaire. Elles doivent déshabiller leurs prisonnières, fouiller leurs effets et s'efforcer de découvrir ce qu'elles cherchent à dissimuler. C'est ainsi que, souvent, les femmes arrivent à cacher dans la doublure des vêtements, dans leur corset, dans les bottines, dans les coques de rubans de chapeau, dans les manches truqués de parapluies, dans l'épaisseur de la chevelure, de l'argent, du tabac, et même, mais rarement, des armes. Pendant la guerre, les femmes s'ingéniaient surtout à entrer en fraude à Saint-Lazare du tabac à priser et des cigarettes, marchandise très rare, même au dehors et qui dans la prison atteignit le prix de cinq sous la « prise » et de un franc cinquante la cigarette.

Malgré toute leur expérience, les fouilleuses n'arrivent pas toujours à découvrir certains objets mis à l'abri parfois en d'inviolables retraites.

Quelques marches encore à monter et la prévenue pénètre dans le guichet d'appel de la prévention qu'on pourrait dénommer l'anti-chambre de la prison et que l'on désigne à Saint-Lazare sous le nom de « pont d'Avignon », pour cette raison que tout le monde y passe.

C'est à partir de ce moment que la prisonnière va être confiée aux mains des religieuses Marie-Joseph qui seules sont chargées de la surveil-



lance et de la discipline à l'intérieur de la prison.

Après un rapide classement, les sœurs conduisent les nouvelles venues dans les divers ateliers où elles sont réunies durant le jour et occupées suivant leurs capacités à des travaux de couture ou à la confection de menus objets, tels que ces insignes, qui pendant la guerre étaient vendus sur la voie publique, lors des différentes « journées ».

Il est des ateliers affectés aux prévenues, d'autres aux condamnées.

La nuit, les prisonnières couchent par groupes, dans des cellules qui manquent totalement de confort et où on entassait les femmes et... les parasites pendant la guerre.

Saint-Lazare est une « prison d'arrêt et de correction » où ne doivent rester que les femmes qui ne sont pas encore définitivement jugées ou celles qui sont condamnées à une peine ne dépassant pas un an et un jour de prison. Dès que la condamnation est devenue définitive, la détenue est emmenée vers son lieu de détention pénale, qui est le plus souvent la maison centrale de Rennes ; les prévenues forment donc le gros contingent des prisonnières.

Leur séjour y est quand même de durée très variable, allant de quelques jours à un an, voire davantage. L'instruction de certaines affaires

est en effet très longue, à ce point qu'il n'est pas rare de voir des détenues condamnées à quelques mois de prison qu'on doit cependant relâcher immédiatement après leur jugement, leur détention dépassant déjà la peine encourue.

Il est fréquent d'ailleurs que les détenues épuisent toutes les juridictions pour retarder la date de leur envoi en Maison centrale. C'est que la qualité de prévenue permet certaines faveurs qui ne sont plus accordées aux jugées ; c'est aussi que l'existence à Saint-Lazare est infiniment plus douce qu'à Rennes ou à Montpellier, la « centrale » de cette ville ne recevant que les condamnées dont l'état exige un climat plus doux que celui de la Bretagne.

Parmi les jugées, il est encore deux catégories de femmes qui, quoique condamnées à de longues peines, peuvent demeurer à Saint-Lazare. Ce sont d'abord les femmes enceintes et les nourrices qui, d'après la loi elle-même, restent à Saint-Lazare dans des salles spéciales avec leurs enfants, dont on ne les sépare que lorsque ceux-ci ont atteint l'âge de quatre ans. Pendant la guerre ce quartier a abrité jusqu'à quarante enfants, leur nombre par la suite a beaucoup diminué. Chaque année quinze à vingt détenues accouchent à la « Maternité » de Saint-Lazare, constituée par une simple et bien modeste cellule blanchie à la chaux.



Enfin, il est quelques femmes jugées qui sont conservées exceptionnellement, par décision administrative, pour assurer divers services. Suivant leurs aptitudes, on les emploie comme infirmières, contremaîtresses d'atelier, balayeuses, cuisinières, etc.

Les prévenues gardent leurs vêtements ordinaires. Les « jugées » portent une robe en droguet rayé noir et bleu, fichu d'indienne à carrés blancs et bleus, ceinture bleue et boucle de cuivre, bonnet noir..

La monotonie de la vie d'atelier est rompue par les repas, les promenades dans les cours, les visites au parloir, les entretiens avec les avocats et les consultations du médecin.

Voici le menu de la semaine, très varié, très hygiénique et... très efficace contre l'obésité :

Lundi.	—	Soupe maigre,	haricots.
Mardi.	—	—	pommes de terre.
Mercredi.	—	—	pois.
Jeudi.	—	—	riz.
Vendredi.	—	—	lentilles.
Samedi.	—	—	haricots.
Dimanche.	—	Soupe grasse,	bœuf et purée de pommes de terre.

La soupe est servie le matin à huit heures, les légumes à deux heures de l'après-midi. Ni on ne dîne ni on ne soupe à Saint-Lazare, où les indigestions par excès de nourriture sont tout à fait exceptionnelles.

Dans les ateliers les dernières arrivées sont l'objet de la curiosité des anciennes ; on les interroge, certaines sont des chevaux de retour qui ont vite fait de reprendre leurs habitudes. Les nouvelles, les plus jeunes surtout, sont décontenancées et toutes tristes devant cet assemblage de femmes qui les dévisagent et s'expriment en un langage auquel elles ne sont pas encore accoutumées ; c'est alors le désespoir, les pleurs, les crises de nerfs ; bientôt, hélas ! tout s'apaise, la nouvelle s'apprivoise, trouve l'âme sœur qui la console et trop souvent, par malheur, la déprave tout à fait.



## II

### LES PISTOLIÈRES

---

Le quartier judiciaire ou prison proprement dite comprend 167 cellules, contenant 447 lits ; durant les dernières années de la guerre, l'effectif ayant atteint parfois plus de mille femmes, on dut en coucher un grand nombre sur de simples paillasses alignées la nuit jusque dans les couloirs.

Trois cellules portant les numéros 12, 13 et 14 étaient réservées au service dit « de la pistole », supprimé depuis plusieurs années déjà.

La pistole était le quartier payant de Saint-Lazare, affecté essentiellement aux prévenues, qui évitaient ainsi la promiscuité des ateliers pendant le jour et la nuit, celle de la cellule en commun.

Les pistolières étaient les grandes dames de Saint-Lazare, elles devaient verser pour la loca-



tion de leur cellule particulière, 6 francs par mois en été et 7 fr. 50 en hiver. Ce supplément de 1 fr. 50 par mois représentait le prix du chauffage. Un sou par jour et pourtant l'administration devait « s'y retrouver » ; c'était vraiment le bon temps !

La pistole n'était cependant pas à la portée de toutes les prisonnières. Il était indispensable de remplir certaines conditions pour s'offrir un tel luxe. Il fallait d'abord être ce qu'on appelle en style administratif, détenue primaire, c'est-à-dire emprisonnée pour la première fois, ne pas être envoyée à Saint-Lazare pour délit de mœurs, obtenir l'autorisation du juge d'instruction et du directeur, enfin posséder un avoir d'au moins 50 francs déposés au greffe en garantie.

Les locataires de la pistole se gardaient bien de frayer avec le menu fretin de l'établissement.

Avant qu'un restaurant ne soit installé dans Saint-Lazare même, les pistolières faisaient venir leur nourriture du dehors et ne semblaient vraiment pas d'ordinaire souffrir d'un manque d'appétit.

Réunies parfois au nombre de deux, trois ou quatre, servies par une fille de service, elles passaient assez gaiement leur temps à lire, à coudre, à préparer leur défense, à parler de leurs

petites affaires, à s'épater mutuellement. Bien qu'autorisées à se promener dans la cour à des heures qui leur étaient réservées, elles sortaient peu, préférant rester entre elles dans l'intimité de leur « home » ; cette existence en commun rapprochait parfois ces dames à ce point, que leur amitié se muait peu à peu en un plus tendre sentiment. J'ai connu de pauvres petites pistolières dont la maigreur, la pâleur, les traits tirés, ont inspiré aux juges des sentiments de grande pitié. « Sans doute, les effets du remords et du régime débilisant de la prison, pensaient-ils, ce Saint-Lazare est décidément une bien malsaine maison » ! Nos bons juges, que la pureté de leurs sentiments rendait incapables de toute mauvaise pensée, s'apitoyaient alors et se montraient indulgents.

Le régime de la pistole portait vraiment bonheur. La plupart de ces dames, brillamment défendues par les plus grands maîtres du barreau, quittaient Saint-Lazare pour la Cour d'assises et pour la liberté !... Mais toutes n'avaient pas, bien entendu, cette heureuse fortune d'être acquittées ; alors c'était le retour à Saint-Lazare après le jugement ; plus de pistole, plus de « farniente », plus de fantaisie dans la toilette, c'était maintenant l'atelier, la cellule en commun, la promiscuité..., c'était vraiment la prison !



Des trois pistoles de Saint-Lazare, il en est une, la cellule n° 12, qui reste célèbre pour avoir donné asile aux femmes ayant acquis, par le crime, une illustre mais bien triste renommée.

## III

## LA DERNIÈRE PISTOLIÈRE

Depuis la guerre, il n'y a plus à Saint-Lazare, en dehors de rares prisonnières politiques, de détenues privilégiées et le régime de faveur de la pistole a été jusqu'à présent aboli. C'est M<sup>me</sup> Joseph Caillaux qui, la dernière, en quittant la prison et en recouvrant la liberté, a fermé les portes de la pistole.

M<sup>me</sup> Caillaux fut conduite à Saint-Lazare le 16 mars 1914, dans la soirée, pour avoir abattu à coups de revolver M. Gaston Calmette, directeur du *Figaro*, qui devait mourir le même soir, peu après minuit, dans une maison de santé de Neuilly, au cours d'une opération que tentèrent *in extremis* les professeurs Hartmann et Bernard Cunéo, assistés du docteur Reymond, sénateur, chirurgien de la maison départementale de Nanterre, qui, mobilisé plus tard comme pilote aviateur, devait lui-même être glorieusement tué au cours de la guerre.



M<sup>me</sup> Caillaux, sans passer par la Permanence et par le Dépôt, ce qui constitue dans les annales pénitentiaires et policières une rare exception, fut conduite directement, dans sa propre voiture, du poste de police à Saint-Lazare.

Elle était la troisième femme incarcérée dans cette prison pour attentat contre un journaliste.

On peut en effet citer comme précédent, bien que cette affaire ne présente aucune analogie avec l'assassinat de M. Calmette, le drame qui se déroula au Palais de Justice, le 27 novembre 1884, où M<sup>me</sup> Clovis Hugues tua de six coups de revolver le commis d'agence de renseignements Morin, qui la poursuivait de ses tentatives de diffamation et de chantage.

Le 24 septembre 1898, M<sup>me</sup> Paulmier était aussi emprisonnée à Saint-Lazare pour avoir tiré toutes les balles de son revolver sur M. Ollivier, secrétaire de la rédaction de la *Lanterne*, qui avait publié un entrefilet anonyme qu'elle jugea diffamatoire pour elle-même ainsi que pour son mari, M. Paulmier, député du Calvados.

Ce journaliste, opéré par le docteur Gosset, l'éminent professeur de clinique chirurgicale de la Salpêtrière, alors tout jeune chirurgien et à cette époque chef de clinique du professeur Terrier, survécut à ses blessures.



Quand M<sup>me</sup> Caillaux arriva à Saint-Lazare, elle fut immédiatement introduite dans le cabinet du directeur M. Estachy, qui était absent et dînait chez des amis.

La venue prochaine de la femme du Ministre des Finances à Saint-Lazare lui avait été annoncée par téléphone et un gardien était déjà parti à sa recherche.

Le directeur incrédule se mit à rire lorsqu'on lui annonça qu'il allait donner l'hospitalité à une si grande dame.

Il pensa que la personne qui avait téléphoné cette nouvelle ne pouvait être qu'un mystificateur. Il se mit en route cependant et dut se rendre à la réalité lorsqu'il trouva M<sup>me</sup> Caillaux, entourée de plusieurs messieurs, installée déjà dans son cabinet et discutant avec animation.

Les présentations faites, tout de suite le problème se posa de loger le moins mal possible M<sup>me</sup> Caillaux.

On envisagea plusieurs solutions sans vouloir prendre de décision définitive avant l'arrivée de M. Just, alors directeur général de l'Administration pénitentiaire au ministère de la Justice.

Finalement on décida que la pistole 12 serait



attribuée au logement de la nouvelle prisonnière et les sœurs, aidées de filles de service, furent chargées d'aménager cette cellule et de loger ailleurs les quelques femmes qui l'occupaient déjà.

Il était dix heures du soir quand on procéda à ces mutations.

Comme les prisonnières se couchent à sept heures, les occupantes de la pistole dormaient profondément lorsqu'on vint les prévenir qu'elles avaient à se lever et à s'habiller sans retard.

Le bruit provoqué par ce changement réveilla une partie des détenues couchées dans les cellules voisines et on juge des hypothèses qui furent envisagées dans une maison remplie de centaines de femmes, où le moindre événement, rompant la monotonie d'un règlement invariable, prend une exceptionnelle importance.

On admit vite qu'il fallait que la nouvelle venue fût vraiment une personnalité considérable pour qu'on prît, à pareille heure, une mesure tellement extraordinaire, que de mémoire de vieille habituée de Saint-Lazare, jamais fait aussi insolite ne s'était produit.

Comme on ne pouvait avoir aucun renseignement, les sœurs, suivant la consigne reçue, restant absolument muettes devant les questions qui leur étaient posées, les langues ne tardèrent pas à se délier.

« C'est sans doute une comtesse russe », avança une première détenue. « Allons donc, répondit une autre, des comtesses et même des princesses russes, j'en ai déjà connues ici, car il y en a qui, malgré leur titre, sont dans la « poisse » et on n'a pas fait pour elles tant de chichis ; c'est certainement une femme plus huppée et plus haut placée. »

Les curieuses formèrent alors deux camps : celles qui assuraient que cette détenue était l'infante Eulalie, au sujet de laquelle une épateuse bien renseignée assura qu'elle savait pertinemment qu'elle avait eu déjà de sales histoires, et celles qui prétendaient que même s'il s'agissait de l'Infante on n'aurait pas hésité à la coucher, au moins pour une nuit, dans une cellule de la ménagerie. Ce n'était donc ni une comtesse, ni une princesse, ni même l'infante, c'était une reine ! Et pardienne, il n'y avait pas à hésiter, c'était M<sup>me</sup> R. P. elle-même !

Peu à peu le bruit s'apaisa, les expulsées trouvèrent asile dans une autre cellule où déjà d'autres femmes habitaient et ce ne furent point des rêves ordinaires qui, cette nuit-là, hantèrent le cerveau des Saint-Lazaréennes peu habituées à se trouver si près de vraies grandes dames du vrai grand monde !

Le lendemain matin, le directeur me pria, par



téléphone, de vouloir bien venir de bonne heure à Saint-Lazare.

Quand j'y arrivai, j'éprouvai déjà une surprise. Je trouvai, en effet, dans la cour, toute une section en armes de la garde républicaine. S'attendait-on à un siège, à une émeute ? Vraiment rien ne paraissait le faire craindre. Il n'y avait devant la grande porte de la prison pas plus de curieux que d'ordinaire ; le sac de Saint-Lazare, du 13 juillet 1789, ne devait donc pas se reproduire.

Le gardien chef me fit savoir que le directeur était en conférence, dans son cabinet, avec M<sup>me</sup> Caillaux, le Président, son mari, et un de leurs amis, avocat renommé et député.

Je montai directement dans mon service où mon infirmière, qui est une détenue, puisque toutes les fonctions sont remplies à l'intérieur de la maison par des prisonnières de confiance, me raconta ce qui s'était passé la nuit précédente.

Elle m'avoua que tout le monde connaissait à présent la personnalité de la « nouvelle », mais qu'on ignorait ce qu'avait pu faire la femme d'un grand ministre, qui devait avoir tant de protections, pour être amenée à Saint-Lazare.

Je lui réponds, imperturbable, avec le plus grand sérieux : « Vous ne savez pas ce qu'elle a fait ? Eh bien ! je vais vous le dire : elle a volé les tours de Notre-Dame ».

« Pas possible », trouve seulement à répondre, stupéfaite, ma naïve « panseuse » qui me croit incapable de plaisanter dans une occasion aussi solennelle.

Mais une détenue est là qui demande à me voir tout de suite : « Ah ! Monsieur le médecin, je veux me plaindre, depuis ce matin on ne fait plus attention à nous ; nous sommes complètement mises de côté ; même les « frangines » n'en ont que pour la dame. Ce matin, il n'y a pas eu de distribution de médicaments et on a oublié de nous conduire à la cantine pour acheter notre lait et notre tablette de chocolat. On voit bien que nous ne sommes que des purotines, nous!.. »

Mais le directeur, coiffé de son képi brodé des grands jours, vient interrompre cette conversation et bientôt il me présente à M<sup>me</sup> Caillaux, qui me confie que son geste est la conséquence des souffrances morales qu'elle vient d'endurer depuis que se poursuit cette campagne de presse contre le Président ; exaspérée, elle a voulu se venger et la voilà à Saint-Lazare.

Elle n'exprime qu'un désir, c'est qu'on lui donne une occupation quelconque, redoutant par-dessus tout, elle si vive et dont les heures sont d'ordinaire tellement remplies, l'oisiveté et l'inertie.

Les cellules que M<sup>me</sup> Caillaux occupa, la



pistole 12 d'abord et plus tard la pistole 13 qu'on avait fait badigeonner à neuf, ne furent jamais, comme on l'a prétendu, ni luxueusement, ni même confortablement aménagées.

Elle coucha toujours dans un lit de prisonnière devant lequel on avait jeté une couverture de laine grise qui servait de descente de lit.

Aux fenêtres, comme rideaux, on pendit simplement des draps de coton bis, mais le bruit qui courut qu'on avait accordé à M<sup>me</sup> Caillaux un ameublement à sa convenance est dû à un simple incident que créa la méprise d'un journaliste.

On sait qu'à Saint-Lazare les détenues travaillent groupées par catégories, dans un certain nombre d'ateliers ; les condamnées sont seules astreintes au travail, mais même les prévenues ne demandent qu'à s'occuper pour éviter l'oisiveté et pour gagner quelque argent.

Suivant les aptitudes des prisonnières, suivant leur profession antérieure, on leur donne soit à fabriquer de menus objets, à confectionner des sacs, à découper des étiquettes, des enseignes de carton, soit à faire de la lingerie plus ou moins fine destinée aux grands magasins.

Un matin, au début de l'emprisonnement de M<sup>me</sup> Caillaux, on vit entrer dans la cour de Saint-Lazare plusieurs voitures d'un grand magasin de la rive droite qui portaient sur les

côtés une banderolle sur laquelle on pouvait lire : « Actuellement, exposition de tapis » et qui venaient prendre livraison du travail confectionné par les prisonnières.

Un reporter qui veillait à la porte du faubourg Saint-Denis, en quête d'une nouvelle sensationnelle à porter à son journal, interpella le conducteur en ces termes : « C'est certainement pour M<sup>me</sup> Caillaux ces tapis que vous portez là ? »

« Parfaitement », lui fut-il répondu ironiquement.

Dès le lendemain, certains journaux s'étendirent sur le scandale de l'installation luxueuse de M<sup>me</sup> Caillaux, pour qui plusieurs voitures d'un grand magasin avaient transporté à Saint-Lazare des quantités de moelleux tapis !

C'était là pure légende et la cellule 12 a toujours gardé toute sa simplicité ; le seul privilège accordé à la prisonnière, sur prescription médicale, fut de mettre à sa disposition un vieux fauteuil, l'unique meuble ancien de la maison, ayant quelque valeur. Il est aujourd'hui garé dans le cabinet du directeur.

M<sup>me</sup> Caillaux, du reste, durant toute sa détention, resta une détenue peu exigeante et parfaitement correcte. On aurait même vite oublié qu'elle habitait Saint-Lazare, si de temps en temps on ne s'était heurté dans les couloirs



à un homme mince, élégant, décidé, qu'on appelait « Monsieur le Président », et dont j'ai admiré parfois, avec une pointe d'envie, la souplesse et l'agilité qu'il avait su conserver pour escalader, en trombe, les escaliers, sans manifester le moindre essoufflement.

## IV

## LES SŒURS MARIE-JOSEPH A SAINT-LAZARE

---

Le personnel de Saint-Lazare, en dehors des médecins et de leurs internes, qui sont forcément nombreux dans une prison qui est en grande partie un hôpital comprend, en plus du directeur et de son état-major, un service de surveillance assuré dans l'intérieur de la maison par des religieuses, et pour le service extérieur par les gardiens qui, n'étant pas mobilisables, ont continué à assurer leurs fonctions durant toute la guerre.

Les religieuses de Saint-Lazare, contrairement à ce qu'on a coutume de dire, n'appartiennent pas à l'ordre des Filles de la Charité ou de Saint-Vincent-de-Paul, mais à l'ordre des sœurs Marie-Joseph, dont la maison mère est au Dorat. Vêtues de noir, elles portent un triple voile noir, bleu et blanc, d'un très gracieux effet.



Les religieuses qui sont à Saint-Lazare, au nombre de cinquante, sont dirigées par une supérieure et une assistante et sont tenues à une discipline des plus sévères. Elles ont à leur disposition une chapelle particulière, qui passe pour avoir été la cellule où mourut saint Vincent de Paul. On y montre même avec respect une pierre usée par le saint qui, légèrement infirme (il était affligé d'une jambe plus courte que l'autre), avait l'habitude, pendant les heures où il priait, de balancer constamment son pied, à ce point que sa grosse chaussure cloutée finit par imprimer un sillon dans la pierre.

Malheureusement pour la tradition, saint Vincent de Paul n'a pu rendre le dernier soupir en ce coin de Saint-Lazare ; il en est une excellente raison, c'est que cette partie de la prison n'a été construite que près d'un siècle après la mort de l'illustre apôtre de la charité !

Les Sœurs se trouvent réunies à la communauté où elles prennent leurs repas et à la chapelle ; elles se rencontrent encore au moment des courtes récréations dans leurs jardins particuliers situés à l'extrémité de l'établissement, où vraiment on ne se croirait plus guère en plein centre de Paris. Les sœurs Marie-Joseph, debout à cinq heures du matin, con-

sacrent leur longue journée de travail au service des prisonnières ; la nuit même, elles continuent leur surveillance, les cellules où elles couchent étant disséminées dans toute la prison.

Leur rôle est, on en conviendra, particulièrement difficile, car il s'agit d'imposer le respect à des femmes qui, pour la plupart, manquent totalement d'aptitudes à l'obéissance. On doit reconnaître l'influence morale considérable que les religieuses possèdent sur les détenues confiées à leur garde et on reste surpris de voir une petite sœur, encore jeune, surveiller seule plus de cent femmes groupées dans un atelier et en obtenir une parfaite obéissance. Il est certain qu'il faut que les religieuses s'adaptent à ce milieu spécial, qu'elles ne s'étonnent plus des façons et du langage de leurs administrées ; il en est parfois qui leur décochent les épithètes les plus grossières, il faut qu'elles sachent leur répondre, sinon sur le même ton, tout au moins de manière à leur faire comprendre qu'une religieuse de Saint-Lazare ne se laisse pas facilement intimider.

Il est rare que les sœurs soient obligées de déférer leurs insolentes clientes à la justice directoriale et sœur Léonide, chevalier de la Légion d'honneur, décorée de la médaille pénitentiaire, qui, entrée novice à Saint-Lazare, n'a



jamais quitté Saint-Lazare depuis cinquante-quatre ans, durant sa longue et admirable carrière, n'a fait punir qu'une seule détenue qui avait vraiment dépassé les bornes de l'inconvenance !

## V

## LES GARDIENS DE SAINT-LAZARE

---

Les gardiens de Saint-Lazare sont de très braves gens. Ce sont mes amis. Ils prennent quelquefois un petit air terrible, mais cet œil courroucé, cette voix rude, sont faits pour en imposer aux détenues. Leur colère ne dure pas, leurs visages bien vite se détendent et s'éclairent d'un bon sourire ; ces gardes-chiourmes, à qui ce nom va si mal, sont avant tout débonnaires.

Ils sont au nombre de dix, commandés par un gardien chef, portant les galons d'adjudant et qu'on voit peu, car il s'occupe surtout des écritures et par un premier gardien — poste supprimé depuis peu par mesure d'économie — dont les manches s'ornent d'une modeste sardine de sergent.

Ils accomplissent un travail assez ingrat sans trop maugréer, se contentant, comme tout bon



fonctionnaire, de réclamer de temps en temps une petite augmentation et de laisser passer les jours, qui s'écoulent trop lentement à leur gré, avant d'atteindre l'âge heureux de la retraite dont ils iront jouir en quelque coin de riante campagne, en Corse, en Auvergne ou dans le Limousin, qui sont les trois provinces principales productrices du petit fonctionnarisme.

Les gardiens sont chargés uniquement du service extérieur. Ils gardent les portes, font des rondes, reçoivent les détenues et les surveillent pendant les heures de parloir.

Ils n'ont pas libre accès dans la prison des femmes et n'y peuvent pénétrer qu'avec l'autorisation de leurs chefs, lorsqu'ils y sont spécialement appelés.

C'est alors qu'ils doivent aider à monter au cachot une détenue récalcitrante, ou intervenir pour rétablir l'ordre un instant troublé dans un atelier.

En vérité, les gardiens n'aiment guère avoir à sévir contre les femmes : « Avec les hommes, on y va volontiers, on peut se mesurer avec eux, mais avec ces gueuses-là, on ne sait comment faire. Elles ont beau être des « pas grand'chose », ce sont des femmes tout de même. On ne peut pas taper dessus ; dès qu'on cogne un peu ça crie comme des putois, bien qu'on fasse attention à ne pas toucher aux

estomacs, de peur des conséquences. Et puis, les femmes c'est traître, ça a des coups que n'ont pas les hommes ; ça griffe, ça vise aux yeux, faut toujours se méfier... »

Pendant que mon ami gardien me parlait ainsi, il me revenait à la mémoire l'histoire d'un de ses vieux collègues, aujourd'hui retraité, qui fut appelé un jour pour remettre du calme dans un atelier en révolte, d'où les habitantes avaient déjà chassé la sœur surveillante et qui menaient un tel vacarme qu'un homme vigoureux était seul capable d'en venir à bout.

Notre garde pénètre donc au pas de charge, et fonce courageusement sur le groupe qui lui paraît le plus excité ; mais à peine a-t-il fait quelques pas qu'il est saisi par vingt mains nerveuses qui le secouent, le renversent, le terrassent. Il est ainsi solidement maintenu, tout de son long étendu et le voici bientôt, en un tour de main, délesté de ses habits qui l'un après l'autre passent par la fenêtre. Alors ces furies lui font subir un dur passage à tabac, s'en prenant spécialement aux organes les plus sensibles, sur lesquels elles insistent avec une cruelle brutalité ; échevelées, riant et chantant, les révoltées mènent une ronde folle autour du malheureux supplicié qui, dans son ridicule accoutrement, pousse de tels hurlements, qu'on se précipite enfin pour le délivrer.



Je donnai mes soins à mon malheureux ami ; à quelques jours de là, son état s'était déjà sensiblement amélioré et pourtant je le trouvais inquiet et triste quand même ; il était pensif et tandis que ses yeux se tournaient avec une tendre convoitise vers sa compagne, rougissante un peu, il me fit son aveu :

« Faut que je vous le dise, docteur, j'ai confiance : je sais bien que ma blessure guérira, mais ce qui me fait de la peine, c'est quand je pense à ma petite femme. Ça reviendra-t-il ? Ça sera-t-il comme avant ? J'ai si peur de rester « emasculé » ! C'est qu'elle est jeune encore ma petite bourgeoise ! »

Je le rassurai de mon mieux et les événements me donnèrent raison. Un an plus tard à peine la cloche d'argent de Saint-Lazare carillonnait joyeusement un baptême !

## VI

## LA GUERRE

Voici la guerre !

Parmi tant de femmes privées de liberté, l'annonce de la mobilisation et du départ des hommes aux armées allait provoquer de bien pénibles scènes et de respectables désespoirs !

Le parloir où d'ordinaire, à travers deux séparations grillagées, vingt couples hurlent dans toutes les langues, s'égosillant pour se faire entendre et d'où monte comme le chant d'une étrange volière, paraît presque silencieux maintenant ; des deux côtés de lourdes larmes tombent et brouillent le regard, des mains fiévreuses se cramponnent aux barreaux ; en pleurant, on s'adresse des encouragements, des consolations, des recommandations et les bons gardiens permettent volontiers que le poilu qui s'en va vers son incertaine destinée,



et les malheureuses sur qui les lourdes portes de la prison vont se refermer, puissent, malgré toutes les défenses, s'étreindre et se donner un long baiser... qui, pour beaucoup, sera le dernier !

\* \* \*

A peu de semaines de là, un matin pendant ma visite, j'étais appelé en toute hâte dans un atelier. J'y trouvais une femme étendue, livide, en syncope, elle tenait crispé dans sa main un papier, à l'en-tête de la mairie voisine, où on lui annonçait la mort glorieuse de son homme au champ d'honneur !

Autour d'elle, toutes ses compagnes gardaient un religieux silence.

Agenouillée auprès de la tribune, une sœur à haute voix priait.

Avec une sincère émotion, avec un réel sentiment de respect, je saluais cette prisonnière, une coupable sans doute, mais que grandissait son sacrifice et que réhabilitait son malheur !

Nous sommes aux jours d'angoisse de la fin d'août 1914. La Belgique, le Nord de la France sont envahis avec une vertigineuse rapidité, les Boches dévalent chaque jour « nach Paris ! ». La nuit, en prêtant l'oreille,

on entend là-bas, pas très loin, le bruit sourd de la canonnade.

Un samedi matin, la veille du début de la bataille de la Marne, quel fut mon étonnement de voir alignés, dans la cour de Saint-Lazare, trois immenses autocars ; tout de suite j'appris qu'on avait décidé pour éviter d'avoir, en cas de siège, à nourrir des bouches inutiles, d'éloigner de Paris et de transférer à la maison centrale de Rennes, une grande partie des condamnées.

J'assistais à ce départ et j'entends encore ces femmes qui, en franchissant la porte de la prison, chantaient à tue-tête *La Marseillaise*.

Les voitures se rendirent à la gare Montparnasse où plusieurs wagons spécialement réservés furent accrochés à un train militaire. On entassa les prisonnières dans des compartiments d'ancien modèle, sans couloirs, ce qui rendait la surveillance, confiée seulement à quatre gardiens et à deux gardiennes, presque illusoire et même impossible.

Le voyage dura plus de quarante-huit heures, pendant lesquelles le train dut s'arrêter à chaque station, voire en pleine voie, afin de laisser passer les convois militaires.

A chaque arrêt, les détenues et les braves poilus qui ne s'attendaient pas à l'aubaine de voyager en si aimable compagnie, ne manquaient



pas de descendre dans un mélange et un désordre indescriptibles, devant les gardiens impuissants, qui se voilent encore la face en pensant à ce que leurs yeux ont vu...

On prévoyait donc qu'à l'arrivée à Rennes, c'est à peine si on retrouverait la moitié et peut-être moins encore des voyageuses, qui pouvaient si facilement s'enfuir et brûler la politesse à l'administration pénitentiaire.

Or, à la grande surprise des gardiens, le convoi entier arriva à Rennes, sans qu'il y eût une seule manquante à l'appel !

Ce départ avait quelque peu dégorgé Saint-Lazare ; les détenues, peu nombreuses, qui n'étaient pas du voyage de Rennes, se trouvaient maintenant à l'aise dans les cellules et les ateliers.

Il ne fallut pas longtemps, hélas ! pour que l'effectif se renforçât de nouvelles recrues. Bientôt, en effet, on nous confia les jeunes détenues de Fresnes, ayant de douze à dix-huit ans, petites filles très vicieuses qui en savaient sur bien des points infiniment plus que beaucoup de grandes personnes et chez qui il me fut permis de constater que l'avarie n'attend pas toujours le nombre des années, car un cinquième d'entre elles étaient déjà « nasi », pour employer l'expression consacrée sur les boulevards extérieurs.

Mais ce jeune troupeau ne vint pas seul combler les vides. Bientôt Saint-Lazare se remplit à nouveau à ce point, que ce fut vite l'encombrement. En 1916 et jusqu'à la fin de la guerre on ne savait vraiment où loger tout ce beau monde.

Je m'effrayais un peu en pensant aux ravages que pourrait faire, dans une population si dense, une épidémie de fièvre typhoïde ou de grippe, par exemple. Mais mes inquiétudes se calmèrent quand je me souvins que Saint-Lazare, très largement aéré, s'est trouvé jusqu'ici mystérieusement à l'abri de toute épidémie sérieuse.

La première personne qui nous demanda l'hospitalité, sans doute contre son gré, pour un délit qu'elle n'aurait jamais commis s'il n'y avait pas eu la guerre, fut une jeune femme, mère de famille, portant un nom honorable et qui, malgré sa fortune, malgré sa charité bien connue envers les déshérités, avait accepté trop facilement et bien imprudemment les gigots et les filets de bœuf dont l'encombrait un ami haut placé, qui « empruntait » toute cette viande au Service de l'Intendance.

Cette jeune et agréable détenue, que nous devons citer parce qu'elle fut une des premières femmes internées à Saint-Lazare pour un délit de guerre, expia un peu sévèrement son amour abusif du régime carné par deux ans de prison.



Bientôt nous arriva toute une compagnie de « Boches » appartenant au Service sanitaire allemand, qui étaient accusées de s'être montrées peu humaines envers nos blessés prisonniers et que le succès de nos armes avait plus tard refoulées dans nos lignes.

Admirablement équipées, elles n'étaient ni jeunes, ni jolies, à l'exception toutefois de la Fraulein pharmacienne, assez accorte et de visage agréable.

Les bonnes sœurs de Saint-Lazare ne purent s'empêcher de reconnaître la piété de ces ennemies ; à ce point de vue elles les auraient presque volontiers citées en exemple, bien que protestantes, lorsque chaque soir leurs voix s'élevaient et qu'avec ferveur, voire même avec une certaine passion, elles chantaient leurs cantiques, toujours les mêmes.

Or, un soir que je me trouvais là, j'ai voulu, moi aussi, écouter ces chants et quelle ne fut pas ma surprise quand j'entendis, au lieu de « lieder » sacrés, s'élever le *Deutschland uber alles !...* suivi de la *Wacht am Rhein !...*

Sur-le-champ, je mis les sœurs au courant et leur expliquai leur méprise. Elles en furent toutes remuées et c'est avec indignation qu'elles donnèrent l'ordre de remplacer à l'avenir tous les chants, quels qu'ils fussent, par de silencieuses méditations.

Maintenant c'est une Française qui nous est envoyée, une bonne grosse fille de la campagne que je fis tout de suite envoyer à l'infirmerie, après lui avoir fait donner un long bain, car elle était vraiment dans un état indescriptible de saleté.

Dès qu'il me fut possible de l'examiner de plus près, je constatai que cette pauvre fille était atteinte de la collection complète de ce que certaines gens appellent encore les mauvaises maladies.

C'est alors qu'elle nous expliqua qu'elle avait pu venir jusqu'à Paris après la délivrance de Reims et que si elle était dans un si piteux état, c'est qu'elle avait été violée par tant de Boches qu'elle en avait oublié le nombre.

Mais la fille est sournoise et comme, à quelque temps de là, nous constatons que son récit varie sensiblement d'un jour à l'autre, brusquement je lui demande combien elle se faisait payer par les Boches pour leur accorder ses faveurs.

« Oh ! presque rien, monsieur, ils se mettaient à cinq pour me donner à peine trois marks », des marks d'avant-guerre, bien entendu.

Cette révélation, je l'avoue, diminua mes sentiments de pitié et je pensais même que dans l'état où elle se trouvait, cette grosse



paysanne avait dû rendre largement la monnaie de leur pièce de 3 fr. 75 à ses tristes amoureux, qui auront sûrement gardé de cette rencontre de douloureux et cuisants souvenirs.

## VII

## CRIMES FÉMININS

---

Depuis vingt-cinq ans que je fréquente les sombres couloirs de Saint-Lazare, j'ai connu beaucoup de criminelles et je dois avouer que quelques-unes étaient fort distinguées, appartenant même au meilleur monde.

Il s'agissait d'ordinaire de crimes dits « passionnels »; un mari dont on avait à se plaindre, ou tout simplement gênant, qu'on faisait disparaître en l'exécutant avec un mignon browning que tant de femmes portent dans leur réticule, — sait-on jamais ce qui peut arriver ? — où il voisine trop souvent avec le bâton de rouge, la boîte à poudre et le petit miroir.

Ces affaires étaient aux assises sans gravité.

Une femme jeune et jolie, drapée dans ses voiles de veuve, pleurant à fendre l'âme, sachant tomber en syncope au moment opportun;



une émouvante plaidoirie d'un grand bâtonnier montrant que l'existence de la malheureuse n'avait été qu'un long martyre par la faute de ce chenapan de mari, le vrai coupable ! Aucun jury n'y résistait ; c'était l'acquiescement, suivi parfois d'un somptueux engagement de music-hall, ou même d'un riche mariage.

Mais les temps sont changés ! « C'est vraiment curieux, — me disait assez récemment d'un petit air dépité une jeune criminelle, d'ailleurs antipathique et sans beauté — mais, depuis la guerre, les hommes sont devenus bien terre-à-terre. Plus de galanterie ! C'est à peine s'il m'est parvenu trois lettres d'amour en un mois, tandis que M<sup>me</sup> Steinheil, paraît-il, en recevait chaque jour par douzaines. C'est à n'y rien comprendre ! »

En vérité, il semble en ce moment que le crime passionnel soit moins en vogue et n'intéresse plus. On tue pour de l'argent, on tue par vengeance politique, mais l'amour s'est assagi, il a cessé d'être sanguinaire et ses flèches ne sont plus meurtrières.

\* \* \*

Depuis 1900, jusqu'à la guerre, Saint-Lazare n'a abrité dans ses murs qu'une seule condamnée à mort pour crime de droit commun.

C'était une Catalane qui vendait de l'ail du côté de Saint-Ouen ; son modeste commerce lui suffisait pour vivre lorsqu'une autre femme, vendant moins cher le même article, vint la gêner jusqu'à la ruiner dans ses affaires. Une haine implacable naquit entre les deux concurrentes, à ce point qu'à la suite d'une dispute violente, notre Catalane tua net, d'un coup de « navaja », la nouvelle venue.

Devant le jury la tenue de l'irascible commerçante fut déplorable et lorsque le Président lui demanda si elle regrettait son acte, elle répliqua, avec colère, dans son jargon, qu'elle n'avait qu'un regret : c'est de n'avoir pu « étripier » aussi les enfants de la victime.

Cette réponse imprudente lui valut la peine capitale, qui fut bientôt commuée en vingt ans de travaux forcés.



## VIII

### LES ESPIONNES

---

Mais la guerre se prolonge et voici les espionnes; l'aspect de Saint-Lazare va singulièrement changer.

Les espionnes, qu'il était nécessaire d'isoler, habitaient un quartier spécial, du côté de ce qu'on appelle la Ménagerie, suite de petites cellules grillagées, mais aérées et saines et dont la surveillance constante est plus facile à assurer. En temps normal, les détenues considéraient plutôt comme une faveur d'être placées au quartier de la Ménagerie; elles évitent ainsi la promiscuité des cellules ordinaires et certaines se plaisent à orner leur petite cage de rubans et de modestes fleurs en papier teinté avec le bâton de rouge et parfumé d'une pincée de poudre de riz!

Parmi les espionnes, six furent condamnées à



mort et quatre furent fusillées à Vincennes, la dernière seulement après l'armistice.

Pendant la guerre, seule la femme Ducimetièrre, malgré son nom et grâce à sa jeunesse — elle n'avait que vingt ans ! — obtint d'être grâciée.

De même, après l'armistice, la complice de la femme Aubert, dans l'affaire de la *Gazette des Ardennes*, vit sa peine de mort commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Marguerite Francillard, la femme Tichelly, fille Dufays, la femme Aubert, qu'on fit — cruauté inutile — attendre neuf mois après sa condamnation pour l'exécuter, enfin et surtout Mata-Hari, expièrent leur crime au polygone de Vincennes.

## IX

## MARGUERITE FRANCILLARD

---

Marguerite Francillard était une modeste et insignifiante petite couturière de Grenoble, qui eut la malchance de compliquer sa paisible existence en tombant éperdument amoureuse d'un « Suisse » fixé en Dauphiné, pays dont le pittoresque l'avait séduit à ce point qu'il avait décidé d'y séjourner ; excursionnant sans cesse, s'intéressant aux moindres détails, prenant des notes, il expédiait à l'étranger une volumineuse correspondance qu'il préférait confier à des amis, rencontrés comme par hasard, plutôt qu'à la Poste française. La guerre venue, le Suisse disparut et c'est alors qu'on apprit que cet inoffensif bourgeois était un espion boche et qu'il venait d'être promu à la direction du Centre allemand de renseignements, à Genève.



Loin de rompre avec son amant, qui exerçait sur elle une influence fascinatrice et dont elle a affirmé ignorer le triste métier, Marguerite Francillard se mit à faire la navette entre la Savoie et la Suisse ; ces fréquents déplacements attirèrent l'attention des inspecteurs de la Sûreté générale qui apprirent bientôt que cette femme, à chacun de ses voyages, portait à son ami des notes qui lui étaient remises par des individus de nationalités diverses et que, du même coup, on put ainsi, en filant l'espionne, cueillir tour à tour.

Venue à Paris sur l'ordre de son Boche, qui avait été sans doute averti que le trafic de sa maîtresse grenobloise était éventé, Marguerite Francillard, qui avait la dangereuse manie d'écrire, fut bientôt arrêtée dans un hôtel de la rive gauche. Peu après, le conseil de guerre la condamnait à mort.

Marguerite Francillard était une femme de taille moyenne, bien prise, svelte, pâle de visage, possédant une magnifique chevelure aux reflets roux, qu'elle portait volontiers dans la prison, nouée en deux longues nattes qui descendaient jusqu'au-dessous des genoux.

Très maîtresse d'elle-même, très calme, très douce, peu bavarde, quelque peu énigmatique, Francillard manifesta depuis sa condamnation des sentiments d'une fervente piété.

Photo Bert, Sabondiz, Succ<sup>r</sup>

MATA-HARI A 35 ANS



Le dimanche matin 9 janvier 1917, le directeur de Saint-Lazare me pria par téléphone de passer tout de suite à son cabinet. Il voulait m'annoncer que Francillard serait fusillée le lendemain matin et m'avoua qu'ayant placé, pour simplifier la surveillance, une autre condamnée à mort, la fille Dufays, dans la même cellule 12, il me demandait de chercher un prétexte permettant de séparer ces deux femmes, afin d'éviter, par humanité, à Dufays, cette « répétition générale » de sa propre exécution, prévue aussi comme prochaine.

Il me fut facile de trouver que cette cellule, qu'on ne pouvait suffisamment aérer par le froid vif de l'hiver, était vraiment trop exigüe pour cinq personnes : les deux condamnées, les deux détenues qui les surveillaient et la religieuse ; Francillard restée seule, ne se douta de rien et me remercia, au contraire, de l'avoir débarrassée de la compagnie de cette « Boche ».

L'émotion était générale quand on monta réveiller la condamnée ; pour la première fois, à Paris, on allait fusiller une femme.

D'abord sans voix, Francillard — comme Dufays, comme Mata-Hari, comme Aubert plus tard, — se mit à répéter : « Ce n'est pas possible !... Ce n'est pas possible !... »

Pourtant, le vénérable aumônier de la prison, l'abbé Dommergue, très ému lui-même, l'exhor-



tait au courage et à la résignation : « Nous sommes tous mortels, disait-il, c'est votre heure aujourd'hui ; je suis vieux, ce sera la mienne bientôt ; prions ensemble... » Dès cet instant Francillard, absorbée dans ses méditations, répondit à peine aux questions qu'on lui posait.

Rapidement vêtue d'une modeste robe grise, qui moulait gracieusement son jeune corps, les mains jointes, ses deux longues nattes dans le dos, elle fut conduite à la chapelle, pour y entendre la messe.

Plus de trente religieuses prosternées occupaient les prie-dieu des premiers rangs.

Derrière le groupe des sœurs, Francillard, le visage d'une blancheur de cire, le regard lointain, semblant détachée déjà des choses de la terre, s'agenouilla. J'étais auprès d'elle : elle ne faiblit pas un seul instant.

Un groupe d'officiers assistait à la messe ; parmi eux se détachait la fine et élégante silhouette du très distingué colonel Somprou, de la Garde républicaine.

La cérémonie se déroula dans un silence impressionnant. Une réelle émotion étreignit toutes les poitrines ; le tout petit enfant de chœur lui-même trébuchait en servant le prêtre.

M. Massard a écrit excellemment que « tous ceux qui ont assisté à cette scène admirable

dans sa simplicité, en ont conservé un souvenir ineffaçable de beauté douloureuse et de grandeur religieuse ! »

Lorsque le cortège arriva au donjon de Vincennes, un pénible incident se produisit : on était en effet de vingt minutes en avance sur l'heure marquée pour l'exécution. Il fallut attendre et tout le monde plaignit cette malheureuse du surcroît de souffrance inutile qu'on lui imposait !

Francillard fit preuve quand même d'un grand courage ; elle refusa de se laisser bander les yeux et comme elle en avait fait le serment à l'abbé Dommergue, pendant qu'on l'attachait au poteau, elle s'écria d'une voix encore assurée : « Je demande pardon à Dieu et à la France. Vive la France !... »

A cet instant, les fusils crépitent, la malheureuse maîtresse de l'espion boche s'affaisse, son corps restant accroché au poteau par un bras. De grosses gouttes de sang coulent tout le long des nattes fauves et se figent en une large flaque qui fume sur la terre glacée.



X

LA FEMME TICHELLY  
FILLE DUFAYS

---

La femme Tichelly, fille Dufays, née à Paris de mère allemande, avait trois enfants, dont un fils qui servait dans un de nos régiments d'infanterie. Elle avait été femme de chambre à l'hôtel Meurice.

Elle donnait l'impression d'une femme de basse condition, peu intelligente. Très allemande de sentiments, elle était en réalité une dangereuse espionne, très active, qui avait donné à nos ennemis des renseignements sur les mouvements de nos troupes et le fonctionnement de nos usines de guerre.

Condamnée à mort le 20 décembre 1916, elle fut fusillée le 15 mars 1917.

Dès son réveil, elle se fâcha très fort : « C'est impossible ! On n'a pas le droit de me tuer, je n'ai fait tuer personne, je suis innocente ». Con-



vaincue de l'inutilité de ses protestations, elle s'enferma dans un complet mutisme, paraissant indifférente à tout.

Devant le poteau, elle se redressa, refusa de se laisser bander les yeux et mourut sans prononcer une parole.

## XI

## MATA-HARI

---

Mata-Hari, en malais « Soleil » (littéralement « Œil du jour »), à qui toujours le mensonge ne répugna guère, avait prétendu, au temps de ses premiers succès, être venue au monde sur la côte de Malabar, au sein d'une famille de la caste sacrée des Brahmanes. Toute jeune encore, elle aurait été consacrée par sa mère, elle-même glorieuse bayadère, au temple de Siva et créature prédestinée, elle apprit ainsi, dès son enfance, les saints rites de la Danse Sacrée.

Quel âge avait-elle ? Elle l'ignorait elle-même, ne possédant pas d'état civil... ce qui lui permettait d'avoir toujours vingt ans.



Dans ses mémoires (Amsterdam, 1906) (1) signés de son père, mais à part le dernier chapitre, écrits de sa main sur le bateau, en route pour l'Amérique, elle confesse qu'elle n'est pas née à Java, mais à Leeuwarden, en Hollande, le 7 août 1876, au sein d'une famille d'honorables commerçants; son vrai nom est Marguerite Gertrude Zelle, fille d'Adam Zelle, négociant connu de la Frise et de dame Antge van der Meulen, femme très belle et très riche, qui mourut alors que sa fille Gertrude n'avait encore que quatorze ans.

Après la mort de sa mère, la jeune Gertrude fut mise en pension. Elle allait souvent à La Haye, où habitaient la plupart de ses amies et où, à peine âgée de dix-sept ans, elle fit

(1) Titre du Livre des Mémoires de Mata-Hari :

MATA-HARI  
Mevr. M. G. MAC-LEOD-ZELL.  
De Levensgeschiedenis mijner  
Dochter en mijne grieven  
tegen haar vroegeren Echt-  
genoot; met portretten, docu-  
menten, fac-simile's en bijla-  
gen  
doar  
A ZELLE Czn  
C. L. V. Veldt-Amsterdam.

*Traduction :*

MATA-HARI  
M<sup>me</sup> M. G. MAC-LEOD-ZELLE.  
L'Histoire de la vie de ma  
fille et nos griefs contre son  
ex-mari; avec des portraits,  
des documents des fac-similé  
et des suppléments  
par  
par A. ZELLE Czn  
C. L. V. Veldt-Amsterdam.

Livre de 224 pages in-quarto, illustré de 16 portraits dont un représentant Mata-Hari au bras de son mari, le jour de leur mariage.

connaissance de son mari dans des circonstances peu romanesques.

Le capitaine Mac-Leod passait en Hollande un congé d'un an; célibataire et désirant se marier, il avait fait insérer dans un grand quotidien de La Haye, une annonce matrimoniale. M<sup>lle</sup> Zelle lui répondit et eut bientôt une première entrevue avec l'officier. Son uniforme fit sur la jeune fille une grande impression. Le capitaine avait derrière lui sa première et même sa deuxième jeunesse, « mais cela le rendait encore plus piquant pour moi », avoua celle qui allait devenir sa fiancée.

On a faussement prétendu qu'avant la consécration des justes noces, la jeune Zelle aurait abandonné sa famille, au grand scandale des bourgeois de la ville, pour vivre en concubinage avec le major, qui aurait dû, pour cette raison, quitter la Hollande afin d'aller servir aux Indes Néerlandaises. Les choses se passèrent en réalité beaucoup plus correctement.

Fiancés le 30 mars 1895, Rudolf et Gertrude se marièrent quelques semaines plus tard. La cérémonie fut des plus simples; après la célébration du mariage, un déjeuner réunit les familles et les deux témoins, l'éditeur Becht et le journaliste Balbia Verster, à l'hôtel Américain à Amsterdam; le soir même les nouveaux époux partaient en voyage de noce pour Wiesbaden.



Le major Rudolf Mac-Leod, bien que Hollandais de naissance, était d'origine écossaise. La jeune mariée devenait donc « madame » Mac-Leod et n'avait aucun droit à s'intituler « lady », ce qu'elle fit pourtant, trouvant sans doute plus chic d'angliciser ainsi son nom.

Le couple habita d'abord deux ans Amsterdam, chez la tante Frida, parente du major, qui, ayant pris en grippe dès le début la jeune femme, fit son possible pour en détacher le major. Elle n'y réussit pas et le ménage, se séparant de la tante Frida, loua un appartement particulier ; l'amour semblait régner au jeune foyer et Gertrude fut très flattée dans sa vanité d'être présentée à la Cour.

Un premier enfant naquit en 1896 ; en souvenir d'un oncle du mari, vice-amiral, il reçut le prénom de Norman.

La naissance de ce fils, nous racontait elle-même Mata-Hari, fut pour le ménage, et pour toute la famille une très grande joie, car ni la grand'mère, ni la mère de lady Mac-Leod, n'avaient eu de descendance mâle.

En 1897, le capitaine, à qui déjà sa femme reproche dans ses Mémoires sa vie de dissipation, promu au grade supérieur, est nommé commandant du 1<sup>er</sup> bataillon de réserve à Malang (Java). Peu de temps après leur arrivée aux Indes, naissait une fille, Juana-Luisa.

Mata-Hari à cette époque, est encore heureuse.

En 1899, toute la famille s'installe à Medan (Sumatra). C'est là que le 21 juillet 1899 le petit Norman meurt subitement, empoisonné sur l'ordre d'une « babou », qui, en même temps, aurait essayé aussi de faire empoisonner la mère. L'indigène qui avait versé le poison à l'enfant a avoué une année plus tard, sur son lit de mort, qu'il s'agissait d'une vengeance ; la coupable était la maîtresse d'un inférieur de Mac-Leod, qui avait été traité injustement par ce dernier.

Peu de temps après, les parents et leur fille déménagent une nouvelle fois et vont habiter à Banjoé-Biroe, près de Semarang (Java). Là, commencèrent les premières scènes de jalousie de Mac-Leod, « jalousie injustifiée, écrit Mata-Hari dans ses Mémoires, puisque devant le tribunal d'Amsterdam il n'a rien pu me reprocher ».

Mais les événements se précipitent ; au dire de « lady » Mac-Leod, le major devient de plus en plus violent, il la cravache, lui crache à la figure, la menace de son revolver chargé et dans des accès de véritable folie, ne maîtrise plus sa colère. Il a communiqué à sa femme et à ses enfants une maladie de peau qui couvre leur corps de taches que Mata-Hari considère comme des accidents d'une grave maladie vénérienne,



alors qu'il s'agissait sans doute de simples lésions de grattage provoquées par la gale dont toute la famille était atteinte.

En 1901, le couple et sa fille rentrent à Amsterdam.

Le major est à la retraite, l'argent se fait rare, la gêne règne dans le ménage.

Le 27 août 1902, une demande en divorce est déposée à Amsterdam par Mata-Hari, qui va habiter chez sa tante à Arnhem, son mari doit lui payer une pension de 100 florins par mois, dont elle ne verra jamais la couleur.

C'est à cette époque que l'idée vient à Mata-Hari de faire du théâtre. Grâce aux conseils et à l'aide pécuniaire de son père, elle débuta en octobre 1903 à Paris.

\* \* \*

Ce récit, que nous fait Mata-Hari des événements qui ont marqué son existence depuis ses fiançailles jusqu'à ses débuts artistiques, nous inspirerait la plus grande pitié pour ses malheurs si nous ne savions qu'elle a toujours été apte à travestir la vérité à son profit. Il est certain que la douceur ne fut pas toujours sa qualité dominante et il ne faudrait pas s'étonner que le major n'eût pas toujours trouvé en elle le modèle des épouses. Emportée, volontaire, domi-

natrice, ambitieuse, il ne lui suffisait pas de jouer le rôle honorable mais modeste de femme d'officier ; dès cette époque elle se serait volontiers séparée de son mari, mais elle fut sans doute, un certain temps, retenue au foyer par l'affection qu'elle portait à son fils Norman dont la mort lui causa un violent chagrin.

Aussi la légende s'est-elle accréditée que dans un accès de farouche désespoir elle poignarda, dès qu'elle s'aperçut du crime, le cuisinier hindou qu'elle accusait d'avoir empoisonné son fils. Après ce meurtre, elle aurait été dans l'obligation de s'enfuir pour éviter d'être traduite en justice...

En vérité, Mata-Hari n'a jamais de sa main tué personne — elle a fait pire, plus tard ! — Mais il est certain que la disparition du petit Norman causa la désunion complète du ménage et le divorce, demandé cette fois par le mari, fut prononcé le 2 avril 1906, par le tribunal d'Arnhem.

Le major, à la retraite, n'est mort qu'un an après l'exécution de l'espionne, son ex-femme.

## MATA-HARI DANSEUSE

Mata-Hari ne pouvait avoir gardé qu'un vague souvenir des ballerines javanaises, qui n'ont



certainement pas été ses inspiratrices ; au temps où elle séjournait aux Indes Néerlandaises, la danse ne l'intéressait guère ; comment d'ailleurs aurait-elle prévu qu'elle deviendrait danseuse professionnelle ?

Son apprentissage fut purement académique ; elle n'eut jamais d'autre professeur qu'elle-même et elle fut, en somme, la créatrice du genre qui devait lui attirer de si brillants succès.

Elle débuta réellement à Paris en 1903 ; à cette époque, elle dansa, pour l'amour de l'art, devant un public restreint, chez la comtesse de T.... Tout à coup, elle dut cesser ses représentations et retourner en Hollande, menacée par son mari, dont elle redoutait les emportements.

C'est au printemps 1904 qu'elle revint à Paris pour ne s'exhiber qu'en octobre 1905 au musée Guimet où elle déchaîna l'enthousiasme du public (1).

Son succès fut triomphal !... « Mata-Hari dansait nue, seuls, ses deux petits seins étaient couverts de deux cupules de cuivre ciselé, retenus par des chaînettes. Des bracelets scintillants de pierreries y prenaient les poignets, les biceps et les chevilles ; tout le reste était nu,

(1) Voir l'article de Henri de Weindel, revue *La Femme d'aujourd'hui*, avril 1905. Cet article est reproduit in extenso dans les mémoires de Mata-Hari.

fatidiquement nu, des ongles des doigts à la pointe des pieds (1) ».

Sur une scène fleurie, discrètement illuminée, cinq musiciens hindous tiraient d'étranges instruments une musique « énervante et spasmodique » et l'assistance de choix, ravie, extasiée, ne cessait d'applaudir les attitudes voluptueuses, les gestes lascifs, d'une précision souvent inconvenante, les tremblements fébriles, les contorsions épileptiques de la danseuse dont la souplesse était telle qu'elle apparaissait tout d'abord comme un serpent qui se traînait, ondulait, rampait, puis se détachait de terre, s'élevait, s'animait et se métamorphosait peu à peu en une femme exquise !

Un de ses admirateurs, cité par M. Massard, dépeint ainsi une de ses danses un peu macabre : « Elle jaillissait d'entre les tombeaux et c'était comme l'âme innombrable et silencieuse des nuits qui glissait parmi les sombres sarcophages. Son corps onduleux flottait avec une grâce infinie parmi le désordre des voiles et l'ivresse des parfums, son regard épanchait la langueur vivante des orientales authentiques ».

Malgré sa nudité, la danse de Mata-Hari était chaste, assurait-on, aussi les femmes du monde ne craignaient-elles pas de fréquenter la dan-

(1) Louis DUMUR. — *Les Défaitistes*, Albin Michel, éditeur



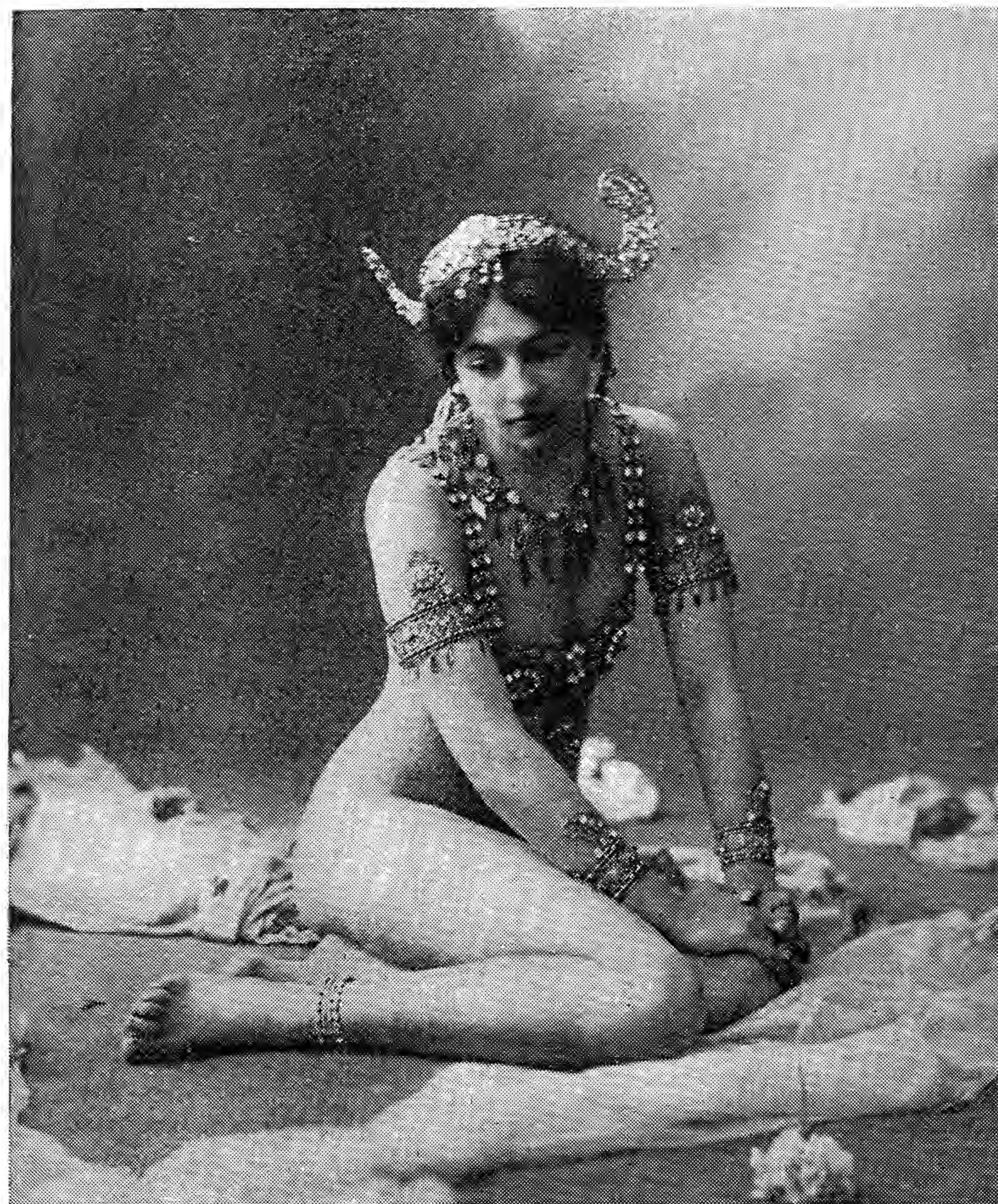
seuse et de conduire leurs filles chez elle, à Neuilly, dans son hôtel de la rue Windsor. Pourtant, dans un procès récent, une note adressée par M<sup>es</sup> Bourgoïn, Maurice Garçon et Alexandre Zevaès, à la première Chambre de la Cour d'appel de Paris, relate qu'il avait été fait grief par son gendre, à la fille du propriétaire du bazar de l'Hôtel-de-Ville, leur cliente, d'avoir conduit chez la danseuse une de ses filles encore mineure, qui avait fait connaissance avec elle dans un train de banlieue (1).

Mata-Hari devint vite la ballerine du grand monde ; par snobisme et malgré les cachets élevés qu'elle demandait, on la conviait à danser dans les cercles et les salons les plus aristocratiques, chez le prince Del-Drago, le comte Baraccini, la princesse Murat, l'ambassadeur du Chili, etc...

« Je l'ai vue, écrit M<sup>me</sup> Colette (2), dès son apparition à Paris, lorsqu'elle dansa chez Emma Calvé, entre les colonnes d'un temple, sveltes et nues comme elle-même. Elle ne dansait guère, mais elle savait se dévêtir progressivement et mouvoir un long corps bistré, mince et fier. Une fête hindoue la montra un peu plus tard dans un jardin, toujours nue au grand

(1) Pierre DUFAY. — *Le Mercure de France*, 15 juillet 1923

(2) M<sup>me</sup> COLETTE. — *Le Figaro*, décembre 1923.



MATA-HARI



soleil de juin et montée sur un cheval blanc à caparaçon et harnais incrustés de turquoises véritables. D'ambre le soir, sa peau devenait quasi mauve au clair du jour, inégalement, artificiellement teintée. Paris, engoué d'elle, vantait sa chaste nudité, enregistrait les anecdotes que Mata-Hari contait sur son passé plein de drames asiatiques.... Partout conviée, partout payée, elle arrivait nue, dansait vaguement, les yeux baissés, disparaissait roulée dans des voiles sombres. Un jour, une garden-party mit en face de moi, au détour d'une allée, une grande femme gauche, en costume tailleur à carreaux noirs et blancs qui me secoua la main et qui dut, pour que je la reconnusse, se nommer, car la carrure, la veste boutonnée trop haut, le soulier jaune, la voilette blanche à grands dessins et le chapeau malencontreux, tout cela prenait sur la pseudo Hindoue une signification telle que lady W..., divinatrice sans s'en douter, me demanda négligemment : « Qu'est-ce que c'est donc que cette Berlinoise ? »

Elle débute au music-hall, danse à l'Olympia, au Casino de Paris, à Marigny, aux Folies-Bergères et donne des conférences-spectacles.

M. Paul Olivier, dans la conférence qu'il fit aux Annales, le 24 décembre 1912, « Avec le concours de :



« M<sup>me</sup> Mata-Hari ;

« M<sup>me</sup> Sorga, chanteuse hindoue ;

« Du professeur Inayat-Khan, maître de musique du maharadjah Hyderabad et son orchestre hindou » ;

présentait au public la dansense en ces termes :

« Je n'ai pas à vous présenter M<sup>me</sup> Mata-Hari. Son nom et son art vous sont connus.

« Vous savez que, sous ce nom hindou, se cache une lady de très grande naissance ; que, née au bord du Gange, elle partage ses loisirs entre son ardente patrie et sa petite villa de Neuilly où elle s'isole, parmi le commerce tout brahmanique, des animaux et des fleurs.

« Il y a cinq ans, elle nous révéla au musée Guimet les danses des Devadasis : l'art sacré d'exprimer par d'harmonieux gestes les lointains mystères des religions disparues. C'était une sorte d'ébat chorégraphique dont la haute spiritualité n'était accessible qu'au petit nombre.

« Cette fois, elle va nous révéler un art d'un charme plus délicat et en même temps plus proche.

« La légende qu'elle va mimer : la légende de la *Princesse et de la Fleur magique*, est une des plus populaires et des plus poétiques de l'Inde.

« Une princesse se promène, au printemps de son âge, dans un jardin plein de fleurs. »

— Je me promène, chante-t-elle, dans le

jardin de la vie, comme une jeune fille qui va au puits chercher de l'eau.

Soudain, surgit une fleur merveilleuse

C'est l'amour...

Doit-elle ou non la cueillir ?

Voilà tout le thème.

Le voile qui flotte à ses mains, trait d'union rituel entre les yeux des regardants et l'âme de la bayadère, vous traduira ses combats.

A la fin, tomberont ses hésitations... et la princesse cueillera la fleur magique.

Cela est infiniment décent et délicat.

...Enfin, pour couronner notre plaisir, hélas ! trop mesuré, M<sup>me</sup> Mata-Hari va danser *la danse Chundra*, l'invocation à la lune, lorsque l'astre est dans son plein.

La lune hindoue ne ressemble guère à la Diane dédaigneuse de la mythologie grecque. C'est une divinité douce et compatissante, qui s'associe à nos passions et à nos peines.

Penchée au balcon du ciel comme au tendre visage, elle évoque l'image rayonnante de quelque jeune Dieu, dont, suivant le thème de la danse, la jeune bayadère est éprise.

C'est la sérénade de Pierrot, si ce n'est que les rôles sont intervertis.

« Comment plaire au céleste radjah que j'aime ? » soupire-t-elle.



Et les musiciens de répondre, à la façon du chœur antique :

— Souriez de toutes vos dents, cambrez votre taille, rendez-vous la plus belle qui soit !

Le jeu de divine séduction s'improvise entre l'astre attentif et la vierge coquette.

— O lune, ô mon amour, quitte ta demeure céleste, et viens dans mes bras, si tu peux !

Et les bras, ardemment, se tendent vers cette apparition si profondément attrayante et inaccessible ; symbole charmant de ce qu'il y a à la fois de divin et de fugitif, d'éternel et de décevant dans l'amour.

Toute la somptuosité et, en même temps, la gravité de l'Inde, vous apparaîtront plus sensibles encore que par des mots, à travers ce geste des bras, qui s'épurent en se dressant, comme toute forme qui s'élève.

Pauvres, à coup sûr, sont les mots, à côté du simple geste d'évocation et de prière, qui est le plus expressif et à tout prendre le plus beau des gestes humains.

A force d'audace, Mata-Hari arrive à s'imposer dans tous les milieux et à faire croire qu'elle est une grande artiste, alors qu'elle ignore tout de son art.

« Précisément, dans l'année qui précéda la guerre, écrit Antoine (1), je l'ai approchée d'assez

(1) ANTOINE. — *Le Journal. Courrier théâtral*, déc. 1923.

près ; l'erreur d'un impresario, à qui j'avais demandé pour Antar une danseuse hindoue remarquée jadis à Marigny, m'adressa à Mata-Hari ; ce n'était point elle que je cherchais, mais elle nous apparut si royalement belle, à Pierné et à moi, que nous l'acceptâmes volontiers ; elle travailla avec nous pendant quelques jours et j'ai rarement eu autant de fil à retordre avec n'importe quelle autre femme de théâtre.

« D'abord, nous nous étions aperçus avec stupéfaction que Mata-Hari ne savait pas danser ; cependant, nous n'avions plus le temps de la remplacer, nous partions donner la première à Monte-Carlo. C'est dans ce milieu de la Riviera que je pus voir évoluer Mata-Hari ; dès lors, ma conviction devint formelle à son égard.

« A notre retour, elle fut suppléée par M<sup>lle</sup> Napierkowska ; naturellement, il en résulta un procès dont j'ai gardé le dossier et qui peut-être serait de quelque intérêt pour un chercheur. Mais l'oubli s'impose autour de celle qui avait plus fréquenté la basse pègre internationale que les temples sacrés de l'Inde... »

Mata-Hari ne se contenta pas de danser à Paris et à Monte-Carlo, où elle parut en février 1906 dans « le roi de Lahore », de Massenet. Elle danse encore en Russie, aux États-Unis, en Allemagne surtout, où elle est aimée, où elle



*aime d'amour*, à ce point qu'elle pense un moment renoncer à la danse et à ses succès.

Nous trouvons la preuve des sentiments qui, déjà en 1907, agitaient le cœur de la danseuse, dans un récit de voyage de M. René Puaux, publié sept ans avant la guerre, sous le titre de « Paris-Karthoum » :

« Samedi. — Nous n'avons reçu qu'aujourd'hui, au départ de Naples, la liste complète des passagers ; mais les Parisiens qui sont à bord ont reconnu dès Marseille une célébrité, Mata-Hari, la fameuse danseuse hindoue qui nous révéla les danses sacrées, qui exigent la nudité. Elle a renoncé à Siva et à son culte, elle est devenue Berlinoise, elle parle l'allemand avec un accent aussi peu oriental que possible et compte bien finir ses jours sur les bords de la Sprée ; son plus vif désir est qu'on oublie sa brillante carrière et ses succès des musées Guimet et du Trocadéro ; « damit ist fertig » et l'Égypte ne l'attire point pour y chercher des danses nouvelles ». (1).

(1) *Le Temps*, 21 mars 1907.

### MATA-HARI AMOUREUSE ET COURTISANE

Pendant que tout Paris admirait la danseuse, de riches adorateurs se disputaient la femme et mettaient des fortunes à ses pieds pour obtenir ses faveurs.

Bientôt pourtant on se permit quelques critiques ; si l'art divin de la danseuse n'était en vérité que du bluff, la réputation de beauté de la femme n'était-elle pas aussi pour le moins exagérée ?

Paris s'était engoué très vite de cette grande femme étrange, un peu sauvage d'aspect, qui se montrait sans voiles dans un décor impressionnant, auréolée d'une légende un peu mystérieuse de danseuse sacrée.

Mais ici, on oublie vite et les emballements sont de courte durée ; on reconnut bientôt que la danseuse hindoue était surtout une aventurière et une courtisane qui, par ses folles exigences, avait ruiné déjà plusieurs de ses amants.

Un grand industriel, marié et père de famille, sacrifia sa fortune toute entière pour elle ; quand il n'eut plus rien pour satisfaire les fantaisies de sa maîtresse, il commit des indécitesses,



eut recours à de coupables expédients, fut alors arrêté et condamné, sans que Mata-Hari lui manifestât la moindre pitié ; il ne l'intéressait plus !

Déjà, avant la guerre, les jours maigres avaient, pour Mata-Hari, succédé à l'opulence.

Coûte que coûte, il fallait cependant que la danseuse trouvât de l'argent ; pour elle-même, d'abord, habituée à vivre sans compter et aussi pour venir en aide à son « fiancé », le capitaine Marow, prétendu aveugle de guerre, « son blessé de l'ambulance de Vittel », le seul homme, disait-elle avec un semblant de sincérité, qu'elle eût jamais aimé et qui, selon une absurde légende, devait entrer après sa mort dans un cloître.

La vérité est que le capitaine Marow, d'une bonne bourgeoisie moscovite, capitaine à la 1<sup>re</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> régiment russe, n'a jamais été aveugle et n'a même pas été blessé, bien qu'ayant fait toute la guerre sur le front français. Après l'armistice, il ne se montra guère amant inconsolable, puisqu'il ne tarda pas à se marier avec une Française, à Paris même ; on ignore ce qu'il est devenu depuis son mariage.

Pour se procurer des ressources, Mata-Hari était prête à toutes les besognes. Ni très intelligente, ni très instruite, mais très rouée, très vaniteuse, elle avait le grand désir de jouer un

rôle de premier plan, très largement rémunéré. Elle parlait couramment cinq langues et avait dans toute l'Europe les relations les plus étendues et les plus considérables ; des princes régnants, le Kronprinz, peut-être le duc de Brunswick, sûrement le président du Conseil hollandais Van den Linden, des ministres appartenant aux gouvernements de divers pays (1), des ambassadeurs, le préfet de police de Berlin, des militaires de haut grade, même des généraux, gardaient d'elle un tendre et reconnaissant souvenir et ne pouvaient, pensait-elle, lui refuser aucun service.

La guerre lui apparaissait comme une occasion exceptionnelle de faire fortune en offrant ses services à l'Allemagne, tout en montrant des sentiments d'attachement à la France et pour donner le change, en fournissant même à notre État-Major quelques renseignements.

Ainsi, qui donc se défierait d'elle ?

Mais elle put se rendre compte que nos ennemis toujours méfiants, du reste, payaient mal et sans hâte leurs espions. Elle toucha, dit-on, en tout, moins de 100.000 francs, sur

(1) On a prétendu que Mata-Hari avait été l'amie très intime d'un Ministre français de l'Intérieur M. M... Nous pouvons affirmer que la danseuse-espionne n'a jamais échangé une seule parole et n'a même jamais vu M. M...



lesquels elle eut à payer les frais considérables de ses déplacements. (1)

Lorsque, dans une cellule de Saint-Lazare, je pus observer en pleine lumière cette grande femme, hautaine et sans aménité, je me souvins, non sans étonnement, de l'avoir rencontrée déjà quelque temps auparavant, lors de mes visites comme médecin de la Préfecture, dans une maison de « rendez-vous » du quartier de l'Étoile. Il me revint même à la mémoire que M<sup>me</sup> H..., « directrice » de cette maison, m'avoua qu'elle ne pouvait vraiment pas exiger qu'une femme demandant 1.000 francs pour « un moment » se soumit à la visite médicale, d'autant plus, ajouta-t-elle, qu'elle n'allait nulle autre part ailleurs que chez elle et qu'elle ne la présentait qu'à ses clients les plus sûrs et les plus sérieux.

En réalité, Mata-Hari fréquentait plusieurs « maisons », mais laissait croire à chaque patronne qu'elle lui assurait l'exclusivité de sa personne.

La directrice d'une des maisons d'illusion les plus connues et les mieux achalandées me racontait que, lorsqu'elle avait « une demande » pour Mata-Hari, elle se rendait à Neuilly, où

(1) Avant la guerre déjà, Mata-Hari était immatriculée sous le chiffre « H. 21 » dans les cadres de l'espionnage allemand. Emile MASSARD, *Les Espionnes à Paris*, Albin Michel, éditeur

la danseuse avait été installée par un « ami », officier supérieur de l'armée allemande, qui vivait là sous un nom d'emprunt et dont la personnalité ne fut jamais exactement identifiée. Elle était reçue sans amabilité par la maîtresse de céans qui lui donnait audience, dans une attitude théâtrale, à demi nue, allongée sur sa « Récamier » ; la question argent semblait à peine l'intéresser, mais elle multipliait les questions à propos du « client » qui désirait la rencontrer. Était-ce un beau garçon ? Occupait-il une haute situation ? A quel milieu appartenait-il ? Était-il Français ou étranger ? Enfin, ajoutait-elle d'un air distrait sans paraître attacher d'importance à ce détail, « quel prix propose-t-il ? » Elle se montrait d'ailleurs variable dans ses prétentions, acceptant certains jours une modeste rémunération de ses faveurs, tandis que parfois, ajoutait mon interlocutrice, « elle les estimait à un prix si élevé que si je m'étais aissé faire — travaillant *honnêtement* avec elle « moitié, moitié » — elle aurait bien mangé ma commission. J'ai d'ailleurs compris plus tard le véritable sens de toutes les questions qu'elle posait et pour quelles raisons elle se montrait ou bien si exigeante, ou au contraire presque désintéressée en d'autres occasions ; c'est qu'elle espérait avoir de certains « amis », officiers, hauts fonctionnaires ou hommes politiques,



dans la douce intimité du tête-à-tête, d'utiles renseignements pour ses Boches qu'elle chérissait ».

Mata-Hari, pourtant, avait alors de pressants besoins d'argent et toute sa fortune se réduisait à des dettes ; mais ne possédant aucune notion d'ordre ni d'économie, elle dépensait sans compter et recevait à table ouverte dans son hôtel de la rue Windsor, à Neuilly, donnant des réceptions où fourmillait une société cosmopolite et mêlée, qui se pâmait d'admiration lorsque leur généreuse hôtesse apparaissait toute nue et se mettait à danser sur le gazon de son parc, sous un rais de lumière discrète.

Elle ne cherchait pas, par ses danses, à éveiller seulement des sensations d'art, elle voulait susciter le désir et ne quittait pas du regard l'homme utile qu'elle convoitait...

Mais on commençait à se défier et ce système de racolage artistique ne rendait plus. Mata-Hari dut baisser ses prix, quitter l'hôtel de Neuilly pour des « meublés », boulevard des Capucines, avenue Henri-Martin, avenue Montaigne et se contenter finalement d'une chambre d'hôtel, au Grand-Hôtel, ou au Plaza... C'était encore la misère dorée, mais la misère tout de même, faisant craindre pour bientôt l'écroulement irréparable... Il lui fallut alors chercher d'autres ressources et c'est aux Boches qu'elle s'adressa...

## MATA-HARI CHEZ LA DEVINERESSE

En 1915, Mata-Hari commanda chez M<sup>me</sup> D..., une antiquaire de l'avenue d'Antin, l'installation de l'appartement qu'elle préparait, disait-elle, pour son fiancé, un officier russe, alors sur le front de Champagne.

Le prix élevé de la commande incita M<sup>me</sup> D... à demander des arrhes à Mata-Hari, qui lui avoua n'être pas riche dans le moment, mais ajouta qu'elle devait bientôt toucher un million et demi en Hollande, où elle allait se rendre.

C'est au cours de ses fréquentes visites chez l'antiquaire, que Mata-Hari, ayant lié conversation avec une autre cliente qu'elle y avait rencontrée, eut l'occasion de connaître l'existence d'une devineresse, M<sup>me</sup> S..., dont on lui vantait la lucidité.

M<sup>me</sup> S... habitait à cette époque la banlieue Est où elle exerce encore actuellement.

M<sup>me</sup> S... avait été établie, avant la guerre, à Montmartre, rue C...; elle avait, paraît-il, une très belle clientèle et recevait notamment ces dames de l'Opéra et de l'Opéra-Comique ; le directeur de l'Opéra lui-même était, prétendait-elle, de ses clients, parmi lesquels elle comptait encore les plus hautes personnalités.



Mais elle avait elle-même une nombreuse famille, ayant eu dix-neuf enfants, et elle fut dans l'obligation de venir habiter la banlieue.

Elle a reçu une première fois Mata-Hari à une époque qu'elle ne peut préciser ; la danseuse lui dit qu'elle allait s'installer et faire de grandes dépenses, qu'elle attendait de l'argent qui tardait à venir, qu'elle devait faire un voyage assez lointain pour toucher cet argent et qu'elle désirait savoir si son entreprise serait couronnée de succès.

M<sup>me</sup> S... lui répondit qu'elle était malheureusement certaine qu'elle ne réussirait pas à toucher son argent.

Mata-Hari s'était fait faire le petit jeu pour 5 francs par M<sup>me</sup> S..., qui prédit l'avenir au moyen de dominos et de dés. Quelque temps après Mata-Hari revint, toujours très préoccupée de savoir si elle toucherait enfin son argent ; elle se montra ce jour-là très arrogante, elle parla de faire un voyage que lui déconseilla M<sup>me</sup> S..., celle-ci affirma même qu'elle rencontrerait de telles difficultés, que ce voyage lui deviendrait impossible à entreprendre ; Mata-Hari déclara alors : « Si je ne fais pas ce voyage, ce sont les Anglais qui m'en empêcheront ». A quoi M<sup>me</sup> S... répondit : « Si vous forcez la consigne, vous courrez les plus grands risques », et elle ajouta

textuellement : « Vous pouvez même être arrêtée et fusillée. »

Mata-Hari affirma qu'elle était la femme d'un officier hollandais, qu'elle gratifia même du grade de général, elle ajouta qu'elle avait une fille, qu'elle avait fait récemment un grand voyage et qu'elle avait eu beaucoup de succès sur le bateau.

Cette fois encore l'espionne se contenta d'une consultation à 5 francs.

Peu après, elle fit une troisième visite à M<sup>me</sup> S..., qui ce jour-là était absente. La danseuse se montra très contrariée de ne pas trouver chez elle la devineresse qui s'était rendue au cimetière.

On eut dans l'entourage de M<sup>me</sup> S... l'impression qu'un homme suivait Mata-Hari, qui, après quelques instants d'attente, repartit sans avoir vu M<sup>me</sup> S....

C'est peu de temps plus tard que Mata-Hari fut arrêtée. A quelques mois de là, M<sup>me</sup> S... fut interrogée par un inspecteur de la Sûreté au sujet des consultations qu'elle avait données à la danseuse.

M<sup>me</sup> S... raconta exactement ce qui s'était passé entre elle et sa cliente qui lui était d'ailleurs complètement inconnue.

M<sup>me</sup> S..., très patriote, dont un fils avait été tué à l'ennemi et qui en avait encore plusieurs



autres sur le front, se montra très émue lorsqu'elle sut que la femme qui était ainsi venue la consulter était une dangereuse espionne.

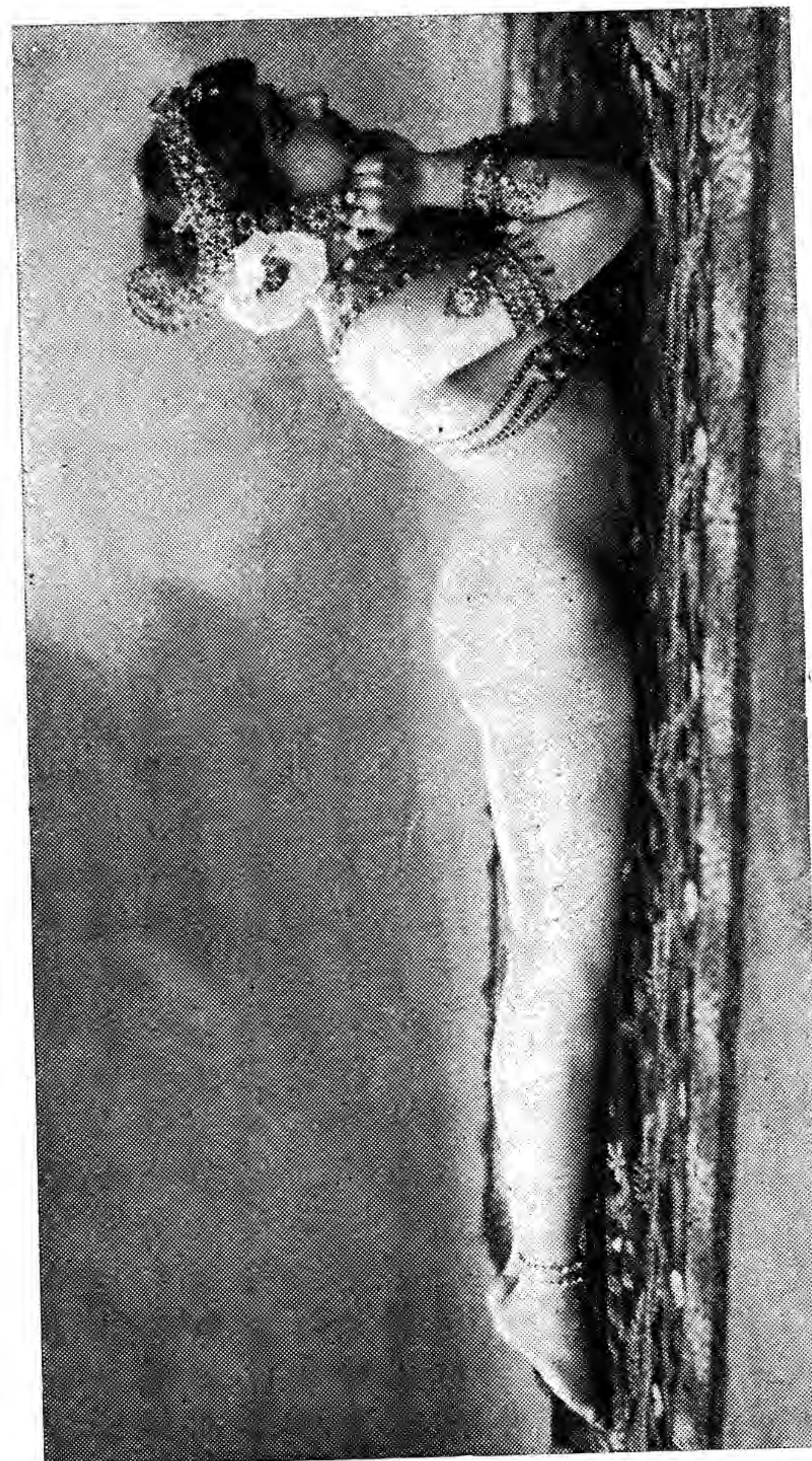
### LA BEAUTÉ DE MATA-HARI

Mata-Hari était-elle belle ?

Avant de donner mon impression, qui diffère peut-être de certains portraits qu'on a tracés de la danseuse sacrée, je dois avouer que, lorsque je connus Mata-Hari, elle n'était déjà plus très jeune, puisqu'elle avait dépassé la quarantaine. Je ne puis oublier non plus qu'une cellule de Saint-Lazare est un cadre qui ne flatte guère, d'autant plus que nos prisonnières, qui manquent « d'eau courante » et de miroir (il serait imprudent de laisser s'en servir celles qui auraient la tentation de se suicider) ne tardent pas à apporter quelque négligence dans leur toilette et à oublier même, pour la plupart, toute coquetterie.

Enfin, les traits de l'ex-danseuse pouvaient, à bon droit, être altérés par de sombres pensées.

Mata-Hari était surtout « décorative ». « Quel grand cheval ! » disait d'elle irrévérencieusement mon infirmière. « Elle n'a pas l'air commode la femme fatale ! Je ne me ferais pas à ce serpent ! il en avait du goût le Kronprinz ! » Telles sont



MATA-HARI



les réflexions que j'entendis à Saint-Lazare, où les espionnes n'avaient pas très bonne presse.

La danseuse était une personne de très haute taille, plutôt mince, quoique solidement charpentée, très brune, prétentieuse, assez distinguée d'allure, à qui, il faut le reconnaître, le nu seyait infiniment mieux que « l'habillé ».

Gertrude Zelle avait de longues jambes, nerveuses et musclées, avec de fines chevilles. Ses bras étaient très joliment modelés. Son ventre, malgré deux maternités, ne laissait voir aucune « craquelure », aucune vergeture.

Ses seins, qu'elle s'ingéniait à ne pas laisser voir, même à son médecin, manquaient, il faut le reconnaître, de toute qualité esthétique. On sait que toujours, alors qu'elle dansait, elle prenait grand soin de cacher sa poitrine sous des plaques de métal et des verroteries. Elle racontait volontiers, du reste comme le rapporte justement G. Carrillo (1), qu'elle avait eu autrefois des « seins menus, fermes, suaves, modelés, tels des coupes de corinthe ». Le jaloux major admirait à ce point la poitrine de son épouse, qu'il répétait souvent ne pouvoir se faire à l'idée qu'un autre homme se permettrait jamais de la contempler et d'y poser ses lèvres ; cette pensée le hantait et exaspérait sa jalousie.

(1) *Le Mystère de la Vie et de la Mort de Mata-Hart.* — E. Fasquelle, éditeur.



Or, une nuit, tandis qu'elle dormait, lady Mac-Leod fut réveillée par la sensation d'une vive douleur. C'était son mari qui, cruellement, dans un accès de folie, venait, avec ses dents, de mutiler ces merveilles de la nature !...

De ce jour, elle jura que sa poitrine resterait cachée à tous les yeux.

Mais la vérité était infiniment plus simple et moins tragique, Mata-Hari, sans avoir, comme on l'a écrit, une poitrine blette, ne possédait que de pauvres seins, presque inexistantes, aux mamelons pigmentés et trop développés et qu'elle ne se souciait guère de montrer.

Le visage de Mata-Hari, surtout vu de face, ne donnait rien moins qu'une impression de beauté ; il était du type asiatique, chevelure assez abondante, grasse, noire et plate, front bas, pommettes saillantes, bouche grande avec de grosses lèvres lie de vin, oreilles grossièrement ourlées, nez fort, un peu busqué, aux narines dilatées ; mais ses yeux noirs, bordés de longs cils, illuminaient singulièrement cette physionomie très mobile, sans finesse et qui n'avait rien de très féminin.

Mata-Hari gagnait singulièrement à être vue de profil et c'est la pose qu'elle prend dans ses plus jolis portraits.

La beauté de Mata-Hari, être sans charme, un

peu sauvage, n'était pas une beauté naturelle ; c'est certainement à force d'études devant le miroir, à force de volonté, que cette grande femme était parvenue à se composer une beauté, à donner à son visage les plus gracieuses expressions et à son corps les attitudes les plus plaisantes. Cette femme arrogante et volontaire avait voulu plaire et y avait réussi. Sa beauté, comme son talent, n'était en somme que du « chiqué ».

D'ailleurs la beauté de Mata-Hari était essentiellement journalière et comme « à transformation » ; il est même curieux de suivre ses modifications physiques, d'après l'ensemble des nombreuses photographies qu'on possède d'elle à tous les âges.

La voix de la danseuse, qui avait un accent indéfinissable fait de plusieurs accents, était rude et saccadée, elle roulait les « r » et parlait parfois avec tant de volubilité, qu'il était difficile de la comprendre...

On a voulu prêter à Mata-Hari le type israélite, la légende s'est même à ce point accréditée que tous ses « historiens » lui attribuèrent une origine juive ! Pour certains même, elle était bouddhiste ! En réalité, elle était et elle se déclarait protestante et c'est, d'ailleurs, M. Arboux, pasteur de Saint-Lazare, qui l'assista dans ses derniers moments.



## COMMENT FUT ARRÊTÉE MATA-HARI

Mata-Hari, pendant la guerre, revint en France pour la première fois, en 1915 ; elle avait été signalée comme suspecte au service de la Sûreté générale et sa fiche à la Préfecture de police — sur laquelle elle était inscrite comme étant née en Belgique, alors qu'elle était Hollandaise — portait la mention : « A surveiller ».

Prise en filature, on remarqua qu'elle passait surtout son temps dans les grands magasins et qu'elle achetait un nombre considérable de chaussures diverses ; cette surveillance inutile et coûteuse fut de courte durée et Mata-Hari, sans être autrement inquiétée, put bientôt quitter la France.

On la retrouve à Paris en 1916 ; cette fois, son arrivée fut signalée par les services du contre-espionnage anglais qui demandèrent qu'elle fût de nouveau étroitement surveillée.

Pourtant, les rapports des inspecteurs de la Sûreté chargés de contrôler les faits et gestes de l'espionne établirent bientôt que celle-ci se défiait et cherchait plutôt à donner l'impression de vivre tranquillement en petite bourgeoise, se désintéressant presque des événements.

Deux mois plus tard elle demandait un sauf-conduit pour se rendre à Vittel ; bien entendu, nos services furent immédiatement avertis de cette démarche. On organisait précisément à cette époque, tout près de Vittel, un camp important pour notre aviation de bombardement, c'était donc une excellente occasion de se rendre compte des intentions de Mata-Hari et le sauf-conduit fut délivré ; mais l'espionne s'apercevant qu'elle continuait à être surveillée revint bientôt à Paris, sans avoir donné lieu à la moindre remarque intéressante ; c'est alors que l'état-major de l'armée décida de brusquer les événements.

Le capitaine Ladoux, chef du service du contre-espionnage militaire, fit appeler l'espionne à son cabinet et lui annonça brutalement qu'étant suspecte à tous les alliés, ordre avait été donné de la renvoyer en Hollande.

Mata-Hari protesta énergiquement en donnant l'assurance que non seulement elle n'était pas au service de l'Allemagne, mais qu'elle désirait au contraire se rendre utile et se dévouer à la France ; elle fit même la proposition de se rendre immédiatement au quartier général allemand à Stenay, affirmant que, grâce à ses relations dans le grand état-major, elle se faisait fort d'arriver jusqu'au Kronprinz ; c'est à ce moment qu'elle fit l'aveu qu'elle avait



besoin d'un million, somme qui lui était indispensable pour pouvoir épouser le capitaine russe dont elle était éperdument amoureuse.

Le marché fut conclu et Mata-Hari fut chargée d'une mission en Belgique pour l'accomplissement de laquelle elle aurait à s'aboucher avec six de nos agents en territoire occupé belge. On savait parfaitement que cinq de ses agents ne nous donnaient que de faux renseignements et étaient en réalité au service de l'Allemagne, tandis que le sixième misait sur les deux tableaux ; or, on apprit dans la suite que ce dernier espion fut fusillé quelques mois plus tard, tandis que les cinq autres n'étaient aucunement inquiétés par les Allemands.

Il fut décidé que Mata-Hari serait dirigée sur la Hollande par l'Espagne. Nos services lui firent entendre qu'il était dans son intérêt qu'on agît ainsi ; en vérité, comme le chiffre des télégrammes échangés entre Madrid et Berlin nous était connu, on pensait pouvoir ainsi obtenir plus aisément la preuve de la trahison de Mata-Hari, mais celle-ci, qui ne resta que quelques jours en Espagne, se montra cette fois discrète.

Elle partit de Bilbao pour la Hollande sur le paquebot *Hollandia*, mais elle n'arriva pas à destination. En effet, suivant les ordres reçus, un des croiseurs anglais qui surveillaient

les bateaux neutres ne laissa pas Mata-Hari continuer sa route et elle fut refoulée sur l'Espagne où elle débarqua à Vigo ; de là elle se rendit à Madrid et s'installa au Palace-Hôtel, centre de toutes les intrigues, où s'agitait une foule élégante et cosmopolite, où tout le monde s'épiait, cherchant à savoir, cherchant à comprendre, à deviner les pensées de ses voisins. C'est au Palace-Hôtel que Mata-Hari se mit tout de suite en rapport avec le major Kallé, qui n'a pas droit à la particule « von » dont on fait d'ordinaire, à tort, précéder son nom. Il était attaché militaire d'Allemagne à Madrid et l'on se plaît à le considérer comme un homme d'une grande intelligence ; il a d'ailleurs été placé, après la guerre, à la tête du service de la propagande allemande.

Mata-Hari, au contraire de ce qu'on a écrit, négligea l'attaché naval allemand von Kron, dont elle connaissait sans doute certaines attaches et envers qui elle ne montra jamais une très grande confiance. Elle raconta donc au major Kallé tout ce qu'elle avait pu savoir en France, le mit au courant des relations plus ou moins intimes et d'ailleurs connues de tous, de certains personnages politiques français et l'informa des mouvements des troupes sur le front.

Mata-Hari eut en Espagne, pendant quelque temps, une existence très mouvementée ; elle



dînait dans tous les cercles, tâchant d'approcher les hommes de diverses nationalités qui lui semblaient pouvoir être utiles, elle fréquentait assidûment surtout les officiers de marine et l'on sait qu'elle est responsable d'un grand nombre de torpillages de bateaux transportant des troupes alliées au Maroc. Il lui arrivait du reste de se tromper, car elle fut cause du torpillage de bâtiments neutres et même espagnols ; cependant, au bout d'un certain temps, Mata-Hari, trop exubérante, trop connue, un peu encombrante même et ne pouvant plus être d'une grande utilité, devint gênante et le major Kallé décida de s'en débarrasser.

Un matin, arriva un sans-fil du Grand Quartier général allemand donnant l'ordre de faire rentrer Mata-Hari en France et faisant connaître qu'un chèque de 15.000 pesetas, payable par le Comptoir d'escompte, lui serait remis dès son arrivée à Paris par la chancellerie d'un état neutre, agissant comme intermédiaire.

C'était l'appât auquel l'espionne, toujours avide d'argent, devait se laisser prendre. Elle n'eut d'ailleurs pas la possibilité de toucher le montant de son chèque et Mata-Hari, la fastueuse, n'avait plus que quelques louis en sa possession lorsqu'elle fut emprisonnée à Saint-Lazare.

## MATA-HARI A SAINT-LAZARE

Mata-Hari, fut arrêtée par M. Priolet, au Piazza-Athénée, Palace-Hôtel, avenue Montaigne, et conduite à Saint-Lazare dans la matinée du 13 février 1917.

« La fille Zelle (Marguerite) dite Hari, habitant : Palace-Hôtel, de religion protestante, étrangère, née en Hollande le 7 août 1876, taille 1<sup>m</sup> 75, « sachant lire et écrire », était prévenue « d'espionnage, tentative, complicité, intelligence avec l'ennemi, dans le but de favoriser ses entreprises. »

Les ordres les plus sévères exigeaient qu'elle fût mise au secret absolu.

Notre première entrevue eut lieu dans une cellule dite « cellule capitonnée », ainsi dénommée parce qu'un capitonnage en tapisse les murs, afin d'éviter que, dans un accès de désespoir, la prisonnière ne cherche à se briser la tête contre les cloisons.

Cette cellule, *qui ne sert que dans des cas exceptionnels*, n'a pas de fenêtre et n'est que faiblement éclairée par une étroite lucarne grillagée et haut placée devant laquelle brûle, à l'extérieur et hors d'atteinte, une mince flamme de gaz.



Un judas permet de surveiller jour et nuit la prisonnière qu'on a débarrassée de tous les objets pouvant être utilisés pour un suicide. Un matelas forme tout l'ameublement de la « capitonnée ».

Je pensai que j'allais me trouver devant une femme effondrée de douleur. En vérité, je me trompais complètement.

Quand je demandai, comme j'en avais mission, à la trop célèbre espionne, si elle n'avait à se plaindre d'aucun trouble de sa santé, elle me répondit, en me toisant de toute sa hauteur, qu'elle n'avait que deux désirs à exprimer, qui étaient qu'on mît à sa disposition... le téléphone et qu'on lui donnât un bain.

Je lui répondis que la première demande n'entraînait aucunement dans mes attributions et que je ne pouvais vraiment adresser à la pharmacie semblable ordonnance. Il m'était plus facile de prescrire le bain qu'elle réclamait et je dois ajouter ici qu'elle n'eut jamais la sottise prétention — comme on l'a dit et même écrit — de prendre des bains de lait ! Jamais non plus elle n'eut droit à son bain quotidien.

J'eus à revoir l'espionne le lendemain ; je fus écoeuré par l'odeur de sa cellule et comme elle demandait qu'on voulût bien l'autoriser à soigner certaine maladie dont elle se disait

atteinte, on la transféra dans une cellule dépendant de l'infirmerie.

Après son passage à l'infirmerie, Mata-Hari fut placée, peu de temps avant son procès, dans la cellule, où plus exactement dans la pistole 12, qui lui fut définitivement attribuée et qu'elle habita durant sa détention.

Comme prévenue, la prisonnière avait le droit de faire venir à ses frais ses repas de la cantine ; elle restait seule, bien que très surveillée, une grande partie de la journée, tandis que, la nuit, une fille de service occupait un lit voisin.

## LE CONSEIL DE GUERRE

Mata-Hari, qui en était à son deuxième séjour en France depuis le début des hostilités, fut arrêtée, comme nous l'avons vu, le 13 février 1917.

Elle comparut les 24 et 25 juillet devant le troisième Conseil de guerre de Paris, que présidait avec une haute autorité et une grande impartialité le distingué colonel Somprou, de la Garde républicaine. Elle était accusée « d'avoir, à l'étranger et en France, entretenu des intelligences avec les agents d'une puissance ennemie dans le but de favoriser les entreprises de



cette puissance ; elle avait, en plus, à répondre du crime d'avoir communiqué à cette puissance de nombreux documents et renseignements sur la politique intérieure de la France et l'offensive du printemps de 1916 ».

L'interrogatoire patient, serré et habile du colonel Somprou établit que « Mata-Hari qui, au jour de la déclaration de guerre, fréquentait à Berlin les milieux politiques, militaires et policiers, était au service de l'Allemagne. Elle était immatriculée sous un numéro d'ordre dans les services de l'espionnage allemand, s'abouchant directement, hors du territoire français avec de hautes personnalités ennemies, chefs notoires de l'espionnage, et avait reçu de l'Allemagne depuis le mois de mars 1916, à diverses reprises, des sommes importantes comme rémunération des indications fournies par elle (1). »

Après le défilé d'une douzaine de témoins, tant à charge qu'à décharge, qui donna lieu, pour certains, à des scènes pénibles et même

(1) Communiqué du Gouvernement militaire, *La Presse*, 15 oct. 1917.

Il a toujours été impossible jusqu'ici d'avoir communication des pièces du procès et du jugement de Mata-Hari. Il faut le regretter, ne serait-ce que pour pouvoir combattre, avec des arguments irréfutables, la légende qui, dans certains milieux étrangers, tend à représenter la Danseuse Rouge comme une victime condamnée sans preuves suffisantes.

dramatiques, le lieutenant Mornet soutint l'accusation avec sa vigueur accoutumée.

M<sup>e</sup> Édouard Clunet, commis d'office par le bâtonnier Henri Robert, présenta ensuite, avec une émotion mal contenue, la défense de Mata-Hari.

Après trois quarts d'heure de délibération, le Conseil rentra en séance : à l'unanimité Mata-Hari était condamnée à la peine capitale ; c'est par son défenseur en larmes que l'espionne apprit la terrible condamnation prononcée contre elle.

— C'est impossible ! impossible ! s'écria-t-elle. Au bout de quelques minutes de stupeur, elle reprit son calme apparent et c'est d'un pas énergique qu'elle se rendit à l'audience, où le greffier Rivière, en présence de la garde en armes, lui donna lecture de la sentence. Elle répéta alors à mi-voix : « C'est impossible ! c'est impossible ! (1) » Puis elle s'empressa à demander à signer son pourvoi en révision. Elle fut conduite à cet effet au greffe du troisième Conseil de guerre où la rejoignit son défenseur avec lequel, d'une voix haute et calme, elle s'entretint durant plus d'un quart d'heure.

Lorsqu'elle quitta le greffe, elle affectait une

(1) *Le Figaro*, 26 juillet 1917.



grande énergie; sur ses lèvres errait un sourire machinal.

Le même jour avait été également condamné à mort, mais par le deuxième Conseil de guerre, un ancien officier finlandais, l'espion Mathias Michelson, coupable d'avoir fait parvenir à l'Allemagne, à l'aide d'une écriture secrète, des renseignements sur notre aviation. Il n'y avait aucune corrélation entre ces deux affaires (1).

#### RETOUR DE MATA-HARI A SAINT-LAZARE APRÈS SA CONDAMNATION

Mata-Hari, qui avait séjourné à la Conciergerie pendant la durée de son procès, fut immédiatement après, ramenée à Saint-Lazare, où elle réintégra la pistole 12, qui lui avait été attribuée à la suite de son passage à l'infirmerie.

Pour les condamnées à mort, mince avantage, la pistole était gratuite; on ne les y plaçait il est vrai, que pour les mieux isoler.

La condamnation à mort de la danseuse va modifier l'aspect de la pistole. En effet, ainsi que l'exigent les règlements, trois lits parallèles furent dressés dans la cellule et deux déte-

(1) Pierre DUFAY. — *Mercur de France*, 15 juillet 1923.

nues, spécialement choisies parmi les mieux notées, furent placées auprès de l'espionne pour lui tenir compagnie dans la journée et coucher la nuit l'une à sa droite, l'autre à sa gauche.

Les sœurs, en se relayant, veillaient la nuit et assuraient une constante surveillance, confiée durant le jour à la sœur Léonide.

Mata-Hari, comme toutes les condamnées à mort, eut droit aux quelques douceurs permises par les règlements, consistant à pouvoir lire et même fumer; mais la danseuse lisait peu et ne fumait pas. L'avantage le plus apprécié était d'avoir une cuisine plus soignée et plus choisie que l'ordinaire tout à fait frugal des autres détenues.

A Saint-Lazare, la bonne sœur Aurea qui, depuis plus de vingt ans, préside aux destinées des cuisines, servait elle-même les repas de la danseuse, douée d'ailleurs d'un bon appétit et qui avait droit, le matin, à du bouillon et à du café; à midi, à un plat de viande grillée ou rôtie, avec des légumes, à du café et à du vin; le soir, à une soupe, à un plat de viande garnie et à du vin.

La condamnée, dans les premiers temps, par ordre, ne devait jamais quitter sa cellule et souffrait beaucoup de cette claustration. Plus tard, on lui permit une promenade quotidienne dans la grande cour.



A part les religieuses et moi-même, accompagné de mon excellent interne le docteur Bralez ; en dehors du pasteur Arboux et du vénérable abbé Dommergue, aumônier catholique de Saint-Lazare, qui venait la voir sur sa demande et avec qui elle aimait à s'entretenir, *Mata-Hari* ne reçut jamais aucune visite dans sa cellule.

D'ailleurs elle n'aimait guère les intrus ; si elle accepta un jour la visite de notre collègue et ami, le docteur Émery, elle ne voulut pas permettre à son interne de pénétrer jusqu'à elle : « Qu'il sorte celui-là, pourquoi vient-il me voir ? Je ne suis pourtant pas une bête « courieuse ».

Jamais, pendant les huit mois que dura sa détention, on ne lui porta ni friandises, ni fleurs et ceux qui prétendent le contraire se trompent complètement.

Jamais, *Mata-Hari*, en dehors de la correspondance officielle ayant trait à son affaire, ne reçut aucune lettre particulière et les trois lettres qu'elle écrivit lui furent retournées.

Douée d'une assez jolie voix, *Mata-Hari* se plaisait à chanter des cantiques que lui apprenait sœur Claudia ; mais ses meilleurs moments étaient certainement ceux que pouvait lui consacrer sœur Léonide.

Sœur Léonide — qui rit de bon cœur quand

Lundi matin

Monsieur le Docteur :

Voulez vous avoir  
la bonté, d'approuver  
ma lettre ci jointe,  
adressée au Commandant  
Schraden ?

Je n'en veux plus  
Il me faut de l'air,  
et un peu de mouvement.  
Cela ne les empêche  
pas de me Fall, s'ils le  
desirent absolument, mais  
il est inutile, de me  
faire souffrir, enfermée  
comme ça. J'ai trop  
de mal. Je vous salue



recommandant si vous  
 voulez m'aider à obtenir  
 la petite promenade  
 quotidienne.  
 C'est mon avocat Maître  
 Cluett, qui m'a écrit,  
 et conseille de se  
 demander à vous, et  
 au Commandant Jorralin

Mes remerciements sincères  
 et sentiments les plus  
 respectueux

voire  
Marie - Marie

je lui apprends que, dans les journaux et même dans les livres, on l'appelle « Petite sœur Marie » — est la grande doyenne de Saint-Lazare. Très intelligente, très franche, très vive malgré son âge, sœur Léonide, de petite taille, assez forte, au visage coloré, est une femme énergique qui, de sa grosse voix de Méridionale, a coutume de donner ses ordres en employant un langage un peu vert, qui n'est pas toujours rigoureusement protocolaire. Tout le monde, à Saint-Lazare, aime et respecte sœur Léonide et a éprouvé une joie sincère lorsqu'on apprend que le garde des Sceaux venait enfin de lui décerner la croix de la Légion d'honneur, récompense si bien méritée par toute une vie de dévouement et d'abnégation.

La bonne sœur a été chargée, pendant la guerre, de la surveillance de toutes les espionnes et jamais, grâce à son tact, à sa patience, aucun incident ne s'est produit.

« Souvent, me dit-elle, je n'ai pas dormi tranquille et il m'est arrivé bien des fois de me lever en pleine nuit pour voir si tout allait bien dans « mes cellules ».

« Dans les premiers temps du séjour de Zelle à Saint-Lazare, dès cinq heures du matin, je venais lui porter une tasse de café. Elle en a été très touchée et elle, qui n'était pas commode au début, est devenue douce et gentille comme



un agneau. Elle ne se doutait pas, la pauvre fille, que si j'allais la voir, la tasse de café n'était qu'un prétexte ; mais il me tardait de savoir si elle ne s'était pas pendue dans la nuit. On a toujours la frousse avec ces bonnes femmes-là ».

Durant sa longue détention, Mata-Hari fut ce qu'on appelle une bonne détenue, peu exigeante, d'humeur pourtant variable, très heureuse lorsqu'on voulait bien lui consacrer un moment pour causer avec elle. Volontiers elle aurait parlé de son affaire, se vantant des services que, bien qu'étrangère, elle avait rendus aux Français, qui la faisaient maintenant tant souffrir et voulaient la « touer » ; mais on s'efforçait de détourner la conversation et la condamnée se plaisait à raconter sa vie, agréablement d'ailleurs, émaillant son récit de beaucoup de détails vrais ou faux.

On ne l'entendit jamais parler devant les Sœurs de ses aventures amoureuses. En revanche, la littérature ne semblait guère l'intéresser, malgré ce que prétend notre grand ami Gomez Carrillo qui, en écrivant de l'histoire, ne peut s'empêcher d'oublier tout à fait qu'il est un excellent romancier.

## AVANT L'EXÉCUTION

Mais plus les jours passaient, plus la perspective de son exécution préoccupait justement Mata-Hari.

Il faut bien reconnaître que, pour les condamnés à mort, plus que l'exécution, le vrai, l'épouvantable supplice, est cette attente de la mort pendant des semaines et des mois. Aussi toutes les condamnées se plaignaient-elles d'insomnie et ce qu'elles réclamaient, toutes aussi, c'était qu'on leur fournît les moyens de dormir... et de ne pas penser.

Les jours passent, les pourvois en revision, puis en cassation, sont tour à tour rejetés et la presque certitude grandit qu'un prochain matin, la porte s'ouvrira et qu'il faudra en finir... Ce n'est que lorsque les premières lueurs du jour se montrent, que la condamnée, plus calme, assurée que « ça ne sera pas pour ce matin », peut enfin s'assoupir.

Mata-Hari n'a jamais douté qu'elle serait fusillée. La légende selon laquelle elle croyait que son exécution ne serait qu'un simulacre, n'est même jamais venue jusqu'à ses oreilles, et son auteur avoue lui-même qu'elle n'est qu'un produit de son imagination.



A-t-elle cru davantage qu'elle serait échangée contre un général français, arrêté et condamné à mort en Allemagne ? Sur ce point, l'espionne ne s'est jamais étendue. Mais ce qu'elle nous a dit, sans que nous sachions si ces propositions ont franchi les murs de Saint-Lazare, c'est que, si elle le voulait, elle pouvait par ses relations faire élargir dix des nôtres, incarcérés dans les prisons allemandes. Elle était certaine d'aboutir, prétendait-elle, mais il était indispensable qu'on lui assurât qu'elle serait relâchée et mise en liberté sans condition. Si ce service ne devait lui valoir d'autre bénéfice que la commutation de sa peine en travaux forcés, elle préférait mourir. Tout, même le pire, plutôt que de rester en prison.

Mata-Hari ne pleurait pas et n'a jamais manifesté de désespoir ; elle est toujours restée maîtresse d'elle-même, mais elle ne cessait de se répandre en invectives contre ceux qui la faisaient souffrir et finissait rageusement sa tirade habituelle par ces mots, vingt fois entendus : « Oh ! ces Français ! ».

Elle assurait toujours qu'elle ne faiblirait pas devant la mort et elle tint parole.

En vérité, Mata-Hari, depuis sa condamnation, crânait, mais avait peur.

Très fière, très orgueilleuse, elle n'a pas

voulu qu'on s'aperçût de ses terribles appréhensions et elle a joué jusqu'au bout la comédie du courage et de l'indifférence. Encore jeune, pleine de vie, pleine d'ardeur, elle ne pouvait admettre qu'elle eût rempli déjà tout son rôle terrestre, se croyant appelée encore aux plus hautes destinées.

Sœur Léonide, après sa dure journée, ne quittait pas l'espionne avant qu'elle fût couchée. Celle-ci, chaque soir, avec un regard qui se faisait plus angoissé, alors qu'elle sentait que la fin approchait, demandait tristement à la Sœur, qui trouvait toujours quelques bonnes paroles pour la rassurer : « Croyez-vous, chère petite mère, que je puisse dormir tranquille cette nuit ? »

A cette minute-là, en exprimant ses craintes, Mata-Hari était sincère.

\* \* \*

Le dimanche est jour de détente pour les condamnées à mort ; c'est une journée qu'on est sûr de vivre de son commencement à sa fin, car il n'y a jamais d'exécution le dimanche.

Or, le dimanche matin 14 octobre, je me rendis à Saint-Lazare où j'appris que c'était pour le lendemain matin. J'eus un entretien



avec la sœur Léonide et selon notre habitude, nous nous rendîmes dans la cellule de l'espionne.

A voir notre visage naturel et calme, elle pensa certainement que, « si c'était pour bientôt », nos traits eussent trahi tout de même une certaine émotion et elle se montra rassurée.

Après m'être inquiété de sa santé, nous parlâmes de banalités et j'amorçai la conversation sur le sujet de la danse. « Voyons, dit sœur Léonide, de sa bonne voie rude, faites-nous voir un peu, Zelle, comment vous dansiez ? »

Alors Mata-Hari se leva, son front s'illumina, elle dégagea un peu sa robe et, souriante, esquissa quelques pas...

## LE RÉVEIL. — L'EXÉCUTION

Le lendemain matin, peu après quatre heures, j'arrivai à Saint-Lazare. Il faisait froid. Devant la gare de l'Est, des permissionnaires chantaient; d'autres, allongés sur le trottoir, dormaient sur leur sac. Ces poilus français ne se doutaient pas que, peu d'instant plus tard, on allait infliger le châtement suprême à une de leurs plus cruelles ennemies, à une femme qui avait fait

tuer les leurs par centaines. Il faut ici rappeler, en effet, que le nombre de nos poilus que l'espionne a fait poignarder dans le dos dépasse, à ce qu'on assure, l'effectif d'une division !

Devant Saint-Lazare déjà sont arrivées les quatre automobiles du « cortège », éclairées et stores baissés.

J'entre et tout de suite je constate que si nous étions une trentaine « d'invités » lors des exécutions précédentes, nous sommes, cette fois, plus de cent. Civils et militaires se bousculent, au milieu d'un brouhaha quelque peu scandaleux, dans le greffe et dans les couloirs du rez-de-chaussée.

Je pénètre chez le directeur, dont le cabinet est encombré de gens d'importance; c'est à peine si on reconnaît les visages dans une atmosphère noire de fumée; on boit du café chaud apporté de la communauté.

Le directeur, M. Estachy, me dit à l'oreille : « On prend les dernières mesures... »

Toute cette assistance, parlant à voix basse, me paraît pâle un peu.

Tout à coup, une voix mâle retentit. C'est le commandant Julien qui annonce : « Voici l'heure, messieurs, on va monter ».

En hâte la foule des assistants se précipite à sa suite vers la porte donnant accès à l'intérieur de la prison.



Le colonel de la Garde, le colonel Somprou, Président du Conseil de guerre, qui a toujours fait preuve d'un tact si parfait, apercevant cette affluence, commande alors avec fermeté que, seules, les quelques personnes autorisées monteront jusqu'à la cellule; les autres attendront en bas et lui-même donnera l'exemple.

A ce moment, un petit vieillard à figure blême, qui n'est autre que M<sup>e</sup> Clunet, se fraye un passage jusqu'à l'officier et l'interpelle d'une voix que l'émotion fait trembler : « Commandant ! Commandant ! excusez-moi, je ne me sens pas le courage de monter, mais dites-lui bien que je suis là tout près et qu'elle soit assurée que, jusqu'au bout, je ne l'aurai pas abandonnée. »

« Je n'ai pas à faire vos commissions, maître, réplique durement l'officier, ce que vous avez à dire à cette femme, dites-le vous-même. » Et l'avocat, se soutenant à peine, suivit le petit cortège qui monte jusqu'à la cellule...

On arrive au greffe du premier étage, sorte de carrefour surnommé « le pont d'Avignon »... où, nous l'avons noté déjà, tout le monde doit passer pour se rendre dans les divers quartiers de Saint-Lazare.

On suit le long couloir, faiblement éclairé par un bec papillon et nous remarquons que, pour amortir le bruit qui aurait pu donner des soupçons à la condamnée, les bonnes sœu

ont jeté des bouts de tapis, des couvertures, sous nos pas.

Sœur Léonide ouvre la cellule; l'officier, voyant trois femmes couchées, lui demande : « Laquelle ? » — « Celle du milieu, répond la religieuse. »

Mata-Hari, dont j'avais fait doubler, la veille, la dose de chloral, dort entre les deux détenues gardiennes qui ont compris et, sanglotantes, sautent de leur lit.

La sœur chargée de veiller est à genoux et prie, son visage de cire éclairé par la lueur tremblotante d'une veilleuse.

Le commandant secoue la condamnée, qui ouvre des yeux d'épouvante, cherche à parler et qui, assise sur son séant, se soutenant sur ses poings crispés placés en arrière, écoute l'officier lui annoncer d'une voix ferme mais émue : « Zelle, ayez du courage, le Président de la République a rejeté votre pourvoi, l'heure de l'expiation est venue ! »

Alors, il se fait un grand silence. On ne voit dans la pénombre que deux yeux qui flamboient.

D'une voix sourde d'abord, mais qui peu à peu se raffermi, Mata-Hari répète au moins par dix fois : « Ce n'est pas possible ! ce n'est pas possible !... »

Très vite, elle reprend ses esprits; à sœur Léonide qui, penchée vers elle, l'encourage, elle



répond : « Ne craignez rien, ma sœur, je saurai mourir sans faiblir, vous allez voir une belle mort ! »

Je lui offre un flacon de sels à respirer. « Merci, docteur, dit-elle ; vous le voyez, je n'ai pas besoin de ça. » Cependant, elle accepte un grog que lui tend notre ami Bralez.

La condamnée commence à se vêtir, ou plutôt à se laisser vêtir et la plupart des assistants se retirent par discrétion.

Je reste près d'elle pendant qu'on commence à l'habiller, étendue sur son lit ; sa chemise, qui n'était pas de toile grossière, comme on l'a dit, car son linge personnel lui avait été laissé, se soulève, tandis qu'elle fait un mouvement et découvre plus haut que les jambes. Une religieuse veut la couvrir. « Oh ! laissez donc, ma sœur, ce n'est pas le moment de faire de la pudeur. »

Peu à peu, le visage de Mata-Hari prend une expression dure et coléreuse ; alors, tandis qu'on lui passe ses vêtements, elle ne va plus cesser de monologuer : « Oh ! ces Français !... A quoi ça va leur servir de m'avoir tuée ; si encore ça leur faisait gagner la guerre. Ah ! ils verront !... C'était bien la peine que je fasse tant pour eux... et pourtant, je ne suis pas Française... « Ma sœur, je voudrais qu'on me donne ma robe la plus chaude, car il fait froid

ce matin ; je veux aussi mes jolis petits souliers, j'ai toujours aimé à être bien chaussée. »

Pendant ce colloque, la danseuse, tranquillement, se poudrait !... Puis, tout à coup : « J'ai à parler à mon pasteur. »

M. Arboux s'approche ; il a demandé un peu d'eau, dont on emplit un gobelet de prisonnière, qui tremble dans sa main. Sur sa demande, on le laisse s'entretenir en tête à tête avec la danseuse. Mata-Hari, paraît-il, recevait *in extremis* le baptême.

Pendant que s'accomplit cette très simple cérémonie, je reste à la porte de la cellule, en compagnie de M<sup>e</sup> Clunet. « Quelle tristesse, me dit le vénérable avocat, de tuer en pleine force une telle femme ; c'était pourtant une belle intelligence ; c'est grand dommage, vraiment, qu'il n'ait pas été possible, au lieu de la faire disparaître, de se servir de ses qualités au bénéfice de notre pays. »

Mais la porte s'ouvre ; le pasteur sort, les yeux embués de larmes et nous invite à rentrer.

Mata, bien droite, sans soutien, l'air altier, paraît vraiment nous recevoir. Revêtue de sa robe tailleur bleue, à longue jaquette, bordée de blanc, son chapeau canotier sur la tête, elle se gante posément.

« Je suis prête », dit-elle avec assurance et, se



tournant vers moi : « Merci une dernière fois, docteur, pour tous vos soins et pour votre sollicitude. »

Puis, s'adressant à la sœur Léonide : « J'ai beaucoup voyagé, ma sœur, eh bien ! cette fois, c'est mon dernier voyage. Je pars pour la grande gare, mais n'en reviendrai pas... Allons, voyons, faites comme moi, petite mère, ne pleurez pas ! »

Un officier s'approche, lui demandant, comme le veut la loi, si elle n'a aucune révélation à faire. « Aucune, répondit-elle sèchement et si j'en avais, vous pensez bien que je les garderais pour moi. »

La loi voulait aussi qu'une dernière question lui fût encore posée (1).

C'est le docteur Socquet, médecin expert, qui en est chargé. Tout doucement, il demande à Mata-Hari si elle n'a aucune raison de se croire enceinte. « Oh ! sûrement non, réplique-t-elle, presque en riant, comment voudriez-vous ?... »

Elle s'engage alors dans le long couloir,

(1) « Si une femme condamnée à mort se déclare en état de grossesse et s'il est vérifié qu'elle est enceinte, elle ne subira sa peine qu'après sa délivrance. » Code pénal, livre I, chapitre I, art. 27.

On a écrit que l'avocat de Mata-Hari avait invoqué au dernier moment cet article 27, pour reculer l'exécution de sa cliente. Cet épisode tel qu'il a été relaté est de pure fantaisie.

semblant conduire le cortège qui l'entoure et la suit.

A ce moment le gardien chef croit devoir se précipiter sur elle et lui saisir le bras. Mais elle se dégage brusquement et d'un accent rauque s'écrie : « Laissez-moi, vous, ne me touchez pas, je ne veux pas, je ne suis pas une voleuse... en voilà des façons ! » Et c'est le gardien chef qui obéit.

— « Petite mère, je vous prie, donnez-moi le bras et ne me quittez plus. »

« Alors, me raconta sœur Léonide, je lui tendis le bras et je pris sa main dans la mienne. Je la serrais aussi fort que je pouvais, parce que je me méfiais, elle était bien capable de faire une blague au dernier moment. »

En avançant dans le couloir, Mata-Hari élève le bras et atteint aisément ainsi une lyre à gaz placée à plus de deux mètres du sol. « Je parie, dit-elle gaiement à sœur Léonide qui, elle, n'a aucune envie de rire, que vous n'en feriez pas autant, petite mère ! Vous êtes bien trop petite pour ça ! »

On descend l'escalier et la porte s'entr'ouvre sur le guichet d'entrée, où se tiennent d'ordinaire les paisibles gardiens de Saint-Lazare ; il y a foule et la danseuse sourit : « Oh ! que de monde ! Quel succès !... » Puis, sans s'émouvoir, elle parcourt les quelques mètres qui la séparent



du greffe où a lieu la levée d'écrou. « Zelle Marguerite Gertrude, dite Mata-Hari, est remise à l'autorité militaire, pour être exécutée à Vincennes. »

C'est à ce moment qu'elle demande et obtient la faveur d'écrire quelques lettres. Mata-Hari dégante sa main droite et, de sa grande écriture qui ne tremble pas, elle écrit posément trois lettres, inscrit l'adresse sur les enveloppes, puis, les remettant au directeur, elle ajoute, souriante : « Surtout, qu'on ne brouille pas les adresses, ça ferait du beau ! »

Pendant ces dix minutes, je me tiens à un mètre à peine, épiant une faiblesse possible qui ne se produit pas.

« J'ai terminé », dit-elle.

A cet instant pathétique, les gendarmes prennent possession de la prisonnière et la font monter dans la voiture où prennent place avec eux la sœur Léonide et le pasteur Arboux.

Durant le trajet, le pasteur est tellement ému qu'il peut à peine parler.

Mata-Hari fait ses adieux et répète : « Je pars pour la grande gare dont on ne revient pas » et elle ajoute encore : « Ah ! ces Français !... »

La sœur Léonide l'exhorte à la résignation et au pardon. « Au moment de comparaître devant Dieu, dit la religieuse, il ne faut plus garder pour personne des sentiments de haine. »

— « Je ne voudrais pourtant pas pardonner aux Français », répond-elle. — « Oui, ma fille, il le faut », et à mi-voix, Mata-Hari répond : « Puisque vous le voulez, ma chère mère, je pardonne. »

On arrive à Vincennes. L'exécution est fixée à 6 h. 15 et le jour vient de poindre à peine.

Les troupes sont alignées sur trois lignes et, tandis que la voiture s'arrête à l'extrémité du carré, face au poteau, retentit une sonnerie de clairon.

Alors, au milieu d'un silence impressionnant, Mata-Hari met pied à terre, tend la main à sœur Léonide pour l'aider à descendre et lui prend le bras. Entourées de gendarmes, la religieuse priant à haute voix et celle qui va mourir s'avancent lentement...

Arrivée près du poteau, Mata-Hari, se séparant brusquement de la sœur, lui dit : « Embrassez-moi vite et laissez-moi maintenant ; mettez-vous sur ma droite, je regarderai de votre côté. Adieu ! »

Puis, tandis qu'un officier donne lecture du jugement, la danseuse, qui a refusé de se laisser bander les yeux, très crâne, se place d'elle-même contre le poteau, une corde, qui n'est même pas nouée, passée autour de la ceinture...

Le peloton d'exécution, composé de douze chasseurs à pied, quatre soldats, quatre caporaux, quatre sous-officiers, est à dix mètres



d'elle... Mata-Hari sourit encore à sœur Léonide agenouillée et fait un geste d'adieu.

L'officier commandant lève son sabre : un bruit sec, suivi du coup de grâce moins éclatant et la Danseuse rouge s'écroule tête en avant, masse inerte qui dégoutte de sang...

Au bruit des clairons, les troupes défilent devant le cadavre, sauf un tout petit soldat qui était placé juste devant moi pendant l'exécution et que je dépose évanoui sur le gazon.

Personne n'a réclamé le corps.

Un fourgon s'avance : deux tringlots en retirent une bière de sapin, où ils étendent le cadavre déjà raidi qui, après un simulacre d'inhumation, sera remis à la Faculté. L'autopsie a permis de constater qu'une seule halle, ayant traversé le cœur de part en part, a produit une blessure mortelle.

M. Massard, en terminant le récit de l'exécution de Mata-Hari, prétend que « Petite Sœur Marie » s'approcha et détacha une bague du doigt de la morte, « cadeau suprême, sans doute, pour le dernier amant ! » Laissons sœur Léonide lui répondre : « Tout ça, dit-elle, ce sont des histoires inventées ; d'abord, Zelle n'avait pas une seule bague et ensuite, elle me respectait trop pour me charger d'une commission de cette sorte. »

Il fait froid, les visages de ces poilus, qui en ont



MATA-HARI, LA VEILLE DE SON EXÉCUTION



vu d'autres pourtant, sont blêmes. Lentement, l'assistance s'écoule, fortement impressionnée.

Près de moi, j'entends cette phrase, qui résume bien ce que nous pensons tous : « C'était une coquine, on a bien fait de s'en débarrasser, mais ça fait tout de même quelque chose de voir froidement tuer une femme. »

**APRÈS L'EXÉCUTION  
LE TRAPPISTE DE CARTUJA  
DE MIRAFLORES  
UNE LÉGENDE**

L'existence de la danseuse Mata-Hari, aventurière et espionne, est tissée de légendes, son exécution donna lieu aux plus fantaisistes suppositions et son histoire ne devait pas finir avec sa mort. Il semble vraiment que certains esprits soient incapables d'admettre qu'une femme qui a fait tellement souffrir ne puisse disparaître sans laisser derrière elle un cœur meurtri d'un inconsolable et douloureux amour.

Tandis que l'ingratitude de ses nombreux amants permettait de livrer à la Faculté de médecine le corps sanglant de l'espionne *qui est resté sans sépulture*, un homme, paraît-il, fou de désespoir, dès le lendemain de l'exécu-



tion entraît au couvent et se réfugiait en Dieu. Quel était cet homme ?

Était-ce le capitaine Marow, comme le prétendit le comte Ignatieff ?

Était-ce ce brillant officier qu'on avait vu autrefois chevaucher aux côtés de sa chère ballerine à Hyde-Park et au Bois de Boulogne, ce jeune officier décoré de la Légion d'Honneur, « joyau de petits diamants », qui portait au front la ligne rouge tracée par une baïonnette allemande et qui avait présumé à Berlin au baiser sur les lèvres de Mata-Hari ?

Le capitaine russe servant sur le front français, le soi-disant blessé de Vittel, a très vite, comme on le sait, oublié sa maîtresse. Le brillant officier français était donc bien celui qui jugeait impossible de vivre sans sa « Gretha » qu'il adorait.

On le nomma d'abord discrètement Pierre M..., mais bientôt l'anonymat fut percé et on publia en entier son nom : Pierre Mortissac.

Son aventure, disons-le sans plus tarder, a été imaginée de toutes pièces, sur la foi de racontars étrangers, et le porte-parole de cette fable est un écrivain très distingué, M. Camille Pitoulet (1). Il a écrit en effet :

(1) Mata-Hari. La dame aux blanches fourrures et le trapiste de Cartuja de Miraflores. — *Mercure de France* 15-VIII-1922 — pp. 503-511.

«... Comment Mata-Hari est-elle devenue elle-même une espionne à la solde de l'Allemagne ? Il est probable que des relations par elle contractées au cours de ce compagnonnage avec l'officier germain qui l'entretenait à Paris attirèrent sur sa personnalité l'attention des services occultes d'information de Berlin et que son départ de Paris pour cette dernière ville avait pour mobile réel la nécessité d'être initiée à sa nouvelle profession. Et quand, la première année de guerre, elle réapparut dans la capitale française en qualité de danseuse de théâtre, ce n'était qu'une profession fictive, destinée à mieux couvrir ses machinations néfastes. Mains hauts personnages y furent impliqués, tant civils que militaires, de qui elle sut obtenir des informations d'une valeur inappréciable pour l'ennemi. Mais l'histoire vraie de la découverte de sa forfaiture ; celle des raisons secrètes de sa condamnation à mort ; celle, enfin, du complot ourdi par Pierre Mortissac pour la sauver du peloton d'exécution à Vincennes, en octobre 1917, constituent une trilogie que l'on n'écrira probablement jamais et qui, si elle pouvait l'être aujourd'hui, rejetterait dans l'ombre l'histoire des plus fameuses aventurières, depuis les jours mythiques d'Hélène de Troie. En vérité, l'intrigue imaginée par Sardou pour sa *Tosca* a



été vécue dans la tragédie réelle de Pierre Mortissac, avec toutefois cette différence que ce dernier n'a jamais été à même de savoir exactement à qui il était redevable de l'échec de son plan. Et il importe encore de rappeler que, dans la collection d'après-guerre d'un hebdomadaire parisien dédié à des potins de théâtres et de boulevards, l'on a imprimé que Mata-Hari avait été « trahie » par quelqu'un — un de ces hommes qu'en anglais l'on dénomme « responsible men » — qui ne lui pardonnait pas d'avoir dit de lui, encore qu'en badinant, que c'était un officier allemand et que ç'avait été par son entremise qu'elle était entrée au service de l'Allemagne ! Mais ce ne sera qu'en tenant bien présentes à l'esprit ces énigmes, assez claires pour quelques-uns, qu'on s'expliquera comment l'espionne put aller à la mort comme à une parade, ainsi que l'a admirablement décrit, sur la foi des révélations de M<sup>e</sup> Clunet, défenseur de Mata-Hari, — à qui celle-ci avait remis, à l'aube du matin de l'exécution, sa lettre à Pierre Mortissac, qui croyait obstinément à son innocence, — le grand romancier espagnol Blasco Ibanez, aux pages 415-428 de *Mare Nostrum*, sans cependant soupçonner le secret de cette audacieuse attitude en face d'une destruction que l'espionne ne bravait que parce qu'elle la croyait irréaliste. »

« Ce fut dans la semaine même de l'exécution

que Pierre Mortissac disparut de Paris. On fit croire qu'il s'était suicidé. Puis l'on sut, beaucoup plus tard, grâce à notre article du *Mercur*, que, tel le moine Paphnuce dans la « Thaïs » d'Anatole France, il avait endossé le froc des Chartreux pour la rémission de ses péchés et le repos de l'âme de celle qu'il avait si follement aimée. Cet élève des jésuites de Deusto ne pouvait finir d'autre sorte. Mais n'allez pas, touristes romantiques, le rechercher aujourd'hui à Miraflores, ce monastère dont Théophile Gautier a chanté, en 1840, « la montée âpre, longue et poudreuse » et le triste paysage d'où l'on aperçoit :

Dans le bleu de la plaine

L'église où dort le Cid près de Dona Chimène

L'on vous rira au nez, soit que vous demandiez un Mortissac, ou un Marow, ou un Martzov, car l'on a, par confusion, parlé de nous ne savons quel officier russe répondant à l'un de ces deux derniers patronymiques qui, amant de Mata-Hari, se serait réfugié dans le pieux asile. Le frère Edmond Gurdon, prieur de Miraflores depuis septembre 1920, affirme à qui veut l'entendre que ces histoires d'un amant de Mata-Hari sont « une pure invention, une blague de journaliste et pas autre chose ». Il l'affirme au besoin en français qu'il parle et écrit fort



bien. Et le Maître des novices de la Cartuja, en fonctions depuis huit ans, abonde dans son sens et répète qu'il n'a aucune idée de qui « il peut s'agir, aucun postulant répondant au nom ci-dessus n'ayant sollicité son admission dans l'établissement ». Mais qui ne sait que les ordres religieux et surtout celui des Chartreux, sont comme la légion étrangère de l'Église romaine, et que le nom importe peu de ceux qui y rentrent puisque, morts au monde et à ses vains simulacres, ils ne sont plus là que pour « *instaurare omnia in Christo ?* »

\* \* \*

Si nous reproduisons ce récit, *complètement imaginé du début à la fin*, c'est pour montrer, comme l'a si bien dit M. Massard « que lorsqu'il s'est agi de Mata-Hari on n'a pas reculé devant les limites de l'invraisemblance ».

On peut affirmer cependant, que la fin de la danseuse n'a retiré du monde aucune victime nouvelle, mais elle a mis un terme à l'exécrable carrière de cette femme sournoise et cruelle dont les trahisons ont causé la mort de milliers de pauvres petits poilus de France !

## XII

### UNE RÉVOLTE A SAINT-LAZARE

---

Les espionnes, hélas ! si elles retenaient davantage l'attention, n'étaient pas seules à Saint-Lazare où il y avait au contraire très nombreuse compagnie. Pendant les deux dernières années de la guerre surtout, les paniers à salade pleins à craquer amenaient, plusieurs fois par jour, des fournées d'avariées et de voleuses de tout acabit.

Les sœurs levaient les bras au ciel, ne sachant plus où loger toutes ces nouvelles venues. Les cellules étaient à ce point encombrées qu'on devait, chaque soir, disposer des paillasses jusque dans tous les coins.

Il fallut bientôt, par ces temps de restrictions, pour nourrir tout ce monde, modifier l'ordinaire, diminuer la ration de pain et remplacer le riz, les lentilles et les haricots, qui étaient devenus aliments de luxe, par des produits moins coûteux et moins rares.



On usa et on abusa de la purée de fèves, que ces dames ne goûtaient guère et qui ne peut passer vraiment pour constituer un de ces mets succulents dont s'enorgueillit la cuisine française. Un jour même, alors que les prisonnières se rendaient, correctement alignées, au réfectoire, le bruit courut qu'on allait encore « bouffer de ces sales fèves » ; les réclamations régulières étant restées sans écho, la révolte gronda ; très surexcitées, les Saint-Lazaréennes refusèrent de se rendre au réfectoire, quittèrent les rangs malgré les objurgations des religieuses et se répandirent à grand bruit dans toute la maison, claquant les portes derrière elles, menaçant de tout briser et de tout brûler.

Le corps d'armée des dix gardiens fut mobilisé, on dut même faire appel au renfort de la police et ce fut, pendant plusieurs heures, une guerilla de porte en porte, de recoin en recoin, de cellule en cellule. Force resta à l'autorité et bientôt, assez penaudes, nos pétroleuses-antifévistes se trouvaient verrouillées dans les cellules ; la diète, ce soir-là, remplaça la purée de fèves, qu'on resservit le lendemain et qui fut trouvée exquise.

Ce fut le seul acte d'indiscipline qui marqua ces temps troublés. L'ordre, la tranquillité ne cessèrent ensuite de régner ; on ne se disputait même plus, c'était l'union sacrée, on pensait aux poilus !...

### XIII

## SAINT-LAZARE SOUS LES GOTHAS

---

Les divers engins que les Allemands lancèrent sur Paris, bombes, torpilles et obus des taubes, des zeppelins, des gothas et des berthas, causèrent des dégâts plus ou moins importants dans le voisinage de la prison de Saint-Lazare, située à proximité de la gare du Nord et surtout de la gare de l'Est, particulièrement visée ; jamais pourtant aucun de ces engins n'atteignit directement la prison, où plus de mille personnes étaient enfermées.

Ce fut à cent mètres à peine de Saint-Lazare, devant la gare de l'Est, que tomba, un samedi matin, vers sept heures, le premier obus de la Bertha qui fit plusieurs victimes.

Quelques jours auparavant, vers une heure de l'après-midi, avait eu lieu la terrible explosion de la Courneuve — due peut-être à un premier



essai, à un tir de la Bertha trop court pour atteindre Paris — qui causa le bris de plus de la moitié des vitres de Saint-Lazare et terrifia les détenues qui crurent leur dernière heure arrivée et que les sœurs, très émues elles-mêmes, eurent grand'peine à rassurer.

Dès que les incursions des gothas se renouvelèrent, nous dûmes nous préoccuper, le directeur et moi, de chercher à mettre à l'abri les détenues. Les vieilles cryptes voûtées de Saint-Lazare, servant de caves, n'étaient pas malheureusement assez vastes pour qu'on puisse y abriter tous les habitants de la prison, c'est-à-dire plus d'un millier de personnes ; une de ces caves servit donc de refuge pour les familles des employés et des gardiens, tandis que, dès l'alerte, on faisait descendre dans une autre cave contiguë les détenues enceintes et les enfants accompagnés de leurs mères ; — cette cave était chauffée et plusieurs petits lits permettaient d'y coucher les enfants.

Quand la sirène retentissait, toutes les autres détenues étaient autorisées à descendre au rez-de-chaussée de la prison, plongée dans une complète obscurité. C'était un curieux et impressionnant spectacle que d'apercevoir tout le long des couloirs, à la lueur rapide d'une lampe électrique de poche, ces groupes de femmes accroupies, entourant, comme pour implorer

leur protection, les religieuses qui priaient à mi-voix.

Parfois, une détonation plus forte faisant trembler la vieille maison sur ses assises heureusement encore solides, était suivie de quelques cris d'effroi, mais jamais aucune panique, ni même aucun désordre ne se produisirent et, quelques minutes à peine après la sonnerie de la « Berloque », tout Saint-Lazare était endormi !

\* \* \*

Le premier coup de canon annonçant que l'armistice était conclu, que la terrible guerre était enfin terminée, donna lieu dans les ateliers à une formidable explosion de joie. Les femmes debout, trépidantes, chantaient la *Marseillaise*, la *Madelon*, l'*Internationale* et des cantiques tout à la fois et je me souviens d'une jeune sœur, toute pâle et tellement émue elle-même que, pendant plusieurs minutes, elle ne tenta même pas de rétablir l'ordre... Elle s'agenouilla enfin, toutes les détenues l'imitèrent et une prière s'éleva, fervente, nerveuse, saccadée, entrecoupée de rires et de sanglots !



## M. A. BLOQUET, CONDAMNÉ A MORT PAR LES ALLEMANDS

### DIRECTEUR DE SAINT-LAZARE

M. Estachy, qui avait dirigé avec beaucoup d'intelligence Saint-Lazare pendant la guerre, étant mort peu de temps avant l'armistice, le ministre de la Justice nomma pour le remplacer, le 1<sup>er</sup> janvier 1919, M. A. Bloquet, condamné à mort par les Allemands en 1915 (1).

M. A. Bloquet était, au moment de la déclaration de guerre, directeur de la maison centrale de Loos-lez-Lille.

Arrêté par les Allemands le 7 août 1915, à la suite de dénonciations, il fut dès le lendemain condamné à mort pour détention d'armes et de munitions de guerre.

Il resta dès lors dans son propre cabinet,

(1) M. A. Bloquet fut nommé ensuite directeur de la prison de la Santé.



gardé par des factionnaires allemands, jusqu'à son transfert à la citadelle de Lille, le 15 août 1915. Quand il cherchait à connaître quel sort l'attendait, on lui laissait entendre qu'il serait sans doute fusillé, sans qu'on pût lui fixer la date probable de son exécution.

Cependant, les jours passaient et il sut enfin, après des semaines de torture morale, qu'il aurait la vie sauve. Sa peine fut d'ailleurs bientôt commuée en dix ans de prison, le 22 septembre 1915.

M. Bloquet fut ensuite transféré à Valenciennes, puis à Aix-la-Chapelle, et enfin à Anrath, en Prusse rhénane.

Il fut soumis dans cette dernière prison, pendant trente-sept mois, à la détention la plus rigoureuse, tenu d'observer la règle du silence absolu, de supporter trois hivers sans feu et de s'alimenter uniquement avec des conserves froides.

Gracié le 14 octobre 1918, M. Bloquet fut rapatrié le 5 novembre, ayant été échangé avec l'Allemand Geisler, ancien directeur de l'hôtel Astoria.

M. Bloquet, malgré toutes les tortures qu'il eut à endurer, pas une seule fois ne se plaignit, pas un jour ne désespéra !

Devant un homme de cette trempe, il faut s'incliner très bas.

## XV

### LA PRISON DES HOMMES

---

#### LA SANTÉ

Il était une fois un bon marchand de vins, fort estimé dans son quartier pour sa bienfaisance et la sainteté de ses mœurs ; Robert Montri était son nom, et c'est en 1618 que se passe l'histoire que nous allons maintenant conter.

Deux jeunes filles engagées dans le libertinage, mais que la malchance et le remords firent très vite tomber dans l'abandon et la misère, décidèrent d'aller supplier notre charitable marchand de vins de les tirer de leur état infâme et de leur procurer une retraite où elles pourraient, dans le travail, l'isolement et la prière, oublier leurs égarements, afin d'obtenir de la miséricorde divine le pardon de leurs fautes !

Messire Montri n'hésita pas à les recueillir. Il confia les infortunées à dame Chaillou, dont le zèle fut de courte durée et qui ne tarda pas à



rompre ses engagements, ce qui décida le brave homme à donner asile à ses deux protégées dans sa propre demeure, située près de la Croix-Rouge, pour s'en aller lui-même avec sa famille s'établir dans une autre maison à loyer.

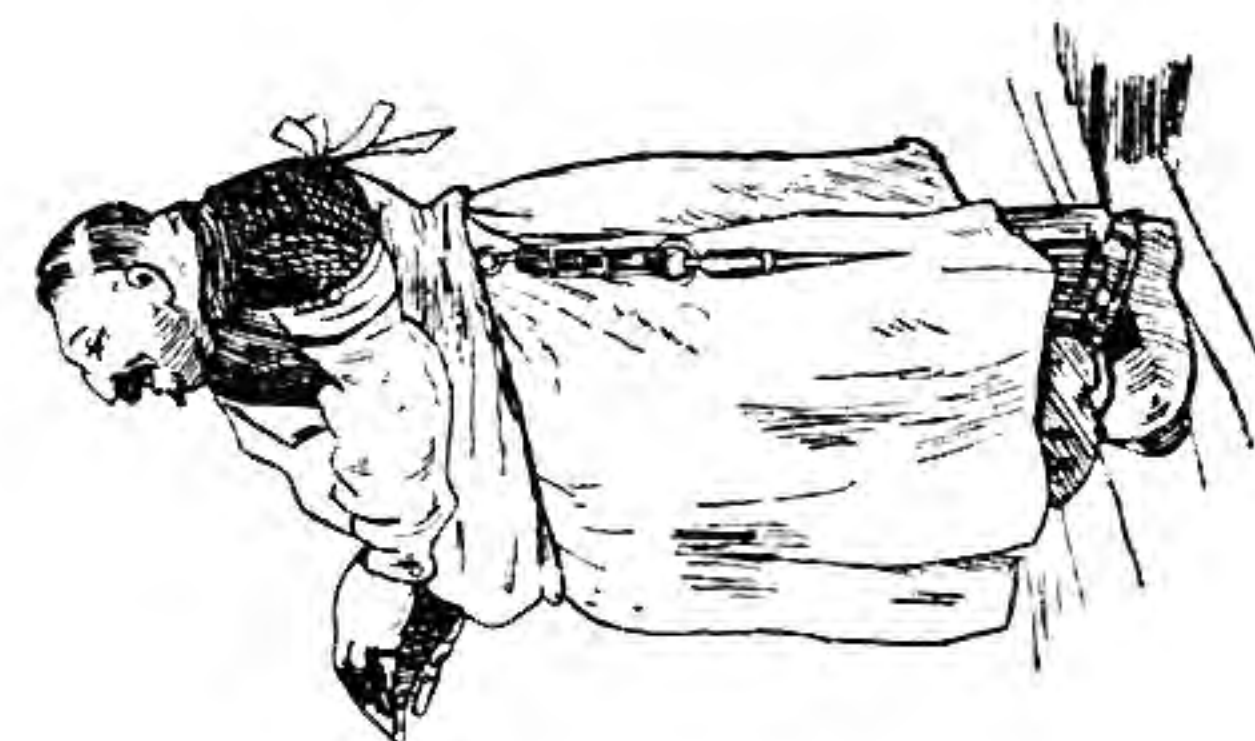
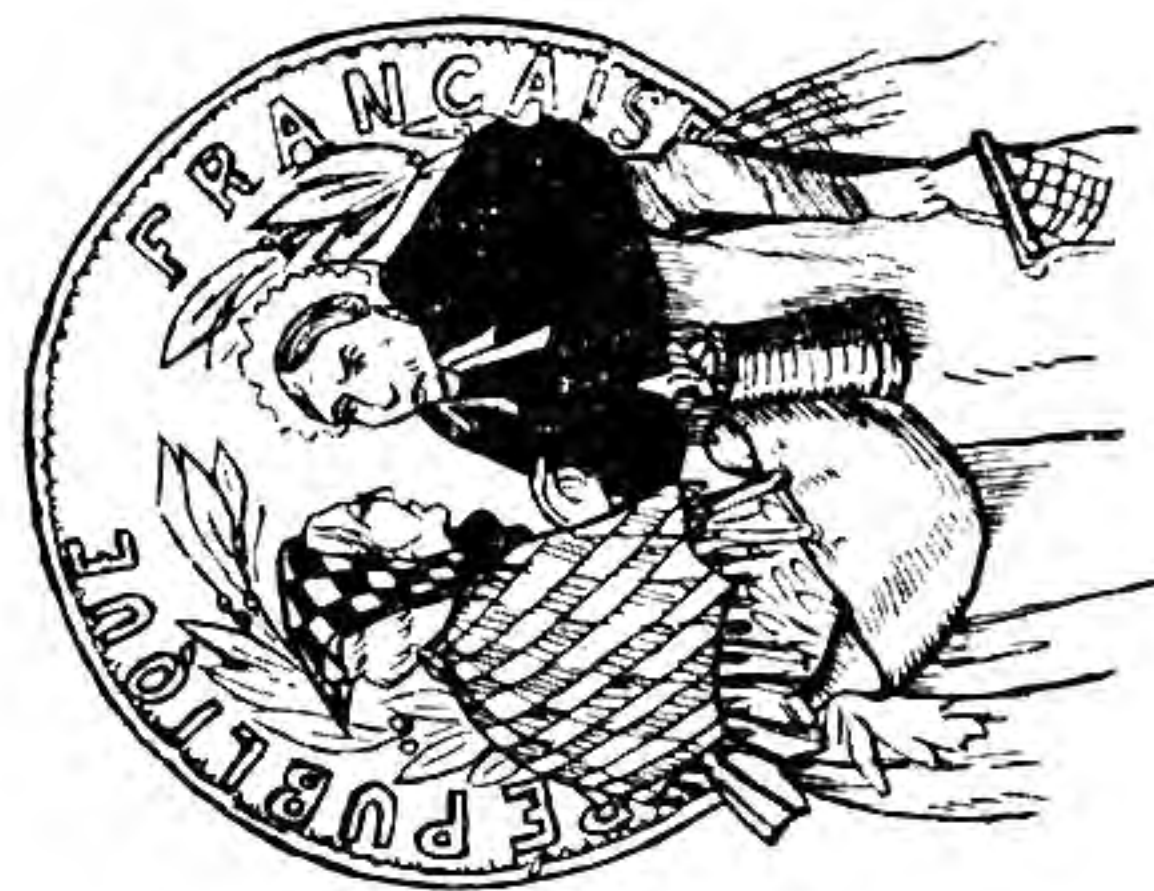
Le bruit de cette bonne action s'étant rapidement répandu, d'autres filles vinrent grossir le troupeau des repenties. Pourtant, la mince fortune du sieur Montri n'y pouvait suffire, et c'est alors qu'une femme de grand cœur, la marquise de Maignelay, acheta le 20 octobre 1620, rue des Fontaines, quartier du Temple, une maison, qui devint le couvent des Filles de la Magdeleine.

Les Magdelonnettes, comme on appela bientôt cette maison, fut d'abord un cloître-refuge où étaient admises par charité les femmes un peu trop libertines ayant le fervent désir de revenir à une vie régulière.

Mais bientôt la police envoya d'autorité certaines femmes en retraite forcée dans ce saint asile, qui ne tarda pas à prendre les allures et même le titre de prison.

A l'époque de la Révolution, on y enferma les falsificateurs d'assignats, les faussaires et les voleurs.

En 1795, les Magdelonnettes servirent de dépôt pour les femmes prévenues de divers délits et devinrent ce que la Grande Force, rue



Souvenir au Dr. Bayard,  
St Lazare, le 11/10/23.

Genevieve Barton



Pavée-Saint-Antoine, était déjà pour les hommes.

Tour à tour, la prison allait voir encore varier la qualité de ses prisonnières jusqu'en 1834, époque où fut ouverte la maison de Clichy, tout proche le jardin de Tivoli, dans l'ancien hôtel Saillard.

Elle reçut les femmes détenues pour dettes, puis on y transféra, de Sainte-Pélagie, les jeunes détenues de moins de 16 ans ; en dernier lieu, on fit de cette prison une succursale de la Force pour les hommes en prévention.

La prison des Magdelonnettes, frappée d'expropriation en 1852, dut être démolie lors du percement de la rue Turbigo et termina son existence en 1867, où elle fut remplacée par la prison de la Santé.

A peu de distance de l'Observatoire, dans paisible quatorzième arrondissement, l'architecte Vaudremer a construit la prison portant le nom de la rue où se trouve son entrée principale.

La Santé occupe tout le vaste terrain compris entre le boulevard Arago, la rue Humboldt, la rue Messier et enfin la rue de la Santé.

Le majestueux mur d'enceinte, par son élévation et sa solidité, donne aux bâtiments l'aspect d'une forteresse d'où il paraît vraiment impossible de s'évader.

Peu d'années après sa construction, elle logea pendant le siège de Paris les prisonniers alle-



mands, et la Commune y enferma quelques jours le général Chanzy.

On appliqua d'abord dans cette maison les deux formes de l'emprisonnement. Elle était en partie prison cellulaire, organisée à l'exemple de Mazas ; d'autre part, dans un de ses quartiers on appliqua le régime mixte, auquel on a donné le nom de « système Auburnien », qui comporte la vie en commun pendant le jour et l'encelulement la nuit.

Mais, dix ans plus tard environ la prison de la Santé devait être singulièrement agrandie et le régime cellulaire y fut seul appliqué.

Je n'étais jamais entré à la Santé lorsqu'à la demande de l'Administration pénitentiaire, après l'affaire Almereyda, j'acceptai d'y assurer momentanément le service médical, en remplacement d'un confrère qui suppléait lui-même le médecin titulaire mobilisé, notre éminent ami le docteur Prosper Merklen, actuellement professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, son pays d'origine.

Je me présentai donc un matin à la porte de la prison et déjà, en franchissant le seuil, je ressentis comme un léger froid...

La cour d'entrée, pourtant, avec le lierre qui en tapisse les murs d'un épais feuillage, avec ses fleurs aux couleurs variées piquées çà et là dans ce rideau de verdure, donne une

impression assez agréable et offre, comme l'écrit le vénérable aumônier, l'abbé Geispitz, « la vague vision de ces vieux donjons qu'on rencontre dans certaines contrées de notre beau pays de France ».

Introduit auprès du distingué directeur, M. Dabat, actuellement directeur du Dépôt, nous parlâmes d'abord, bien entendu, de l'étrange affaire Almereyda.

Il tint à me mettre sous les yeux un album copieusement illustré de la main d'un ancien médecin de la prison, le docteur de Beauvais. Ces divers croquis montraient que la mort par strangulation, voulue ou même accidentelle, pouvait se produire dans les conditions les plus étranges et les plus inattendues ; ces dessins prouvaient jusqu'à l'évidence qu'il était tout à fait facile de s'étrangler sans le faire exprès.

Ayant coiffé son beau képi brodé, le directeur m'introduisit ensuite dans la prison, désirant me présenter au personnel et me mettre au courant de mon nouveau service. Voyant passer de nombreux militaires, j'apprends que la prison du Cherche-Midi étant devenue insuffisante, une partie de la Santé a été militarisée et affectée aux soldats passibles du Conseil de guerre. Un personnel spécial militaire s'occupe d'ailleurs de cette section tout à fait indépen-



dante du quartier civil, devenu de ce fait trop étroit et encombré de prisonniers.

En fait de prison, je ne connaissais jusqu'alors que celle de Saint-Lazare et je dois avouer que cette prison de femmes vivant en commun dans des ateliers, sous la surveillance des religieuses aux trois voiles, ne donne pas cet aspect de tristesse, cette impression lugubre qu'on ressent immédiatement à la Santé. C'est à vous dégoûter de mal faire, et je suis certain que si les apprentis criminels connaissaient ce premier séjour qui les attend, ils rengaineraient bien vite leur surin ou leur browning.

Non sans fierté, l'aimable directeur me vanta cependant sa maison, une des plus importantes, des mieux aménagées et des plus saines de France, mais qui n'est, en réalité, comme Saint-Lazare pour les femmes, qu'une maison de détention où les prisonniers ne subissent que de petites peines, au-dessous d'un an de prison, les condamnations plus importantes se purgeant dans les maisons centrales... ou au bagne.

A la Santé, on trouve tout le confort moderne, le tout-à-l'égout, le chauffage central, l'électricité installée dans toutes les cellules ; le nettoyage peut être fait à la lance, les eaux s'écoulant par déclivité jusqu'à un caniveau qui occupe le centre des longs couloirs et dont les plaques métalliques qui le recouvrent

résonnent sous les pas avec un bruit impressionnant dans le silence de l'immense prison.

Pendant que m'entretenait ainsi M. Dabat, mes yeux se portaient sur les rangées sans fin de cellules qui s'alignent des deux côtés, d'où n'émane aucun bruit et qui paraissent inhabitées. Ces cellules sont au nombre de plus de 1.200, s'échelonnant tout le long du « quartier haut et du quartier bas » de la prison ; celles du rez-de-chaussée donnent de plain-pied sur les couloirs ; celles des étages ouvrent sur des balcons de fer très étroits garnis d'une rampe. Chaque cellule est de 3<sup>m</sup> 60 de longueur sur 2 mètres de largeur et 3 mètres de hauteur ; elle est éclairée par une croisée élevée et solidement grillagée prenant jour sur les cours et les promenoirs cellulaires individuels.

Chaque cellule est pourvue d'un lit de fer fixé au mur et dont la partie mobile doit être relevée le long de ce mur pendant le jour, les détenus n'ayant pas le droit de s'étendre dans la journée que sur autorisation spéciale du médecin ; le reste de l'ameublement comprend une table scellée dans le mur face au lit, une chaise de bois retenue également par une chaîne, une étagère et deux portemanteaux ; dans un coin sont les « commodités » avec chasse d'eau et robinet, une lampe électrique, une bouche de chaleur... plutôt tiède en hiver, mais per-



mettant de dire qu'on trouve en cette triste hôtellerie ce qu'on appelle le confort.

Chaque cellule est séparée du monde extérieur par une solide porte doublement verrouillée et percée d'un judas permettant une constante surveillance.

On se demande si des êtres vivants respirent derrière ces portes épaisses et si l'on ne se trouve pas plutôt dans une sorte de macabre musée où seraient collectionnés et étiquetés les échantillons variés des douleurs et des vices de l'humanité !

### LA VISITE MÉDICALE

La cloche retentit, c'est mon arrivée qu'on annonce.

Je suis introduit, en effet, dans le cabinet médical; on m'explique qu'il n'y a pas à la Santé de salle d'infirmierie et que mon rôle est celui d'un consultant chargé de faire le tri des malades, de distribuer des médicaments usuels aux détenus atteints de simples indispositions, tandis que les vrais malades doivent être dirigés sur l'Infirmierie centrale des prisons, située à Fresnes.

Après la consultation, je dois me rendre dans quelques cellules pour examiner les détenus

au secret ou ceux à qui leur état ne permet pas de quitter le lit.

Un gardien-infirmier est attaché au médecin de la prison, il est aidé lui-même comme auxiliaire par un détenu qui doit ce poste de confiance à sa bonne conduite.

Mon gardien-infirmier, très au courant de son service et plein d'autorité, appelle l'un après l'autre par leur numéro les consultants qui, rangés sur une longue file dans le couloir, face au mur, tiennent dans leurs mains une planchette qui porte les numéros de la division et de la cellule qu'ils occupent.

Le défilé commence ; environ cinquante individus de tous les âges et de toutes les conditions viennent me conter leurs misères physiques, qui dépendent souvent de leurs angoisses morales.

Voici un grand et étrange vieillard, vêtu d'une longue redingote, qui me prie d'ausculter son cœur qui défaille ; puis c'est un sergent-major dont je ne m'explique guère la présence parmi tous ces civils ; ses yeux brillent, son visage est vultueux et pourtant il se plaint d'une voix émue d'une extrême faiblesse ; ensuite vient une sorte d'apache qui m'annonce en souriant qu'il s'en va de la « caisse », sans en paraître trop affecté et qui me demande de calmer une toux incessante...



Peu à peu s'épuise ainsi la longue théorie de ces malheureux qui se voient rabroués et même punis lorsque le gardien s'aperçoit qu'ils ont demandé à venir à la visite sans motif valable.

En se faisant inscrire « pour le médecin », certains cherchent ainsi tout bonnement une distraction à la monotonie de leur existence, d'autres ont l'espoir de « passer en douce un bifton à quelque poteau » de la même bande, qu'ils croient utile de renseigner sur la marche de leur affaire et de mettre au courant de leurs combines pour qu'ils ne se coupent pas devant le « curieux ». C'est-à-dire le juge d'instruction.

### LES POLITIQUES

Alors que je croyais avoir terminé, mon infirmier me prie d'attendre quelques « politiques » qui demandent à me consulter et qui ne doivent pas être mêlés aux autres détenus.

Je remarque tout de suite qu'avec ces politiques le ton du gardien change du tout au tout, ce n'est plus le « 8 de la première division » qu'on appelle, mais Monsieur Chose ou Monsieur Untel.

Je vais avoir bientôt l'explication de cet excès de politesse. Les condamnés politiques,

qui occupent une division spéciale, ont aussi des règlements tout à fait spéciaux et adoucis; notamment ce ne sont pas des numéros, ce sont des messieurs.

D'autre part, lorsqu'un politique est reconnu malade, il est transféré dans un hôpital au lieu d'être envoyé à l'infirmerie de Fresnes.

D'ailleurs, je vais avoir la bonne fortune de connaître de près le quartier politique, un de ces détenus privilégiés me priant de me rendre à son chevet.

Tandis que dans la prison proprement dite, la prison tout court, règnent l'ordre et le silence, chez les politiques, c'est la vie en commun avec tous ses agréments. Les portes de toutes les cellules sont ouvertes, aucun gardien ne circule; on voisine, on fume, on chante, on mange, on boit, en un mot « on ne s'en fait pas ».

Je pénètre chez mon client, dont l'état ne me donne aucune inquiétude et je remarque tout de suite sur les murs des inscriptions et des dessins qui, je l'avoue, m'offusquent un peu, car ils ne semblent guère cadrer avec l'état d'esprit de cette époque tragique.

J'apprends là que les politiques ont le droit chez eux, dans leur quartier, d'étaler aux yeux de tous leurs pensées les plus intimes, les opinions les plus subversives et que sans avoir la



liberté presque complète qu'eurent autrefois, à Sainte-Pélagie, certains détenus politiques à qui on allait jusqu'à donner l'autorisation de se rendre au théâtre ou de coucher en ville, ils jouissent néanmoins d'appréciables avantages.

Les politiques de la Santé ne sont enfermés que la nuit dans leurs cellules, qui restent ouvertes pendant le jour ; ils peuvent donc se fréquenter les uns les autres et recevoir leurs amis *des deux sexes*, pourvu que la liste ne dépasse pas vingt-cinq personnes pour chaque détenu. C'est assez dire que la plus franche gaieté préside aux « 3 à 5 » des heureux pensionnaires de cette joyeuse division.

Ces égards particuliers accordés aux politiques ne trahissent-ils pas une certaine préoccupation de ne pas trop irriter les puissants possibles du lendemain ? C'est ce que je me demandais en me remémorant cette phrase d'un discours d'Anatole Delaforge au Parlement : « Par le temps qui court, nous pouvons les uns et les autres être envoyés à Sainte-Pélagie ; par conséquent, en demandant au ministre de revenir à un régime plus doux, je lui adresse une réclamation juste, sensée et prudente. »

## LE QUARTIER DE LA GRANDE SURVEILLANCE. — LES CONDAMNÉS A MORT. — LES ESPIONS.

Me voici de nouveau dans la vraie prison. Je monte l'étroit escalier de fer pour examiner sur leur couchette, en divers points de la Santé, quelques prisonniers plus ou moins malades.

Je pénètre chez un détenu qui faisait un tel vacarme qu'on a dû le priver de toute lumière et que je trouve complètement nu, blotti dans un coin, apeuré et suppliant : le pauvre diable vient d'être pris d'une crise de folie et d'urgence je l'envoie à l'infirmerie spéciale du Dépôt.

Enfin, voici ma mission la plus intéressante et la plus délicate qui commence : elle consiste à visiter chaque jour chaque cellule du quartier de la Grande Surveillance. On appelle ainsi un quartier où sont réunis les héros des causes les plus notoires, criminels et espions. Je vais y trouver, en même temps, deux condamnés à mort, un meurtrier célèbre par la qualité de sa victime et plusieurs détenus accusés de crime de haute trahison. Ces cellules, éclairées de jour et de nuit à l'électricité, restent constamment sous la surveillance d'un gardien, qui va et vient de porte en porte.



M. Joseph Caillaux, qui ne fut pas admis au régime des détenus politiques et qui, *pendant plus de neuf mois*, ne fut pas mieux traité que les « malfaiteurs de droit commun », raconte simplement et presque sans acrimonie comment, dès le soir de son arrestation, le 14 janvier 1918, il fut placé au « quartier de la grande surveillance » (1) :

« ... A mon arrivée dans la lugubre prison, on me fouille à corps; non seulement on me dépouille de mon argent, de mes bijoux, de ma montre même, on m'enlève mes bretelles, mes cravates, mes ciseaux à ongles, jusqu'à mon tire-bouton !

« On me place dans le quartier de la haute surveillance, où les guichets des cellules sont constamment ouverts, où les gardiens, dont la promenade est incessante, ont l'ordre d'observer les moindres gestes des prisonniers. Toute la nuit la lampe électrique reste allumée, et ce fut une de mes grandes souffrances physiques que de ne pouvoir reposer dans l'obscurité.

« La pire des souffrances morales est la promiscuité. Quand je sors de la cellule qui m'est affectée pour une courte promenade dans un préau sans air, où je suis, bien entendu, escorté d'un gardien qui ne me quitte pas plus que mon

(1) Joseph CAILLAUX. — *Devant l'Histoire, Mes Prisons*. Ernest Flammarion, éditeur, 1921, p. 75.

ombre, quand je vais au parloir, toujours accompagné d'un gardien, rencontrer l'un ou l'autre de mes avocats..., je passe devant les cellules qui avoisinent la mienne et où ricanent en m'apercevant des voleurs, des assassins, tels que Guerrero, qui portera quelques mois plus tard sa tête sur l'échafaud pour avoir tué une enfant de sept ans après l'avoir violée. Il est mon plus proche voisin... »

Ma première visite est pour Villain, l'assassin de Jaurès, jeune homme poli, presque obséquieux et d'aspect très doux; il est devant sa table sur laquelle s'amoncelle une quantité de volumes; il me dit avoir entrepris des recherches en vue d'un travail sur la musique espagnole; chaque jour, il me réclame avec un petit air suppliant un peu de lait, qui a constitué presque son unique nourriture pendant ses cinq années de détention préventive, puisqu'il ne comparut devant la Cour d'assises, où il fut acquitté, qu'après l'armistice.

La cellule voisine est occupée par l'Espagnol Guerrero, condamné à mort et sur le point d'être exécuté. C'est un homme au teint basané, plutôt renfrogné, qui sait le sort qui l'attend et que nous trouvons presque chaque jour en prières. Son crime n'est rien de moins qu'une reproduction de celui de Soleilland.



Plus loin est un slave, Mathias Michelson, ancien officier de la Garde, condamné à mort pour espionnage ; son visage pâle est encadré d'une longue chevelure bouclée et il frémit chaque fois que s'ouvre la porte de sa cellule ; il sera d'ailleurs bientôt fusillé.

Nous voici chez l'adjutant Minangouin, condamné à mort pour avoir noyé volontairement sa femme et ses deux enfants ; les photographies de ses victimes sont devant lui sur sa table. Il n'en détache pas les yeux et, agenouillé, il prie constamment.

Dans les cellules voisines, nous allons tous les matins, suivant la consigne, constater l'état de santé des principaux héros du procès du *Bonnet Rouge*, dont on est en train d'instruire l'affaire.

Le premier que nous visitons est Duval, « M. Badin », qui supporte parfaitement le régime de la prison ; nous le trouvons chaque jour de bonne humeur, fumant de longs cigares, procédant au ménage de sa cellule, le chef protégé contre la poussière par un journal plié en chapeau de gendarme ; il attend avec impatience l'heure des repas et fait preuve d'une étonnante bonne humeur : « Cela va bien, docteur, tout à fait bien, comme toujours et merci ».

Après Duval vient Turmel, ce malheureux

député qui devait mourir pendant qu'on instruisait son affaire. Peu bavard, il se plaint constamment du froid, ne se dévêt jamais, porte autour du cou un énorme cache-nez, mais n'avoue son état de maladie que lorsque les progrès du mal ne lui permettent plus de garder une silencieuse réserve.

Son voisin, Joucla, porte une chemise de soie vert pâle et se montre toujours désespéré au sujet de sa santé.

Nous arrivons chez Landau, au regard interrogateur, au visage éclairé, surmonté d'une belle chevelure grisonnante en flamme de punch.

Nous passons chez Lenoir ; revêtu d'un élégant pyjama, ce grand jeune homme aux manières distinguées est particulièrement préoccupé de l'issue du procès qui va commencer ; il ne ferme pas l'œil de la nuit, nous dit-il, et le seul désir qu'il manifeste est qu'on lui prescrive des « spécialités » qui lui procureront le sommeil, mais qui malheureusement n'ont pas cours dans la prison.

Desouches, petit homme mince, l'air fin, intelligent, nous accueille avec une courtoise réserve ; il n'est pas inquiet, mais il trouve le temps long ; il écrit sans cesse et à tout instant jette les yeux sur la photographie de ses enfants.

Enfin, pour clôturer, nous pénétrons chez



Bolo-Pacha, vêtu d'un complet veston de teinte marron de la meilleure coupe, chaussé de fines bottines vernies, un passe-montagne sur la tête.

Le pacha, étendu mollement sur sa couchette, se lève dès notre entrée, se découvre d'un geste las mais avec une exquise politesse, et nous demande la permission de continuer à fumer son havane, sa seule distraction et même son unique consolation.

Je lui demande des nouvelles de sa santé, sachant d'avance que je ne devrai pas me laisser trop impressionner par les révélations qu'il me fera au sujet de son état.

« Voilà des mois, me dit-il, que je n'urine pas ; je dois avoir les reins en compote. On m'a soigné au Grand Hôtel lors de mon arrestation, puis on m'a transporté à l'infirmerie de la prison de Fresnes, enfin me voilà ici et je ne constate toujours aucune amélioration. Je crois bien que je suis fichu et que je n'en ai plus pour longtemps à vivre. »

Bolo était ironiste à ses heures...

Je l'examine, je lui donne quelques conseils et voyant que malgré les craintes qu'il m'exprime je parais peu inquiet il juge lui-même que je ne crois guère à une « anurie » qui persiste depuis tant de semaines sans amener des troubles plus graves. C'est à peine, les jours suivants, s'il nous reparle de sa santé. Pourtant,

*J'ai essayé de faire venir  
 trois ans - rien n'est  
 par conséquent pour moi -  
 Ce médecin je n'en ai plus  
 ici  
 Tenali 15 Ker  
 Bolo Pacha*



s'armant d'audace, tout souriant, il me dit un beau matin :

« Docteur, je suis sûr que je vous ai connu autrefois; n'étiez-vous pas au lycée de Marseille ? » Sur ma réponse affirmative, voilà qu'il me rappelle que nous sommes, en effet, condisciples. Il s'égaie et il me prouve qu'il a bonne mémoire en me parlant de certains camarades que j'avais presque oubliés, je l'avoue, depuis plus de vingt-cinq ans que j'ai quitté les bancs de notre vieux bahut.

Ces souvenirs mettent par la suite un brin d'intimité dans nos conversations.

Bolo-Pacha est d'ailleurs un curieux homme, agréable, bon garçon, avec ce type nonchalant et fataliste des Orientaux, bien qu'il ne soit que marseillais.

Il insiste peu sur son procès : « Une histoire qui ne tient pas debout et qui ne va pas durer éternellement », espère-t-il ; il ajoute même un jour cette phrase sibylline : « Je me demande parfois si mon juge n'est pas fou ; je ne comprends rien à tout ce qu'il me raconte et je ne sais vraiment pas où il veut en venir ; je crois bien que c'est lui qui ne doit pas avoir la conscience tranquille. »

Son affaire, si grave et qui devrait l'intéresser à un si haut point, paraît vraiment le laisser presque indifférent. Il préfère parler de ses



Centrale, pour le bain ou pour une ultime promenade là-bas à Vincennes !

Ayant franchi non sans mélancolie une dernière fois la porte de la prison, mes yeux se portent sur l'enseigne qui surmonte une boutique située juste en face de la triste Santé, c'est un petit café-restaurant qui s'intitule : « A la Bonne Santé ».

C'est là, sans doute, que le prisonnier, ayant recouvré la liberté, viendra écorner son modeste pécule et reprendra goût à l'existence en s'abreuvant d'alcool...

## XVI

### LA PRISON DES ENFANTS

---

#### LA PETITE ROQUETTE

C'est la prison des gosses !

On y enferme, à partir de l'âge de treize ans, les garçons ayant commis des délits de droit commun, les chapardeurs, les vagabonds et aussi les fortes têtes dont les parents ne peuvent venir à bout et qu'ils doivent finalement confier à la poigne plus dure des agents pénitentiaires.

La prison des fillettes est à Fresnes ; cependant, durant la guerre, une partie de Fresnes ayant été affectée comme prison aux soldats insoumis de l'armée belge, ces petites demoiselles pas très sages furent envoyées à Saint-Lazare, d'où on avait eu pourtant tellement de peine à les déloger autrefois.

Pendant longtemps, les enfants coupables, lorsqu'ils n'étaient pas recueillis par charité



dans les établissements privés, étaient mêlés aux autres détenus dans toutes les prisons et notamment à Bicêtre.

En 1790, un « Comité de mendicité », nommé par l'Assemblée Nationale, ayant visité cet hôpital, fut très ému de la situation de ces enfants et sur-le-champ, il fut ordonné qu'ils seraient répartis dans des quartiers spéciaux des Magdelonnettes et de Sainte-Pélagie, où on les employa comme domestiques des condamnés adultes, au contact desquels ils ne pouvaient que se pervertir.

Une ordonnance royale du 9 septembre 1814 prescrivit alors l'institution d'une prison qui serait ouverte à tous les condamnés du Royaume au-dessous de 20 ans.

L'ouverture de cet établissement, confié à la surveillance du duc de la Rochefoucauld-Liancourt, devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> mai 1815; les événements du 20 mars arrêterent la suite de cet essai.

Cependant, en 1812, la ville de Paris avait acheté l'hôtel de Bassoncourt, quai Saint-Bernard, qui devint plus tard la prison de la Garde Nationale, pour y loger les enfants en correction paternelle; quelques jeunes condamnés parmi les mieux notés furent placés dans la maison de refuge de l'abbé Arnoult, rue des Grés.

La plupart des jeunes détenus avaient été de nouveau réunis à Sainte-Pélagie où ils se trouvaient dans de déplorables conditions; au lendemain de la révolution de juillet, un préfet de police, M. Baude, eut la singulière idée, sans doute pour distraire les condamnés politiques, de les charger de s'occuper des enfants. C'est ainsi que Raspail devint maître d'école.

Le scandale d'un enfant victime d'odieuses violences de la part d'un condamné fit décider, du jour au lendemain, le transfert de tous ces jeunes garçons à la prison de la Petite-Roquette, dont la construction venait d'être terminée (mars 1876) et qui était, en principe, destinée à remplacer Saint-Lazare qu'il est question, plus de trois quarts de siècle après, d'y ramener.

Les enfants, tout d'abord séparés individuellement pendant la nuit seulement, avaient, durant la journée, de fâcheuses fréquentations et ce fut M. Delessert, préfet de police, qui prit le parti d'appliquer aux jeunes détenus le régime cellulaire de jour et de nuit, encore en vigueur actuellement.

La Petite-Roquette, située dans le voisinage du cimetière du Père-Lachaise, dans le haut de la rue du même nom, avait autrefois comme vis-à-vis la Grande-Roquette, aujourd'hui démolie, où avaient été fusillés contre le mur du chemin de ronde, Mgr Darboy et les autres



otages de la Commune et qui est restée tristement célèbre pour les nombreuses exécutions capitales qui eurent lieu entre les deux grandes portes des deux prisons.

Les bâtiments de la Petite-Roquette, qui dans son ensemble a l'aspect d'un château-fort, ont la forme d'un hexagone. Ils entourent une tour centrale à laquelle ils sont reliés par des ponts couverts qui convergent vers cette sorte d'immense tourelle.

Dans cette tour se trouve la grande et imposante salle cellulaire, servant à la fois de chapelle, de salle d'école et de conférences, et c'est un curieux mais lamentable spectacle que de voir des centaines de gosses enfermés dans leurs stalles comme des abeilles captives dans leurs alvéoles, écoutant dans un profond silence l'office ou la leçon.

Le premier jour où je vins assurer le service médical à la Petite-Roquette, une vingtaine de moutards, nouveaux arrivés, se trouvaient réunis au Greffe, tête nue, attendant les formalités de l'inscription sur le registre d'écrou.

« Vous verrez, m'avait-on dit, combien tous ces gosses portent sur leur visage les stigmates du vice. » A la vérité, la plupart de ces pauvres enfants avaient l'air surtout penauds ; ils étaient là, tête basse, beaucoup versant d'abondantes larmes et je fus frappé d'apercevoir parmi

eux un tout jeune homme revêtu d'effets militaires fort en désordre et maculés de sang, le seul poilu de la Petite-Roquette, qui, par fanfaronnade, s'était laissé entraîner par de tristes apaches à commettre un crime abominable.

Avant d'être conduit au cabinet médical, je m'intéresse tout d'abord à l'existence claustrale de mes nouveaux clients ; je visite les cellules, à peine suffisantes pour des enfants et d'où les jeunes prisonniers ne sortent que pour les courtes promenades réglementaires. Ils y séjournent en effet nuit et jour et s'y occupent jusqu'au soir à de menus travaux qui ne demandent, il est vrai, aucune force physique ni effort intellectuel.

Ces cellules ne sont jamais chauffées, aucune installation de chauffage n'ayant été prévue ; elles ne sont pas davantage éclairées et c'est, dès la tombée du jour, la nuit complète pendant quinze heures consécutives en hiver.

Il n'existe pas, bien entendu, de « commodités » ; l'enfant a un simple vase à sa disposition qui reste là jusqu'à la fin de la matinée, où, à une certaine heure, à l'appel d'une sonnerie, tous ces petits bonshommes tenant en main le récipient, s'en vont en file indienne le vider dans la fosse de la maison !

« Ils ne sont pas commodes, les petits che-napans », annonce d'une voix trop rude pour



ce milieu un gardien galonné, plus terrible en paroles qu'en actes, mais qui veut, en une phrase lapidaire, me résumer l'état d'esprit de ses pensionnaires. Le brigadier me raconte alors qu'à part les menues punitions, peu sévères, mais très sensibles il est vrai à cet âge, comme la privation d'une pitance ou la mise au pain sec, il est assez rare qu'on soit dans l'obligation de mettre au cachot les plus indisciplinés.

« Les cellules de punition de la Petite-Roquette sont d'ailleurs impressionnantes et les enfants, en général, en éprouvent une certaine frayeur.

« Il convient de n'en user qu'avec beaucoup de circonspection. »

Voilà ce qu'a écrit, dans un rapport, un directeur de la Petite-Roquette mort récemment et qui semblait peu désigné pour ces fonctions par son ancienne profession de chansonnier montmartrois !

Mais combien la réalité est plus impressionnante encore que la description de M. le directeur de la Petite-Roquette. Les cachots sont d'infimes cellules complètement peintes en noir jusqu'au plafond et meublées d'un seul matelas de varech posé sur le carreau.

Une seule petite tache blanche dans un coin, c'est le vase de nuit !

Si l'enfant « rouspète », suivant le terme du

gardien, on ferme le petit vasistas qui aère et éclaire la cellule et c'est alors la nuit complète. En vain le reclus, épouvanté, appelle, se lamente, personne ne répondant, peu à peu ses sanglots s'étouffent, il se tait et s'endort. Pauvre gosse !

Jamais, vraiment, à Saint-Lazare, qui est loin d'être le palais des douceurs, on n'oserait enfermer dans un semblable réduit les femmes les plus récalcitrantes et les plus intraitables.

## LA CONSULTATION

Mais la consultation va commencer. Il s'agit bien d'une simple consultation, car il n'y a pas d'infirmier à la Petite-Roquette ; comme à la Santé, les malades dont l'état exige des soins spéciaux et continus sont envoyés à l'Infirmierie centrale des prisons, à Fresnes.

La théorie des jeunes consultants, face au mur, bras croisés, est alignée le long du couloir, auprès du cabinet médical, attendant notre arrivée.

Le gardien, avant de commencer l'appel, tend soigneusement une petite chaîne qui sépare le médecin de son petit client.

Je m'étonne et je supprime la chaîne. Un à un, devant moi, les malades défilent...



Combien il serait intéressant d'étudier les tares héréditaires et sociales qui ont amené là ces garnements. Beaucoup sont débiles, physiquement et moralement, êtres incultes dont les yeux apparaissent vides de pensée ; d'autres, véritables graines d'apaches, semblent, au contraire, trop précocement intelligents, mais d'une intelligence tournée vers le mal ; il en est enfin de tout petits, qui ne savent que pleurer et qui paraissent implorer notre protection ; ils se désolent d'être en prison, ils n'ont rien fait, disent-ils, on les console d'un mot paternel, on leur prescrit un peu de sirop, récompense hautement appréciée ; un bon sourire éclaire alors le petit visage pâlot et contristé.

Il faut être indulgent pour ces pauvres êtres. La mère travaille à l'usine, le père est aux armées ; il n'y a plus de surveillance pour les petiots et beaucoup, hélas ! usent mal de leur liberté. Ils sont coupables, peut-être, ces enfants, mais ils ont droit sûrement, surtout en ces temps troublés, à des circonstances atténuantes. Décidément, je mérite le reproche qui me fut adressé un jour de n'avoir pas « l'esprit pénitentiaire ». C'est vrai, je l'avoue, je manque de ce genre d'esprit et je ne veux rien faire pour l'acquérir.

Si les jeunes détenus n'étaient autrefois que

150 à peine, leur nombre, lors des dernières années de la guerre, a dépassé 500. Heureusement, l'administration, dans sa sollicitude, s'ingénie à garder les jeunes détenus le moins longtemps possible à la Petite-Roquette, où ne restent un certain temps que les plus grands, qui ont droit au titre d'adultes et qui y purgent leur peine lorsque celle-ci n'atteint pas un an de prison.

Mais des adultes, à cette époque, nous n'en avions guère ; les mauvais garçons d'autrefois avaient compris leur devoir et étaient devenus de bons soldats.

L'administration des prisons, qui ferait, je le sais, beaucoup mieux encore si elle le pouvait, tend, de tous ses efforts, à transformer ses jeunes clients en d'honnêtes hommes. Elle a fondé de nombreuses colonies agricoles et professionnelles, où les enfants prennent le goût du travail et où on arrive à redresser les plus mauvais penchants, à rééduquer les esprits les plus enclins à mal faire.

Je me souviens de la joie du distingué directeur de Saint-Lazare pendant la guerre, le regretté M. Estachy, qui avait été auparavant directeur d'une colonie pénitentiaire importante, lorsqu'il recevait de ses anciens pupilles des lettres enflammées d'un ardent patriotisme, où ils ne manquaient pas de lui faire connaître les grades et les citations qu'ils avaient mérités ;



sa satisfaction fut sans bornes lorsque, me trouvant dans son cabinet, je vis entrer un jeune officier ayant sur la poitrine la Croix d'honneur, qui se jeta dans ses bras et qu'il étreignit en pleurant ; alors, se tournant vers moi : « Vous voyez, Docteur, me dit-il avec fierté, ce que nous arrivons à faire de nos mauvais petits gars ! »

Le directeur avait, lui, le bon esprit pénitentiaire !

## XVII

## LA PETITE ROQUETTE

## PRISON DES AMÉRICAINS (1918)

Au commencement de 1918, on dut évacuer à Fresnes un grand nombre de petits détenus de la Petite-Roquette, la moitié de cette prison ayant été momentanément cédée à l'autorité militaire américaine pour y enfermer ses soldats insoumis.

Très vite « la prison des Américains » fut aménagée pour y recevoir ses nouveaux pensionnaires. L'obscurité d'autrefois fut remplacée par un éclairage intense qui fouillait la maison dans tous ses recoins ; aucun tommy ne pouvait espérer se cacher, ou chercher à s'enfuir à la faveur de l'ombre.

Les nouveaux gardiens de l'administration pénitentiaire Américaine étaient tous armés de solides gourdins dont ils faisaient un large usage ; tout autour de la prison militaire, des senti-



nelles étaient postées sur de hautes plateformes, revolver ou carabine au poing.

Il était interdit à tout détenu de se montrer aux fenêtres, sinon, dès qu'une tête apparaissait, après un simple coup de sifflet qui servait d'avertissement, la sentinelle épaulait et tirait ; on peut voir du reste encore sur les murs de la prison les traces des nombreuses balles tirées par les maladroits, car les bons tireurs, eux, « faisaient mouche ».

« En voilà, disait un de nos gardiens, qui n'hésitent pas à employer la manière forte. Ah ! ils s'y connaissent, les gaillards, pour tenir en respect leurs fortes têtes ! »

Toutes les consignes, tous les ordres étaient donnés par des feux de mousqueterie ; c'était plus net que de sonner la cloche et il faut reconnaître que les prisonniers se rendaient mieux compte ainsi que toute rébellion n'avait aucune chance de réussir. On veillait sur eux !

Dès le début de l'installation des Américains à la Petite-Roquette, ces salves tirées à tout propos impressionnèrent grandement les alentours ; on dit même que la première journée, un certain nombre d'habitants du quartier, très effrayés et non avertis, pensant que ces pétarades continuelles pouvaient bien provenir d'une Bertha d'un nouveau modèle, s'engouffrèrent très vite dans les caves dont ils ne consentirent à

déloger que lorsqu'on les assura qu'ils n'avaient rien à craindre de ces coups de feu tirés par nos amis Américains et qui, suivant la cadence et la répétition, voulaient simplement dire : « La soupe est prête », ou : « Il est l'heure de se coucher ! »

La paix est revenue, les Américains sont repartis, la Petite-Roquette a été rendue aux jeunes détenus. Mais ici comme dans toutes les prisons, le nombre des prisonniers a singulièrement diminué, et les enfants n'ont heureusement pas fait exception à cette règle. On ne pense plus à démolir la Petite-Roquette. Avant de démolir, il faut rebâtir, ce que ne permet guère l'état de nos finances. Alors on a pensé à envoyer à Fresnes les petits coupables et à transporter à la Petite-Roquette les femmes de Saint-Lazare !

Sans doute, n'a-t-on pas sérieusement réfléchi avant de croire possible la réalisation de ce projet désastreux.

Les cellules de la Petite-Roquette, qui ne sont ni chauffées, ni éclairées, sont à peine assez grandes pour qu'un enfant y puisse respirer librement ; comment voudrait-on y enfermer des femmes, à moins pourtant de construire pour elles des bâtiments spéciaux sur les terrains inemployés de la prison des enfants ?



## XVIII

# LA PRÉFECTURE DE POLICE

---

## LE SERVICE DES MŒURS

Beaucoup de grands capitaines durent s'employer de tout temps à se débarrasser des ribaudes qui suivaient en foule les armées.

Les moyens de transports étaient autrefois peu perfectionnés, les troupes lourdement équipées se déplaçaient lentement et s'installaient de longs mois devant les villes assiégées. Il fallut donc que les généraux prissent les mesures les plus sévères contre ces femmes qui devenaient gênantes, envahissantes, fomentant le désordre, suscitant des querelles entre les guerriers, dont elles amollissaient le courage et qu'elles rendaient inaptes au combat, en les contaminant aussi bien au moral qu'au physique.

Nous voyons déjà Scipion le Jeune, pour recouvrer l'autorité sur ses soldats, se trouver dans l'obligation d'expulser de son cantonnement 2.000 prostituées.



A plusieurs siècles de là, le farouche maréchal Philippe Strozzi, exagérant les ordres d'Henri III, poussait la cruauté jusqu'à ordonner que, « sans autre forme de procès, on jectât en la rivière Loire 800 filles de joye qui suivaient son commandement ».

Pour protéger l'armée, Louis XIV prescrivit par deux fois, en 1684 et 1687, que toute fille publique surprise avec des militaires serait jugée par un conseil de guerre et aurait le nez et les oreilles coupés.

Ces ordres barbares furent exécutés strictement ; ainsi, le lundi 7 juillet 1687, le sieur Duplessis apportait à la Salpêtrière une lettre de cachet du Roi « pour y recevoir les nommées Catherine Carbon et Antoinette Decambron, lesquelles avaient eu le nez coupé par jugement du Conseil de guerre à cause de leur mauvaise vie ».

En 1749, M. le maréchal de Saxe dut expulser du quartier général de l'armée du roi, en Flandre, une proxénète fameuse, la Carlier, qui avait avec elle « cinq à six filles de grand air ». La cause de sa disgrâce vint de ce qu' « un officier de quelque considération, qui fut blessé dans une affaire, avait été chez elle pour y prendre ses ébats, que ses plaies se rouvrirent et qu'il en mourut ». Un rapport de police nous fait savoir que deux mois après « la Carlier demeure à la

Barrière-Blanche, rue de Clichy, elle y tient magasin de filles, beaucoup de monde y va ».

Mais vouloir supprimer ribaudes et filles en les massacrant, en les mutilant, ou tout simplement en les chassant, restait une inutile entreprise et c'est en vain encore que pour parer aux dangers de cette sorte les plus illustres capitaines prêchèrent à leurs hommes la chasteté militaire.

C'est Napoléon I<sup>er</sup> qui comprit le premier qu'il briserait ses aigles dans la lutte contre la prostitution et c'est lui qui, dans sa sagesse, inaugura les visites sanitaires des femmes de mauvaises mœurs. Il leur imposa des règlements qui n'ont guère varié depuis cette époque et dont l'application rigoureuse s'est montrée particulièrement utile pendant la guerre, où les avariés auraient été plus nombreux encore si, voilà plus d'un siècle, le général Bonaparte n'avait déjà pensé à les protéger.



## SURVEILLANCE DE LA PROSTITUTION A PARIS

---

La visite médicale des filles est passée, à Paris, dans les locaux de la Préfecture de police, par les médecins du Dispensaire de salubrité ; les femmes qu'ils reconnaissent saines sont remises en liberté, les malades sont envoyées, pour y être traitées, à l'Infirmerie spéciale de Saint-Lazare, qui est bien la plus importante « blanchisserie » de France.

Les femmes que nous avons à visiter au Dispensaire de la Préfecture se divisent en deux grandes catégories : d'une part, les femmes en carte ; d'autre part, les insoumises ou prostituées clandestines, qu'on peut appeler les prostituées « stagiaires », à qui, pour la plupart, leurs états de service donneront droit bientôt à la délivrance peu enviée de la carte.

Les femmes en carte étaient, à Paris, au



moment de la déclaration de guerre, au nombre d'environ sept mille, mais la moitié au moins disparut dans les premiers mois de la mobilisation.

La plupart de ces filles vivent sur le trottoir, racolant plus ou moins ouvertement les hommes qu'elles rencontrent ; à celles-là, on peut appliquer la vraie formule qui définit la prostituée : « Une femme s'offrant en public, à n'importe qui, pour de l'argent. » On ne saurait cependant comparer la haute situation de ces dames de la Madeleine, à l'état infiniment plus modeste des pierreuses de la Chapelle.

La Préfecture délivre donc aux filles une carte de teinte blanche pour celles qui ne sont pas encore avariées, ce qui est rare, ou qu'on considère comme guéries, après plusieurs années de soins, et qui doivent alors se faire visiter tous les quinze jours. Cette carte, en argot, « la brème », est de couleur rouge pour les filles plus récemment contaminées de syphilis, qui sont dans l'obligation de venir se faire visiter chaque semaine, qu'on ne laisse circuler que si elles peuvent prouver qu'elles se traitent et si elles ne présentent, bien entendu, aucune trace d'accident contagieux.

Je n'étonnerai personne en avouant qu'un certain nombre de filles oublient de se soumettre à la formalité de la visite. Elles sont

alors signalées et recherchées et deux cents environ chaque jour nous reviennent sous bonne garde, contraintes et forcées, payant leur manquement aux obligations sanitaires par une punition de trois à quinze jours qu'elles purgent dans le quartier spécial de Saint-Lazare dit des « punies », qui est la salle de police de nos modernes hétaires !

Quel spectacle lamentable offre le défilé de cette longue théorie de filles ainsi arrêtées, lorsqu'on les extrait du Dépôt pour les conduire passer la visite médicale. A les voir, tristes et dépenaillées, on ne se douterait guère que de telles femmes font la noce et vivent de leurs charmes !

Abruties par une existence partagée entre la prison, l'hôpital, le marchand de vin, le souteneur et les clients, elles donnent pour la plupart l'impression de femmes tombées dans une complète déchéance physique et morale. Il en est certainement parmi elles de jeunes, de jolies, d'élégantes même ; mais pour quelques-unes à qui le métier semble réussir, combien d'autres, déjà vieilles à trente ans, accoutrées de vêtements sordides et misérables, n'inspirent que la pitié et parfois même la répulsion.

Beaucoup sont sans domicile, couchent au hasard des circonstances, dans des cabinets



meublés d'hôtels de dernier ordre et se trouvent en somme dans le plus complet dénûment. Nous nous souvenons d'une de ces femmes dont toute la lingerie ne se composait que d'une unique chemise qu'elle blanchissait de la façon suivante : elle commençait par laver la partie inférieure recouvrant les jambes jusqu'à la ceinture, puis elle roulait la partie ainsi lavée jusqu'à mi-corps et la laissait sécher sur elle. Le lendemain, elle se livrait à la même opération pour la partie supérieure et c'est ainsi qu'elle terminait la lessive de son trousseau.

Une autre femme avait des dessous faits de vieux journaux enroulés autour d'elle et retenus par des ficelles ; il paraît qu'autrefois elle avait eu sa calèche !

A voir ces vieilles, dont certaines ont dépassé la soixantaine, dont une travaillait encore à quatre-vingts ans, prétendant même qu'elle n'était pas trop mécontente des affaires ; à voir des borgnes, des naines, des déformées, des ataxiques, des paralysées, des mutilées, des amputées vivre de la prostitution, on reste vraiment confondu.

Quels sont donc les hommes que ces pauvres êtres peuvent encore tenter et qui, si modestement que ce soit, paient cependant pour posséder leurs faveurs ?

Il est d'ailleurs des filles qui, bien que n'étant

pas malades, nous demandent comme une grâce, en hiver surtout, de les envoyer à Saint-Lazare, où on les hospitalise par charité comme autrefois on gardait les « reposantes » à la Salpêtrière.



## LES MAISONS CLOSES

---

Un autre groupe de prostituées est constitué par les femmes dites « de maisons ». Les pensionnaires des maisons de tolérance ne sont pas obligatoirement, comme il y a quelques années, des femmes en carte, mais elles sont pourtant soumises aux mêmes mesures de police que les filles ; elles sont en particulier très régulièrement et très sérieusement visitées chaque semaine.

Parmi les maisons, dont trois sont situées en banlieue, près des forts, celles de la périphérie et des boulevards extérieurs, très modestes, rappellent tout à fait les lupanars de province, réservés surtout aux militaires et aux ouvriers ; les prix les plus courants pendant la guerre atteignaient d'ailleurs à peine 3 francs pour les civils et pour messieurs



les Officiers, tandis qu'ils n'étaient que de 1 fr. 50 pour les soldats non gradés.

Une pensionnaire d'une de ces maisons, dite « la Bougie », sobriquet dont il est vraiment impossible d'expliquer l'origine, même en se servant des artifices de langage les plus prudents, n'a jamais quitté son poste depuis près de cinquante ans ; elle y fait sa deuxième guerre. Elle nous avoue qu'elle avait à peine quinze ans quand elle y est entrée, « au temps où il n'était pas nécessaire d'être majeure pour devenir fille de maison » et qu'elle y resterait tant qu'on ne la mettrait pas à la porte. Durant sa longue carrière, elle comptait qu'elle avait « connu » bien près de 100.000 hommes !

Parmi les maisons du centre, il en est quelques-unes de très luxueuses et qui, connues dans le monde entier, sont visitées par des curieux presque autant que par des clients. On y voit, en particulier, des peintures et des ameublements anciens et modernes dignes de retenir l'attention et d'un intérêt assez grand pour que nous ayons l'intention, avec le Dr Jolivet, de consacrer une étude spéciale à ces « richesses », terme en vérité un peu excessif !

Les maisons closes de Paris disparaissent peu à peu et ferment leurs portes l'une après l'autre : c'est à peine s'il en reste une trentaine pour tout le département de la Seine.

Nous sommes loin du temps où les gens de Cour, les princes et les plus hautes autorités du Royaume, fréquentaient, sans trop se cacher, les lupanars, dont on comptait plusieurs centaines à Paris. Nous savons que Voltaire, par exemple, était un client assidu d'une « maison » tenue par la dame Paris, en son hôtel de la Porte du Roule.

On attribue même à l'auteur de « Candide » une inscription qu'on pouvait lire, gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir fixée au-dessus de la deuxième porte de cette discrète demeure :

*Sunt mihi bis septem præstanti corpore nymphæ.*

Citons encore cette lettre de Diderot à l'Impératrice de Russie, Catherine II, la Sémiramis du Nord :

*Quand nous étions jeunes, nous allions quelquefois au bord de la Seine, à Montesson, Buffon, le président de Brosses et moi.*

*De nous tous, lorsqu'il s'étoit bien préparé, le président de Brosses étoit celui qui présentoit la figure la plus imposante ; et le mérite ne laissoit de contraster avec sa petite taille de quatre pieds et demi, mince et fluette ; or, comme tout petit homme est vaniteux, il se vantoit auprès des nymphes du lieu du seul bout qui lui donnoit*



*quelque supériorité sur nous autres. Une d'entre elles le tourne et lui dit : « Cela est beau, mais où est le cul qui poussera cela ? » Quand je vois de même une esquisse de tableau, un sujet de poème, un plan de tragédie, une entreprise politique, je me rappelle toujours cette diable de fille ; je regarde l'homme et je dis : « Cela est beau, mais où est le cul ? »*

Même un nonce du Pape ne craignait pas de se compromettre en ces mauvais lieux :

*« Mgr de Branciforte, nonce du pape, avait fait son entrée à Paris au mois de juin 1753, apportant des langes bénis à M. le duc de Bourgogne.*

*Il fréquenta très vite chez les dames du monde, en particulier chez la Beudoin, rue Saint-Thomas-du-Louvre. Il envoya un jour coup sur coup son valet de chambre quérir la demoiselle Duchesnois, qui n'a pas jugé à propos d'y aller, parce que, dit-elle, il a déjà fait venir plusieurs filles de différents endroits qui n'ont pas la réputation d'être saines et que, d'ailleurs, il l'a plusieurs fois tourmentée pour s'en servir d'une façon qui n'est pas naturelle, suivant le goût de son pays... »*

La vérité nous oblige à reconnaître que de temps en temps il est possible encore de rencontrer dans les maisons tolérées quelques hommes de qualité, Princes de la Politique, de la Finance ou des Affaires, mais il nous paraît qu'à notre époque on rend visite à ces dames

en y mettant plus de discrétion et que d'ordinaire, dans sa correspondance, on ne se vante guère de tels exploits !

Décidément, quoi qu'on en veuille dire, nous sommes de petits saints auprès de nos aïeux !



## LES MAISONS DE RENDEZ-VOUS

---

Il faut reconnaître que si les maisons closes de Paris disparaissent, les préférences des « amateurs » vont plutôt vers les maisons dites « de rendez-vous », au nombre d'environ deux cents, qui sont aussi médicalement surveillées, ne présentant du reste, pour la plupart — malgré leur titre prometteur — aucune différence avec les maisons de tolérance, qui doivent cependant occuper un immeuble entier, tandis que les maisons de rendez-vous peuvent être installées en appartement.

Ne croyez pas que les maisons de rendez-vous soient des lieux très luxueux où, mystérieusement, se rencontrent, grâce aux bons offices très largement rémunérés d'une entremetteuse, femmes du monde un peu légères, grandes artistes un peu gênées, demi-mon-



daines plus ou moins huppées et d'autre part, vieux et jeunes messieurs, anciens et nouveaux riches, ne regardant pas à dépenser la forte somme pour posséder quelques instants la femme dont ailleurs ils ne pourraient espérer les faveurs.

Au contraire, la maison de rendez-vous actuelle, dans sa forme de beaucoup la plus fréquente, s'est démocratisée à l'excès et vous ne pourriez vraiment croire en pénétrant dans certains logements exigus, sordides, obscurs, dans certaines brasseries interlopes, que vous vous trouvez dans des maisons de cette sorte, où, en fait de courtisanes, vous ne trouverez qu'une Mignon de quarante ans ou une Carmen qui « tient » son demi-siècle !

Il est à peine dans Paris et en dehors bien entendu de certains lieux clandestins tellement discrets qu'ils échappent à la vigilance de la brigade « mondaine », une douzaine de maisons à prix élevé où se font vraiment des « rendez-vous » de qualité.

En pleine guerre, une femme obtint 50.000 fr. pour une heure de conversation intime avec un riche industriel. Les rencontres à 5 et 10.000 francs, sans être fréquentes, ne sont pas rares ; ces femmes exigeantes appartiennent du reste presque toujours à la catégorie des femmes faciles, mais ayant réussi à se sortir de la

« mouise », à se faire même épouser parfois par des hommes honorables, mais n'en restant pas moins... ce qu'elles étaient avant de passer devant M. le Maire.

Si la discrétion professionnelle n'y mettait obstacle, il y aurait de bien intéressantes et curieuses remarques à faire sur le personnel des maisons de rendez-vous, mais il convient de se limiter à ce qui peut être dit sans compromettre qui que ce soit.

En dehors des professionnelles, très distinctes des prostituées de la rue, car il est exceptionnel de voir une femme de maison « faire le dehors » ou inversement, on y rencontre de jeunes personnes, pas toujours très jeunes, appartenant à tous les milieux sociaux, notamment des femmes mariées, dont on imagine difficilement que les maris ignorent tout à fait la conduite et même des jeunes filles vivant chez leurs parents, souvent d'honnêtes bourgeois. J'ai eu ainsi l'occasion de visiter une jeune fille bachelière... et vierge, sa virginité étant d'ailleurs authentifiée par deux certificats médicaux dont elle me pria de prendre connaissance. Elle m'expliqua qu'un vieil ami de sa famille était tout prêt à lui faire une belle situation, mais sans vouloir prendre la responsabilité de sa défloration. « Dans ces conditions, me dit-elle, au lieu de me donner la première fois bêtement à n'im-



porte qui, je préfère que cette « opération » me rapporte ; aussi me suis-je adressée à une dame qui tient une maison, dont un client veut bien payer 5.000 *francs* ma fleur d'oranger. » Je dus reconnaître que cette charmante enfant était hermétiquement vierge et que ses organes génitaux n'étaient encore souillés par aucun microbe virulent.

Y a-t-il beaucoup de femmes du monde qui fréquentent les maisons ?

Il faut admettre d'abord que certaines femmes, malgré leur éducation, malgré leur rang et leurs titres, malgré leur état social enviable, n'en sont pas moins des prostituées. On peut presque dire d'elles qu'elles sont nées « coucheuses » ; il semble qu'elles aient été dès leur jeune âge dénuées de toute pudeur ; changer d'homme, se donner aux uns et aux autres est pour elles presque sans importance.

Les femmes du monde de cette espèce, portant parfois de grands noms, sont pourtant toujours prêtes à toute heure à se dévouer sur un simple appel téléphonique et il est facile de les posséder en y mettant le prix, qui varie d'ailleurs suivant la tête du client. On peut citer comme exemple cette vraie grande Dame, qui donnait des réceptions où se pressait le Tout-Paris de bon ton et même « bien pensant », qui passait pour riche et qui n'avait pourtant

à peu près d'autres ressources que les « rendez-vous ».

Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que ce genre de femmes du monde, qui roulent d'ailleurs toutes les boîtes à clientèle riche, atteint à peine une centaine de sujets pour tout Paris, qui est sans doute la Capitale où les femmes de la bourgeoisie se conduisent le plus correctement.

Comme me le disait M<sup>me</sup> B..., une « abbesse » de haute intelligence, « une femme du monde qui veut fauter, presque toujours parce qu'elle a un besoin pressant d'argent, a mieux à faire, si elle est un tantinet intelligente et roublarde, que de venir se compromettre chez une proxénète, avec laquelle elle ne se soucie guère de partager le cadeau du généreux amoureux. Certes, les amateurs d'aventures peuvent en « vivre » parfois chez nous de tout à fait extraordinaires, de même que nous pouvons de temps en temps fournir à nos clients habitués de vraies « occasions » ; mais nos maisons, voyez-vous, sont avant tout des maisons d'illusions et on ne saurait croire à quel point il est facile de monter le cou aux hommes les plus intelligents. Aussi, un bon client m'aurait-il formulé le désir de posséder la femme de l'empereur de la Chine, que je lui aurais répondu : « Donnez-lui le temps d'arriver et elle est à vous. » Il eut été satisfait et moi aussi. Bien entendu... au dernier moment,



je me serais excusé..., un accident, une maladie ! Mais, dans la suite, après une conversation pimentée et un bon bourrage de crâne, nous serions arrivés quand même à nous entendre, car il ne faut jamais perdre une bonne affaire ; n'aurai-je pas la bonne fortune de pouvoir sur l'heure présenter à cet ami la nièce d'un sénateur ou la femme d'un conseiller d'arrondissement ?... Quelle chance inespérée d'avoir trouvé tout à fait par hasard, beaucoup mieux, beaucoup plus jeune et à moitié prix !

« Oh ! des marquises, des comtesses, des artistes célèbres, des grandes bourgeoises, en ai-je fourni à ma clientèle ! Seulement, ne le dites pas, mais presque toujours... c'étaient des ersatz ! »

Les maisons de rendez-vous, celles surtout que fréquentent nos grands bourgeois, reçoivent généralement des hommes blasés, aux sens émoussés, qui viennent y chercher des sensations fortes. Pour ces anormaux, ces demi-fous, ces « piqués », posséder une femme simplement, suivant les lois de la nature, n'offre plus depuis longtemps aucun attrait ; ils veulent des manœuvres compliquées, se montrent amateurs actifs et passifs de flagellation et ont parfois même les idées les plus saugrenues, les plus étrangères à l'amour. Je puis citer l'exemple de cet industriel encore jeune qui, pieds et poings liés, exigeait qu'une jeune personne,

dans le plus léger appareil, lui fît ingurgiter des petits-suissees dont il avait horreur et dont il apportait lui-même une ample provision, jusqu'à l'indigestion ; à ce moment précis, il goûtait aux suprêmes félicités !

Mais la guerre fit le miracle de transformer beaucoup de ces maboules en excellents soldats et il ne resta d'abord aux maisons que la clientèle des civils ayant depuis longtemps déjà dépassé l'âge de l'éligibilité à la Chambre Haute.

Plus tard, on y revit des uniformes et je me souviens même d'une curieuse histoire dont le héros fut un militaire, plus très jeune.

Cet officier vint un jour me trouver, m'avouant qu'il avait le très grand désir de se convertir. « Pensée louable, répondis-je, mais plutôt qu'à moi il serait préférable, sans aucun doute, de s'adresser au curé de la paroisse voisine. » J'eus bientôt l'explication que ce n'était pas à Dieu que mon bizarre client voulait se convertir, mais à la Femme pour laquelle il avait toujours éprouvé un insurmontable dégoût, alors qu'il se sentait un penchant très vif pour les représentants de son sexe ; il avait donc fait le serment à ses vieux parents, qui ignoraient la triste infirmité morale de leur fils et qui se désolaient de le voir rester célibataire, qu'il consentirait, s'il revenait sain et sauf de la guerre, à épouser enfin la petite cousine qu'on lui destinait depuis longtemps.



Mais était-il capable de se marier ? Il décida loyalement d'essayer et cette expérience, il voulut la tenter avec une jeune femme qu'il m'amenait pour l'examiner, voulant être assuré qu'il ne courrait avec elle aucun risque de maladie.

Je retrouvai plus tard cette petite personne dans la maison où elle « exerçait ». Elle me raconta que malgré toute sa patience, malgré tout son art et je puis ajouter malgré son physique agréable, jamais son client, rempli cependant de bonne volonté, n'arriva à surmonter près d'elle son sentiment de véritable répulsion pour la femme. Dans un suprême effort, il parvenait parfois, pourvu que l'obscurité fût complète, à étreindre sa compagne, mais il ne cessait alors de répéter : « Je vois de beaux yeux d'homme ; je vois de beaux yeux d'homme ! »...

« Il m'avait promis de revenir, conclut la consciencieuse pensionnaire, je n'en ai jamais plus entendu parler. Peut-être a-t-il été tué ? C'est bien possible et ce serait dommage, car en dehors de « ça » il paraissait un chic type, courageux et même pas bête du tout. »

Voilà bien une très juste réflexion, car il en est beaucoup de ces anormaux, qui « en dehors de ça », ne sont, en effet, pas bêtes du tout et qui montrent même une grande intelligence dans les hautes fonctions qu'ils occupent !

## XXIII

### LES CLANDESTINES

---

La dernière catégorie de femmes que nous visitons comprend les insoumises ou clandestines, qui sont les débutantes, les candidates à la carte.

Il est impossible, on le conçoit, de donner un signalement d'ensemble de ces nouvelles recrues de la prostitution et d'en faire un recensement même approximatif. Ce sont, d'ordinaire, de très jeunes femmes ou de toutes jeunes filles, quelquefois presque des enfants ayant de seize à vingt et un ans, d'origines et de conditions très diverses ; nous trouvons surtout parmi elles des domestiques en rupture de sixième étage, — si remplis, si animés autrefois, si tristes et si vides maintenant ! — des ouvrières ayant abandonné l'usine ou l'atelier pour le trottoir, de fausses midinettes dont le carton



de modiste renferme parfois des instruments professionnels qui ne s'emploient guère dans les travaux d'aiguille, des figurantes, des petites artistes, tout un monde disparâte de malheureuses filles « faisant la noce », comme elles disent et vivant en réalité dans un état misérable.

Ces jeunes filles sont principalement des déracinées, venues de province à Paris avec des intentions honnêtes, pour y vivre de leur travail, mais qui, par entraînement, par pauvreté, par goût du plaisir et de la toilette. — les bas de soie ! — par le hasard d'une mauvaise rencontre et le plus souvent, hélas ! par paresse, se sont laissées aller quelque jour à une première tentation, puis à une deuxième et bientôt... à beaucoup d'autres.

Ces malheureuses, à quelques variantes près, content ainsi leur aventure, tristement, simplement, en peu de mots : « J'étais sage, je travaillais ; j'ai un jour rencontré un homme qui m'a dit qu'il m'aimait ; peu à peu, j'ai senti que je l'aimais aussi et je me suis donnée. Les premiers temps, on s'est bien amusé et je croyais vraiment avoir trouvé le bonheur, mais hélas ! ça n'a pas duré et bientôt mon ami m'a lâchée. »

Cette histoire aussi banale que lamentable, que nous avons entendue des centaines de fois,

comporte en elle un grand enseignement : c'est que s'il y a tant de prostituées, c'est l'homme qui est presque toujours le grand coupable.

Mais il est important de savoir que le coupable aisément peut à son tour dans la suite devenir victime, car tandis qu'on trouve dans les maisons de prostitution une malade contagieuse environ sur cent femmes examinées, l'effroyable proportion des malades chez les « novices », les clandestines qui ne savent pas prendre de précautions hygiéniques, qui ne savent pas se défendre contre l'infection, dont la propreté même laisse fréquemment à désirer, est d'une malade sur cinq femmes examinées.

On voit donc combien il faut se défier de ces femmes trop aimables, à l'aspect ingénu, qui sont les plus recherchées pour leur jeunesse et leurs attraits, qui paraissent les plus fraîches, sinon les moins défraîchies, usant du reste de tous les moyens pour attirer les jeunes gens, jouant à l'amour vrai et.... désintéressé, se faisant passer parfois, afin de mieux capter la confiance, pour des femmes sérieuses, voire pour des femmes mariées, qui ne sont, en réalité, le plus souvent, que des demi-prostituées, travaillant le jour, « s'amusant » le soir, mais qui — c'est là le fait à retenir — sur toutes les statistiques relevant la fréquence des maladies,



arrivent bonnes premières, bien avant les prostituées complètes.

Aussi est-ce très justement que, durant toute la guerre, l'autorité militaire ne cessa d'insister pour qu'on mît hors d'état de nuire le plus grand nombre possible d'insoumises.

## XXIII

### LA GUERRE ET LES PROSTITUÉES

---

Au lendemain de la mobilisation générale, les sept mille prostituées inscrites, les filles, se trouvèrent pour la plupart dans une très grande inquiétude. Quel allait être leur sort et que deviendraient-elles au milieu de cette tourmente qui devait si profondément troubler toutes leurs habitudes et qui, brusquement, les privait de leurs clients, de leurs « amis » ?

On venait timidement aux nouvelles dans les alentours du Dispensaire de salubrité, quai de l'Horloge, tout à côté de la Cour de cassation ; des groupes se formaient à l'ombre de « la tour » et les hypothèses les plus fantaisistes étaient envisagées comme vraisemblables par ces dames des faubourgs, corporation qui, comme tant d'autres, a eu ses « renseignés », ses « pessimistes », ses « bourreurs de crânes » et ses « fumistes » !



La plus grande crainte des prostituées officielles était de se voir rejeter hors du camp retranché de Paris pour être parquées — comme en 1870 — dans des camps spéciaux, où elles seraient contraintes à de durs travaux n'ayant, bien entendu, aucun rapport avec leurs habituelles occupations.

Bientôt, beaucoup de prostituées désertèrent « leur » trottoir, le coin dont elles étaient « titulaires », et se claustrèrent chez elles, ou s'égaillèrent dans toutes les directions en province, cherchant à se rapprocher des dépôts que ces messieurs avaient dû « rejoindre », avant le départ pour le front.

Un petit nombre d'indésirables seulement, au casier judiciaire trop chargé, fut éloigné du camp retranché ; quant aux sujettes ennemies — Allemandes ou Autrichiennes — inscrites sur les registres de la Préfecture de police, il est vrai en petit nombre et qu'on avait coutume de rencontrer sur les boulevards, en compagnie de militaires, elles avaient tout à coup disparu, mystérieusement, vers la mi-juillet.

Puis vint la ruée des Allemands sur Paris.

Ce fut alors le départ en masse vers des régions plus sûres, notamment vers le Midi et en particulier vers le Sud-Ouest où, malgré les terribles appréhensions de l'heure présente,



TYPE DE FILLE

*Dessin d'après nature fait par une détenue*



aucune de ces dames n'eut à regretter, paraît-il, de s'être momentanément réfugiée.

A cette même époque, les trois quarts pour le moins des trois cents maisons de prostitution parisiennes fermèrent leurs portes. Celles qui restaient ouvertes fonctionnèrent avec deux ou trois femmes, au lieu de douze à quinze et jusqu'à cinquante, en temps normal.

Dans ces maisons de joie, le « pianola » restait muet sous sa housse, les lustres étaient éteints et les salons obscurs, déserts, presque lugubres, donnaient une impression de tristesse et d'abandon. Une seule fois, pourtant, à la fin d'août 1914, arrivant pour passer la visite dans une maison de tolérance connue, je tombai au milieu d'une nombreuse assistance, bruyante et animée ; il y avait là des vieillards et des enfants ; comme je m'étonnais, on m'expliqua que, si à pareille époque on était ainsi en fête, c'est que « Madame » épousait « Monsieur » qui, dès le lendemain, partait... Il valait mieux régulariser, à cause du « petit » surtout ; savait-on ce qui pouvait arriver ?

Au Dispensaire de salubrité de la Préfecture de police, où d'ordinaire les médecins ne chôment pas pendant les heures de service — ayant à visiter plus de cent femmes à l'heure — c'est à peine si une vingtaine de clientes venaient se soumettre à notre examen et ce n'était ni



les plus jeunes, ni les mieux comblées par les grâces et la fortune.

« J'ai fait 70 et le siège de Paris, disait une de nos doyennes, qui a son demi-siècle de trottoir, et je m'en suis tirée. Arrive maintenant que-voudra, mais je reste. D'ailleurs, j'ai confiance, on ne reverra plus ici les casques à pointe. »

La pitoyable vieille avait raison... car bientôt ce fut la Marne !

Alors Paris, qui était apparu pendant quelques semaines si beau dans sa tristesse, si majestueux dans son abandon, reprit peu à peu, sinon la gaieté, tout au moins le mouvement et la vie.

Beaucoup de ses habitants regagnèrent leurs pénates, modestement, sans bruit, avec l'espoir que leur absence un peu prolongée, en un si fâcheux moment, n'aura pas été trop remarquée de ceux qui avaient « tenu » et qui se rengorgeaient.

A la fin de l'automne de 1914, les maisons de prostitution — maisons de tolérance et maisons de rendez-vous — ouvrirent peu à peu leurs portes, avec un personnel encore restreint. C'est que les clients étaient rares et beaucoup de femmes, d'autre part, s'étant fait en province une « situation », ne se souciaient guère de rentrer.

Déjà, d'ailleurs, quelques revenantes racontaient que si Paris ne valait plus rien, en

revanche on gagnait tout ce qu'on voulait dans les lupanars de la zone et des camps.

Là, c'était la bousculade, un dur, dangereux et écœurant « business » : cinquante, soixante, jusqu'à cent hommes de toutes les couleurs, de toutes les races, à « faire » par jour, sous la menace continuelle des avions, des bombardements, qui firent du reste leurs victimes parmi ces malheureuses.

Pendant toute la guerre, voulant sans doute utiliser les compétences, on allait ainsi puiser dans le lot des prostituées parisiennes pour garnir les « tolérance » de l'avant, où des femmes qui n'étaient vraiment pas des paresseuses ont vu leurs cinquante mille hommes pendant la guerre. Le métier était si pénible — dix-huit heures de « turbin » par jour ! — que tous les mois, même tous les quinze jours, il fallait venir se retremper à Paris, mais on avait gagné journallement 400 à 500 *francs* et c'était presque la fortune. La guerre, décidément, a fait des nouveaux riches dans tous les mondes.

Cependant, à mesure que les hostilités se prolongeaient, que les effectifs augmentaient, que de nouvelles nations entraient en lice, les besoins de Paris en femmes devenaient plus considérables.

L'institution des permissions de détente, la présence de nombreux blessés convalescents,



le passage et le séjour des soldats des armées alliées, allaient entraîner à partir de 1915 un grand développement de la prostitution sous toutes ses formes.

Sans vouloir aucunement amoindrir les sentiments d'admiration que l'on doit avoir pour le courage, le dévouement et la tenue des femmes françaises durant la guerre, il faut bien admettre que la longue séparation des ménages, la mort ou la disparition du mari, les mauvais exemples, le vice moins souvent, l'indifférence qui devient si vite, chez certaines, l'oubli complet, parfois, hélas ! la satisfaction de la liberté reconquise, la belle prestance des alliés, l'admiration pour les héros, voire même simplement la commisération pour les souffrances du poilu... ont été autant de causes qui ont amené un certain nombre de femmes — honnêtes et fidèles jusque-là — à dévier tout à coup du droit chemin et à risquer le premier faux pas.

Un seul exemple, absolument authentique ; une femme légitime, encore jeune et jolie, vivait bourgeoisement avec son mari, habile ouvrier, qui gagnait largement l'existence du ménage ; mais le couple profitait de la vie de Paris, comme on dit, fréquentait les restaurants, le cinéma, et ignorait l'art de l'économie, rien ne semblait faire redouter des lendemains amers.

C'est la mobilisation, l'homme part.

Il laisse à sa femme le peu qui lui reste ; mais celle-ci, qui passe pour riche, ne veut pas déchoir dans l'opinion de son quartier ; aussi décide-t-elle, un beau matin, d'aller demander sa carte à la Préfecture de police et d'entrer comme pensionnaire dans une maison de tolérance très connue. N'est-ce pas, à ses yeux, le moyen le plus discret de gagner de l'argent, en se prostituant, il est vrai, mais sans être vue et sans perdre la considération et l'estime de ses voisins ?

Pendant plusieurs mois, elle mène ainsi sa nouvelle et lamentable existence, satisfaite quand même, mais non sans remords parfois, en pensant à son mari qui, chaque jour, lui écrit du front et lui exprime son amour, sa confiance et ses espoirs.

Un jour, cependant, ayant remarqué « quelque chose d'anormal », elle vient nous consulter ; par bonheur, c'est une simple alerte, il s'agit d'un bobo sans gravité. Nous en profitons pour lui apprendre tous les risques qu'elle court, risques que tant de femmes, même parmi les prostituées, ignorent ou connaissent très mal, parce qu'on a le tort de ne pas les en avertir.

Elle rentre chez elle, justement effrayée ; alors elle se prend à réfléchir et là, dans ce milieu qui lui rappelle tant de chers et d'honnêtes souvenirs, la pensée de continuer à être une



« fille », un jouet pour tous ces hommes qui peuvent la « pourrir », lui devient insupportable ; elle renvoie sa carte, oublie ses coupables prétentaines et, pleine d'un repentir sincère, redevient vite une bonne ouvrière et une honnête femme.

Toutes n'ont pas fait d'emblée un tel plongeon dans la galanterie la plus basse et c'est peu à peu, par échelons, que trop de malheureuses sont descendues jusqu'au ruisseau ; on a vécu d'abord sur les maigres économies, puis sur l'allocation ; l'allocation, c'est trop encore pour se donner la peine de travailler, ce n'est pas assez pour vivre à ne rien faire ; on a donc cherché un moyen facile d'ajouter un supplément à la générosité du Gouvernement. On est sorti, d'abord, espérant une bonne rencontre ; mais la rue est dangereuse et peu productive. D'une oreille attentive, mais sans paraître entendre, on a ensuite écouté certains propos de « mauvaises » femmes, au restaurant, chez le coiffeur, chez la lingère, où l'on racontait qu'on gagnait beaucoup d'argent dans certaines maisons.

Alors, à la quatrième page d'un illustré spécial, qui donne une triste idée des mœurs et de la vie parisienne, on a choisi l'adresse d'une « Maison de massage et de soins intimes », et le saut était fait !

Il a toujours été vraiment trop facile de deve-

nir « femme de maison » et nous avons demandé à plusieurs reprises qu'on opposât plus de difficultés à l'entrée dans la carrière. Les seules obligations imposées sont, en effet, d'être majeure et de prouver qu'on est saine, en apportant un certificat de santé signé par un médecin de la Préfecture.

Beaucoup de « jeunesses » se désolaient de ne pas avoir l'âge, ce qui les empêchait de profiter d'un si bon moment pour gagner beaucoup d'argent : c'est qu'il n'y a pas la guerre tous les jours !

Mais en s'adressant à certains « amis » habitués à rendre service à ces dames, contre bonne rémunération on truquait l'état civil de l'intéressée, ou même, ce qui était moins dangereux, on achetait un faux état civil, qui faisait une femme de 24 ans d'une jeune fille de 17 printemps. Je me souviens d'une petite personne qui, venant me demander un certificat de santé, ne se souvenait plus de son nom et qui m'avouait naïvement qu'elle n'avait son nouvel extrait de naissance que depuis la veille.

Toutes ces fillettes n'étaient pas à ce point roublardes et se contentaient, comme en témoigne cette lettre, d'attendre l'âge qui, enfin, les émanciperait :



Madame,

Excusez-moi si je viens vous importuner, mais cette date me fait penser que dans deux mois j'aurai vingt et un ans.

Madame, veuillez m'écouter jusqu'au bout, c'est une prière que je vous adresse, et j'espère que vous ne me refuserez pas. Cette année, je vous ai écrit pour vous demander si vous voudriez me prendre chez vous malgré mes vingt ans ; vous m'avez répondu, je m'en souviens très bien, que cela était impossible avant vingt et un ans.

Voudriez-vous me dire si, lorsque j'aurai atteint l'âge, c'est-à-dire dans deux mois, vous pourrez me prendre ; dites-le-moi, je vous prie ; depuis très longtemps je ne vis que pour cela, je préfère vivre double, mais vivre ! je n'ai pas du tout la vocation du mariage et n'ai encore eu aucun amour en tête. En ce moment, je travaille toujours et suis sérieuse, je préfère attendre ; je suis depuis un mois dans un hôtel où je rentre tous les soirs, mais n'y resterai pas, je retournerai chez nous en attendant, car c'est trop dur d'y arriver.

Enfin, j'ose espérer, Madame, que vous voudrez bien me répondre et me dire si je puis compter sur vous dans deux mois ; je ne suis pas jolie, suis de celles qui, étant un peu arrangées, peuvent passer ; je ne suis pas experte non plus en amour,

mais ne demande qu'à le devenir ; peut-être serez-vous assez gentille pour me répondre, je vais attendre avec impatience.

Veillez donc m'excuser de vous avoir écrit si longuement, j'ai peur que cela vous indispose contre moi.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes remerciements anticipés.

BETTY L.

## UNE ÉPIDÉMIE DE SYPHILIS

Il est certain que beaucoup de ces prostituées pour la durée de la guerre ont repris ensuite la vie régulière, quand elles ont eu la bonne fortune de voir revenir leurs maris ou leurs amants.

Par malheur, hélas ! dans ce genre de commerce tout n'est pas que plaisir et profit, et c'est à cette époque (1915-1916) qu'on put constater, parmi la population, une augmentation considérable de maladies vénériennes et de la syphilis en particulier.

De toutes parts, on commençait à s'émouvoir grandement des progrès de la syphilis ; ils étaient tels que le professeur Gaucher et moi-même, dans une communication à l'Académie de médecine (26 décembre 1916), nous avons



pu montrer que : « Tandis que dans les seize premiers mois de guerre (août 1914 à fin décembre 1915) la syphilis avait augmenté de près de la moitié, de plus d'un tiers, dans les huit mois suivants (janvier à août 1916), cette maladie avait augmenté encore de plus de la moitié, de près des deux tiers. »

C'est à cette époque qu'on inaugura tout un ensemble de mesures qui furent jetées sur tout le territoire, tel un vaste filet protecteur.

On fit des conférences aux jeunes recrues et, pour ma part, je m'efforçai à semer le bon grain en prenant la parole devant 50.000 aspirants ou poilus des jeunes classes.

On supprima les permissions aux vénériens, on multiplia les visites de santé ; on créa des stations prophylactiques à l'exemple des Américains qui rapportèrent en France la fameuse pommade au calomel, préventif français dû au génie de l'illustre professeur Metchnikoff, que nous avions dénigré et abandonné, tandis que les Américains, qui avaient sur une vaste échelle expérimenté ce procédé, étaient tellement émerveillés des résultats obtenus qu'ils nous ramenèrent notre bien et arrivèrent même à nous convaincre que nous avions grand tort de négliger nos propres découvertes.

Enfin et surtout, on créa à l'arrière comme à l'avant des centres de traitement dirigés par les

meilleurs spécialistes et à ce propos avouons que si le 606 n'avait pas existé, les trois quarts de la population auraient été contaminés.

Notre maître, le professeur Jeanselme, put citer, devant une société savante, le cas d'un permissionnaire qui causa imprudemment dans sa propre famille la contamination de six personnes :

« En 1917, un soldat, au cours d'une permission, *contamine sa jeune femme* ; celle-ci allaite son enfant et lui donne la syphilis.

« *La grand'mère*, qui porte souvent la tétine du biberon à sa bouche pour s'assurer que le lait n'est pas trop chaud, est atteinte à son tour.

« *Une sœur de la première victime* confie souvent son jeune enfant à sa tante et à sa grand'mère ; il ne tarde pas à prendre la syphilis et la transmet à sa mère, qui l'allait.

« Enfin, *une autre sœur* des deux mères, tante des deux enfants, âgée de 14 ans, qui goûte les aliments qu'elle donne à la cuillère à ses neveux, présente bientôt elle aussi des accidents de syphilis (1). »

On connaît encore le cas d'une femme qui jouait, dans son village, le rôle d'unique prostituée et qui contamina plus de 60 militaires.

(1) Prof. Jeanselme et M<sup>me</sup> Chatelain, Société Médicale des Hôpitaux (6 Juillet 1917).



On voit combien les cas de maladie se seraient répandus si, au lieu des médicaments à base d'arsenic (606 et 914) qui viennent à bout en peu de semaines des accidents contagieux, les médecins n'avaient eu à leur disposition que le mercure, incapable d'empêcher les « plaques » de se reproduire pendant des mois et des mois.

A coup sûr, d'honnêtes femmes, d'irréprochables épouses, s'indignèrent lorsqu'elles apprirent le nom de la maladie que leur mari avait apportée au foyer conjugal. Pourtant, certaines femmes aimaient tellement leur poilu, avaient dans le cœur de tels trésors d'indulgence pour ces malheureux dont les souffrances excusaient la faute, qu'elles pardonnèrent et qu'elles n'eurent même pas un seul moment l'idée de leur en vouloir, comme le témoigne cette lettre, dont je respecte l'orthographe, que reçut un de mes malades de l'hôpital Saint-Louis, alors que j'étais Chef de clinique :

*Mon Cher Eugène bien-aimé,*

*Tu me demandais le nom de ma maladie mon Loulou, je te disais comme je le croyais que c'était la grippe comme le docteur ne s'était pas prononcé, il avait dit à maman que s'il me venait des rougeur sur le corps d'aller le chercher, donc hier, le 24, j'en étais couverte, dans le dos, partout.*

*Marie va donc chercher le docteur qui est venu et tu ne sais pas ce qu'il a dit que j'avais que lorsqu'il était venu l'autre jour il avait tout de suite vu ce que c'était. Mais comme il ignorait chez qui j'étais et que ces très délicat, il a attendu qu'on retourne le chercher et aujourd'hui lorsqu'il a su que j'étais chez maman, il m'a dit que j'avais attrapé ta maladie mais au lieu de l'avoir à la matrice je l'es à la gorge, dans l'estomac. J'ai des maux de gorges, des glandes et je maigrie tou les jours, aussi je t'assure mon Loulou chéri que je suis bien ennuyée. Puis il m'a dit que j'avais attrapé ça en t'embrassant et que mon traitement serait très long. J'ai des maux de têtes terribles et ne dors ni jour ni nuit ; l'on a dit à papa que c'était une grande anémie donc il y a que maman qui le sais. Tu sais mon trésor, je ne t'en veux pas, car je sais combien tu vas souffrir de me savoir comme ça. Je voudrais que tu m'envoie la feuille que l'on t'avais donné à Saint-Louis. Je te la renverrais c'est pour voir les noms, car ce n'est pas un chancre, ces un nom qui finie par olle, maman ne se rappelle plus du nom. Si tu peux causer à un homme de l'opice qui si connaît renseigne-toi, tu n'as qu'à dire voilà j'ai des glandes dans la bouche et des plaques sur le corps rouges. Mais à la matrice rien du tout. Maman a demandé pour un certificat comme tu avais dit, mais le docteur a dit puisque votre gendre*



*est guérie, ce n'est pas la peine qu'il vienne attraper la maladie de sa femme, donc mon chéri prend courage, je vais bien me soigner et lorsque tu reviendras nous serons guéris tout deux.*

*Je ne vois plus grand chose à te dire pour le moment. Reçois de ta petite femme qui t'adore et qui s'ennuie tous mes meilleurs baisers et caresses sont pour toi mon cher petit gosse chéri.*

*Ta JEANNETTE pour la vie.*

*Mes parents ainsi que Marie t'embrassent bien fort.*

XXV

1916

---

Dans le courant de l'année 1916, les maisons de tolérance et les maisons de rendez-vous ont repris peu à peu toute leur prospérité; des maisons nouvelles se montent; d'autres se transforment luxueusement; il en est qui ouvrent des succursales en province; les clients abondent qui, pendant leur permission de détente, dépensent à pleines mains; qu'importe l'argent, alors que la vie compte si peu!

On a pu observer, à cette époque, quelle est l'importance des besoins sexuels chez certains hommes.

Tandis que quelques-uns prétendaient avoir oublié « le goût de la femme », on en a vu, au contraire, qui, dès leur arrivée, allaient de la gare au lupanar et se précipitaient vraiment, tels des animaux en rut, sur la première femme



qu'on leur présentait, accomplissant de véritables prouesses sexuelles. C'est ainsi qu'un artilleur, en quelques courtes heures, obtint successivement les faveurs de huit pensionnaires d'un établissement, et s'il y eut défaillance, ce ne fut pas de son côté.

On écrit du front pour retenir une femme en location pour toute la permission prochaine. J'ai connu des « petites femmes » qu'on se repassait ainsi, sur recommandation, de permissionnaire en permissionnaire et qui savaient, pendant quelques jours, donner à leurs amis successifs l'illusion d'un tranquille et paisible foyer ! Une jeune femme de maison avait trouvé une idée originale d'augmenter son gain. Cette belle fille plantureuse avait fait paraître une annonce où elle promettait sa photographie à tous ses « filleuls » qui lui enverraient la modeste somme de 5 francs. Elle était représentée dans une pose alanguie et sans voile. Bientôt il lui arriva tellement de demandes qu'elle dut d'un seul coup commander douze douzaines de sa gracieuse image.

Un de ses correspondants trouva la demoiselle tellement à son goût qu'il l'épousa et récemment on nous disait encore que jamais ménage ne fut plus uni et plus heureux.

Les mariages des militaires français, mais surtout alliés, avec des irrégulières, furent d'ail-

leurs nombreux, mais la plupart de ces unions finirent mal. Beaucoup de ces maris ne tardèrent pas à disparaître sans laisser d'adresse, d'autres se montrèrent trop exigeants, ne voyant aucun inconvénient à laisser et même à engager leurs femmes à reprendre l'exercice de leur coupable industrie.

Ces dames, dans les maisons — et en particulier celles du quartier de l'Étoile — n'avaient en somme guère de répit. Les quelques moments de repos qu'elles pouvaient trouver, elles les consacraient à l'étude de l'anglais et des cours d'ensemble étaient organisés. Sans doute, la prononciation n'était pas parfaite, on s'embrouillait un peu parmi les dialectes de tant d'alliés venus un peu de tous les coins du monde, mais on s'entendait sans grande difficulté, et les Portugais eux-mêmes arrivaient aisément à comprendre l'anglais montmartrois de leurs jeunes amies !



## LES MAISONS DE CHAMPAGNE

---

« Mais voici venue l'époque des grandes restrictions ; les boutiques fermées, les rues obscures, la circulation des voitures presque supprimée, Paris plus sombre à cinq heures du soir qu'il ne l'était jadis à aucune heure de la nuit, étaient des conditions qui favorisaient singulièrement la débauche et la prostitution. »  
(C. J. Lacour.)

Cette description de Paris pendant le siège de 1870 restait presque exacte pour le Paris des deux dernières années de la Grande Guerre, qui dut éteindre ses lumières pour se défendre contre les Gothas, pour économiser le charbon et pour réagir contre les excès.

Les cafés et les restaurants ferment à neuf heures, il est défendu de servir de l'alcool aux militaires et aux femmes, les rues sont



sombres et sans attrait. Que faire pour se distraire ?

C'est dans les « maisons », tout au moins dans certaines maisons connues des initiés, que les poilus qui ne regardent pas à la dépense vont chercher des amusements, danser et boire.

C'est défendu, en vérité..., mais n'est-ce pas la grande époque du règne du « Système D » ? D'épais rideaux aux fenêtres cachent toute lumière et estompent les bruits ; si on ne peut boire dans les salons, on boira dans les chambres. On organise même des caves dans Paris, des villas dans les environs, en dancings et en maisons de champagne.

La police découvrit rapidement ces institutions clandestines, ce qui importait peu, vraiment, à ceux qui les avaient installées, car les frais étaient presque nuls, tandis que débitant du mauvais champagne à 100 francs la bouteille, il suffisait de peu de soirées à ces tenancières d'un nouveau genre pour gagner la forte somme.

Fréquemment on vient dans les « maisons » non pour la bagatelle, mais simplement pour boire et l'on cache au besoin les bouteilles d'extra-dry sous les matelas dans la crainte des visites policières indiscretes. Dans une maison, un soir, il y avait une telle affluence qu'on pouvait voir des groupes de personnes

assises sur les escaliers se passant les bouteilles de bouche en bouche et buvant à la régale.

Peu à peu on s'était installé dans la guerre et on arrivait à trouver des distractions malgré les dangers et les appréhensions nouvelles.

Il est cependant au moins une maison dont la tenancière ne voulut jamais enfreindre les défenses policières ; on n'y entendait aucun bruit, on n'y servait que des boissons hygiéniques : café, tilleul et limonade, mais on répondait toujours par un refus catégorique aux supplications des amateurs d'alcool.

— Chez moi, disait la respectable directrice à mon distingué collègue et ami le docteur Léon Jolivet, on ne fera jamais ce qu'il ne faut pas faire. Pour rien au monde je ne voudrais attirer l'attention de ces messieurs de la police, car je tiens absolument à ne mériter aucun reproche. Tant pis si je gagne moins d'argent ! Je dois avouer, d'ailleurs, que si je me montre si prudente, si je consens en ces temps exceptionnellement favorables pour notre commerce de tels sacrifices, c'est que j'y suis tenue par la situation de mon grand fils.

— Votre fils est sans doute militaire ?... Officier peut-être ?...

— Oh ! non pas, mon fils a dix-sept ans à peine et n'a pas l'âge d'être soldat. Mon



grand jeune homme est tout simplement étudiant !

— Étudiant en droit ?... en médecine ?...

— Non, Monsieur le Docteur, mon fils est étudiant ecclésiastique !

## XXVI

### LA DERNIÈRE ANNÉE DE GUERRE

---

#### PROSPÉRITÉ DE LA PROSTITUTION

Il faut reconnaître que si Paris s'est vidé tout autant au printemps de 1918 qu'à l'automne de 1914, aucune maison n'a fermé cette fois. Les affaires marchaient trop bien !

On s'y souciait aussi peu des Gothas que de la grosse Bertha et la nouvelle avance des Roches « nach Paris » ne jeta point la panique en ces milieux.

Quelques maisons avaient leurs « abris » confortablement installés, où la fête se continuait pendant les bombardements. Dans certaines autres maisons du centre, occupant de vieux immeubles, dès les premiers appels de la sirène, ces dames jetaient un manteau tout préparé sur leur léger peignoir professionnel et, patronne en tête, couraient vite s'engouffrer dans ces profonds et sûrs asiles qu'étaient les



stations de métro désignées comme abris.

C'est là qu'un soir, un orchestre, lui aussi réfugié, se mit à attaquer une danse ; un bal fut improvisé ; seules d'abord, ces demoiselles dansèrent, bientôt d'autres couples suivirent, et quand la « berloque » se fit entendre, le bal était général ; on regrettait presque que ce fût si vite fini !

Pendant ce temps, la sous-maîtresse n'avait pas perdu son temps, elle avait fait des invitations, distribué des cartes et jusqu'au matin, au son du phonographe, des couples légèrement émus continuèrent à tournoyer au grand « 8 ».

J'ai même connu une maison dont la directrice, portant un nom des plus honorables, fille d'un colonel et nièce d'un professeur, avait organisé pour la nuit un service médical.

« Les Gothas m'effraient à ce point que je me sens défaillir, dit-elle, et que j'ai besoin d'avoir un médecin près de moi. Mes clients sont d'ailleurs enchantés de savoir que, si par un malheureux hasard ils étaient blessés au cours d'une incursion de ces sinistres oiseaux, ils pourraient recevoir des soins immédiats. »

« Tout le monde est ainsi satisfait, même mon jeune médecin qui prépare sa thèse et qui avoue n'avoir jamais été dans d'aussi bonnes conditions pour travailler, que dans le calme de ma maison. »

C'était, en vérité, la bonne époque pour le personnel des maisons, patronnes et pensionnaires ; dans quelques maisons, la recette mensuelle atteignit 200.000 francs, les femmes gagnant de 8 à 10.000 francs par mois !

En vérité personne ne connaîtra jamais l'importance des fortunes que réalisèrent certaines tenancières. Une femme qui s'installa pendant la guerre, n'ayant que des dettes, put faire, dit-on, en trois ans, dix millions d'économies. Sa maison avait deux étages de caves et c'est dans le deuxième sous-sol surtout, où une clientèle de choix, ne regardant pas à la dépense, était tout à fait à l'abri des bombes et des policiers, qu'elle a gagné presque tout cet argent. Retirée des affaires, elle vit maintenant très simplement dans un modeste appartement, cherchant à passer inaperçue..., du fisc surtout.



## LES MAISONS ET LE FISC

---

Le Fisc, qui était naturellement au courant des bénéfices considérables réalisés par les tenancières, classa les maisons en plusieurs catégories et leur réclama justement la taxe de luxe comme plus tard elles durent acquitter la taxe dite du « chiffre d'affaires ».

Ce fut, je dois le reconnaître, dans les maisons un étonnement, qui eut même sa répercussion dans certains journaux, où la mesure fiscale donna lieu à de faciles plaisanteries.

Mesdames les patronnes protestèrent et l'une d'elles rédigea les lettres que nous publions et qui, pour le moins, dénotent de sa part beaucoup de finesse et d'intelligence :

*A Monsieur le Président de la Commission  
de classement des établissements de luxe.*

*J'ai l'honneur d'attirer la bienveillante atten-*



tion de la Commission sur la situation toute particulière où je me trouve à l'égard de l'administration de l'enregistrement et du timbre, en ce qui concerne l'application de la loi du 31 décembre 1917, dont l'article 27 institue une taxe de 10 % sur les marchandises, denrées, fournitures ou objets classés comme étant de luxe.

Je possède, en effet, à Paris, une maison de RENDEZ-VOUS, et l'administration a cru devoir m'inviter, à ce titre, à percevoir une taxe de 10 % sur les dépenses faites chez moi par ma clientèle.

Cette invitation m'a été confirmée par un de vos employés lors de la démarche que j'ai faite aussitôt au bureau de l'Enregistrement, 13, rue de la Banque.

Par déférence pour l'administration, je me suis empressée de tenter de percevoir la taxe dont il s'agit, mais j'ai le regret d'avoir à vous informer qu'aucun de mes clients n'a consenti à accueillir mes demandes ; ils estiment tous qu'il s'agit de ma part d'une facétie, sinon même d'une tentative d'extorsion de fonds et ils refusent formellement à admettre que l'État prétende majorer à son profit ce qu'ils appellent, je crois, à l'école, le *pretium stupri*.

Permettez-moi de penser, Monsieur le Président, que leur refus, bien que m'ayant toujours été fort sommairement opposé, est juridiquement des plus fondés.

Il ne saurait, en effet, vous échapper que la loi du 22 mars 1918, portant désignation des objets soumis à la taxe établie par la loi du 21 décembre 1917, n'a classé comme étant de luxe et soumis à cette taxe que les seules marchandises, fournitures ou objets énumérés aux tableaux A et B, annexés à ladite loi de 1918. Or, sans une réserve que j'indiquerai plus loin, il m'est impossible de découvrir dans ces tableaux la rubrique sous laquelle pourraient être rangées les dépenses effectuées chez moi.

En effet, à moins d'assimilation bien hasardeuse et d'ailleurs non prévue par la loi, je ne pense pas que ce puisse être sous le § 8 du tableau, à « curiosités, antiquités et objets de collection », non plus que sous le § 19 « peintures et sculptures, ou 11 « gibier vivant ou pour le repeuplement » ; je ne suppose pas davantage, concernant le tableau B, que ce puisse être sous le § 3 « animaux d'agrément » ou § 5 « articles de Paris et de fantaisie »... Veuillez noter, au surplus, que le modèle annexé au règlement d'administration publique du 29 mars 1918 (J. O. du 30) comme celui du livre, devra être tenu, pour recevoir l'inscription de tous les paiements passibles de la taxe de mentionner exclusivement les « articles vendus » à l'exclusion de tous autres faisant l'objet d'une rémunération quelconque.

Or, les lois fiscales sont de droit, et il est à pen-



ser que si un tribunal venait à se trouver saisi de la question, l'administration, sans parler des commentaires fâcheux auxquels pourrait donner lieu un semblable procès, se verrait selon toute apparence déboutée.

Ceci dit sur l'intention du législateur qui n'a certainement pas été d'instituer un impôt sur les paiements auxquels il se trouverait donner, par le fait même de leur taxation, la consécration de l'État, la perception de la taxe me serait pratiquement impossible, faite d'aucun moyen de contrainte à l'encontre du consommateur.

Mais il est sans doute nécessaire, Monsieur le Président, d'exposer sommairement ici le fonctionnement de ma maison. Cette maison, comme toutes celles du même genre, n'est pas reconnue, mais seulement tolérée par l'autorité publique, et celle-ci ne m'accorde aucun droit à l'encontre du client.

De même qu'il est défendu de faire aucune publicité commerciale, il m'est interdit d'exercer aucune action pour faire rentrer mes créances ; je ne tiens et ne puis tenir aucun livre de commerce, je ne pourrais devant aucun tribunal introduire une instance quelconque relative à mon commerce sans être inéluctablement déboutée par le juge pour cause d'immoralité. Toute obligation que l'État entend mettre à la charge d'un citoyen implique pour celui-ci la possibilité de s'assurer

par les voies de droit commun l'exécution de cette obligation ; or, vous voyez que ces voies de droit me sont interdites.

Que résulterait-il donc, en fait, de cette situation, si l'administration croyait devoir maintenir son premier point de vue ? Une solution nettement contraire à la loi, puisque faute de moyens de contrainte à ma disposition, c'est moi qui devrais prélever sur mon gain une taxe que la loi entend faire supporter par l'acheteur. Par suite, nouvelle imposition à ma charge, non voulue celle-là par le législateur, et qui viendrait s'ajouter aux légitimes taxations payées par moi sous forme : 1° de l'impôt sur les bénéfices commerciaux (loi du 31 juillet 1917) ; 2° de l'impôt général sur le revenu (loi du 15 juillet 1914 et 30 décembre 1916) ; 3° de la patente de pension bourgeoise ; 4° de la licence de débitant de boissons.

Enfin, à un autre point de vue, si comme il est probable il ne rentre pas dans les intentions de l'enregistrement d'obliger les femmes galantes, en cartes ou clandestines et de toutes catégories, à percevoir la taxe en question sur les clients ou « l'ami sérieux » qu'elles reçoivent chez elles, pourquoi et au nom de quel principe la même note consentie sous mon toit par les femmes qui s'y rendent donnerait-elle matière à perception ?

Je m'empresse d'ajouter, Monsieur le Pré-



sident, que si je crois devoir formuler cette respectueuse protestation contre ce qui me paraît illégal autant qu'impraticable dans une partie des perceptions dont un de vos services, encore mal renseigné, a cru pouvoir me confier le soin, je suis toute disposée, dans la limite de ce qui est légal et possible, à faciliter la tâche des agents des Finances et les rentrées si nécessaires au Trésor à l'heure actuelle ; je veux parler des boissons de luxe qui se consomment chez moi. Mes clients, en effet, demandent quelquefois du champagne, du porto, du thé ; ces consommations rentrent dans les prévisions de la loi du 22 mars 1918, tableau 8, article 75, et aucun de mes clients, je l'espère, ne se refusera à payer le droit y afférent ; cette comptabilité pourrait d'ailleurs être aisément tenue.

Permettez-moi, enfin, Monsieur le Président, d'indiquer ici à titre tout à fait subsidiaire que ma clientèle comprend notamment des hommes de lettres, des magistrats, des hommes politiques ; ils se sont tous montrés aussi surpris que froissés de la demande que je leur faisais pour déférer aux instructions de l'administration. Il ne dépend pas de moi qu'un ou plusieurs de ces derniers, si j'étais contrainte d'insister pour en obtenir le paiement en question, ne veuille prendre une revanche et ne trouve divertissant, pour un journal, de saisir l'opinion de ce problème scabreux.

Mon regret en serait des plus vifs et dans l'intérêt même du Trésor auquel il ne peut qu'importer d'éviter toute juste critique contre la nouvelle taxe, il ne me semble pas indifférent de vous signaler ce côté accessoire de la question.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de mes sentiments respectueux.

J. B.

M<sup>re</sup> X., à qui il a été répondu que la taxe de 10 % ne porte que sur le logement et les consommations, tient encore à préciser certains points et développe sa pensée dans cette 2<sup>e</sup> lettre :

Monsieur le Président,

Je m'empresse de vous accuser réception de la lettre en date du 18 courant, par laquelle vous avez bien voulu me préciser que la taxe que l'administration me charge de percevoir n'est pas la taxe de 10 % instituée par l'article 27 de la loi du 31 décembre 1917, concernant le paiement des marchandises de luxe offertes à la consommation, mais bien la taxe de 10 % prévue par l'article 28 de la même loi et visant seulement les dépenses afférentes au logement ou à la consommation sur place de boissons dans un établissement pouvant être considéré comme établissement de luxe.



*J'ai l'honneur de vous faire connaître que je m'incline devant le classement de ma maison de rendez-vous comme établissement de luxe. Entièrement décidée à faciliter pour ma part la perception des revenus si nécessaires au Trésor, et ne contestant pas l'application qui m'est faite de l'article 28, alors que celle de l'article 27 me semblait au contraire nettement illégale, je n'interjetterai pas appel devant la Commission supérieure prévue par l'article 28 précité. Néanmoins, je ne saurais renoncer à ce droit d'appel qu'autant que vous aurez bien voulu me donner acte des réserves suivantes que m'imposent les conditions spéciales de mes affaires.*

*D'une part, il arrive fréquemment que les personnes que j'ai mises en relation ne me demandent pas de les loger chez moi, mais vont se rencontrer en tel autre endroit qui leur convient. Il va de soi, dans ces conditions, que je n'aurai rien à percevoir de ces personnes, au titre de l'article 28 de la loi du 31 décembre 1917.*

*D'autre part, il y a lieu de remarquer, en ce qui concerne les visiteurs me demandant le logement, que jusqu'à présent il était fait un prix global comprenant, avec le logement, les autres « prestations » fournies. Je devrais donc habituer ma clientèle à faire une distinction entre ces éléments de dépense et à considérer le logement comme une dépense à part, mais je dois vous faire observer*

*à ce sujet qu'il ne me sera pas possible, pour maintes raisons qui s'expliquent d'elles-mêmes, de délivrer aux clients une quittance munie du timbre mobile ; pour ce motif, dès lors, je demande à bénéficier des dispositions combinées des articles 14 et 20, § 2, du règlement du 29 mars 1918, et être autorisée à percevoir sous ma seule responsabilité, pour le compte du Trésor, la taxe exigible. J'ajoute, à titre de renseignement, que les chambres dont je dispose ne sont qu'au nombre de six ; qu'elles sont sensiblement équivalentes et qu'en attribuant à chaque location une valeur variant de huit à dix francs il en sera fait une appréciation exacte, correspondant à la généralité des chambres louées dans de semblables conditions.*

*Surtout, ainsi que je vous l'ai exposé dans ma lettre du 14 avril, je n'ai absolument aucun moyen de contrainte vis-à-vis de mes clients. Je ne puis que faire appel à leur bonne volonté, étant, par définition même, privée des voies de recours du droit commun et empêchée d'agir devant le juge. Si je puis espérer que mes clients consentiront à me verser 10 % du montant de leurs consommations et même, quoique plus difficilement peut-être, 10 % du montant du logement, je ne saurais m'en porter garante, et l'équité me paraît exiger que l'administration de l'enregistrement me fasse confiance sur ce point. N'ayant jamais*



*donné lieu à des remarques défavorables de la part des services compétents de la Préfecture de police, je ne puis qu'être persuadée que les agents des finances reconnaîtront aisément de leur côté le caractère tout exceptionnel de ma situation en cette occurrence.*

*Eu égard à la brièveté des délais qui me resteraient pour faire appel, le cas échéant, je vous serais très reconnaissante, Monsieur le Président, de vouloir bien me faire connaître sitôt qu'il vous sera possible, votre sentiment sur les points ci-dessus exposés.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de mes sentiments respectueux.*

J. B.

Le Fisc, hélas ! manque de galanterie ; il répondit qu'il fallait s'incliner et payer !

Plus tard les « maisons » eurent encore à supporter la lourde charge de l'impôt sur les « bénéfices de guerre ».

Il ne semble pas que ces diverses mesures aient suffi à ruiner Mesdames les tenancières, car nous en connaissons plusieurs qui, la guerre finie, se sont retirées du « commerce » et vivent maintenant bourgeoisement et confortablement de leurs rentes.

## XXVIII

### APRÈS L'ARMISTICE

---

Après l'armistice, ce fut encore pour les maisons, pendant presque une année, une époque de grande prospérité.

Mais peu à peu la crise des affaires les atteignit, comme tous les commerces de luxe ; non seulement, malgré une large publicité, les clients devinrent rares, mais, surtout dans les maisons à petit prix, de beaucoup les plus nombreuses, on manquait « d'ouvrières », qui ne voulaient plus passer leur temps à attendre en vain le chaland et préféraient travailler à leur compte dans la rue, dans les dancings, les cafés, ou tout simplement au Bois-de-Boulogne.

C'est à cause de la « crise » que d'assez nombreuses maisons, parmi les plus anciennes, ont



disparu ces temps derniers, les locaux ayant été transformés en hôtels, en bureaux. Dans une maison du centre s'est installée une banque ; enfin, certains propriétaires ont usé de la clause d'immoralité pour donner congé à des tenancières établies en appartement, qu'ils toléraient depuis des années, préférant tout à coup, par un scrupule de conscience un peu tardif, louer bourgeoisement leurs locaux.

D'ailleurs, bien que les tenancières se plaignent des « affaires », les bureaux de la Préfecture sont assiégés de demandes d'autorisation d'ouverture de nouvelles maisons ; mais on ne donne plus maintenant ces autorisations, non pas pour des raisons d'ordre moral, mais parce qu'on a pensé justement qu'alors que tant de familles ne trouvent pas à s'abriter, il serait véritablement scandaleux de permettre l'installation de maisons de prostitution, qui trouveraient, elles, à se loger, en y mettant le prix.

Paris doit donc se suffire avec ses trente maisons de tolérance et ses deux cents maisons de rendez-vous qui abritent environ deux milles prostituées et où passent, en temps normal, plus d'un million d'hommes chaque année.

Malgré l'énormité de ce chiffre, je remarque incidemment ne pas connaître beaucoup

d'hommes qui avouent fréquenter les « Maisons ». Un grand nombre prétendent qu'ils ne s'abstiennent pas par vertu, mais parce qu'ils craignent ne pas rencontrer auprès des professionnelles « l'illusion », la petite fleur bleue qui leur est nécessaire en amour. Cette illusion, ils la trouvent sans doute ailleurs, car tout se trouve à Paris et à tout âge, quand on y met le prix. Mais la recherche de l'aventure est dangereuse à plus d'un titre et peut laisser des souvenirs qui, eux, en fait d'illusion, sont bien de cruelles et cuisantes réalités !

Je n'ai certes pas la prétention de croire qu'on puisse impunément et pas davantage en temps de paix qu'en temps de guerre, fréquenter les maisons de prostitution, bien qu'en principe elles soient toutes, aussi bien maisons de tolérance que maisons de rendez-vous, médicalement surveillées, mais je n'ignore pas que le médecin, serait-il même de la Préfecture, est faillible parfois.

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de défendre ici ou de combattre l'institution des maisons de prostitution, dont j'ai voulu simplement montrer la vie florissante pendant la guerre, à une époque où l'autorité militaire, justement soucieuse de la santé des hommes et du maintien des effectifs, crut devoir ouvertement favoriser



l'extension des maisons publiques, avec visite, tous les deux jours, du personnel.

Malheureux personnel, pauvres femmes de maisons ! Modestes filles soumises, courtisanes aux abois ou grandes mondaines disqualifiées, petites esclaves qui vous croyez libres, quel sort pitoyable est le vôtre !

Depuis vingt-cinq ans j'ai visité plus de cinq cent mille femmes, il m'a donc été donné d'être le confident d'un grand nombre ; j'en ai vu beaucoup pleurer, mais j'en ai connu bien peu à qui leur triste métier ait valu la richesse, le bonheur ou tout simplement la tranquillité. En compulsant mes dossiers, je ne trouve qu'une seule femme qui se prostituât vraiment pour le plaisir ; mais beaucoup, il faut le reconnaître, bien que travaillant sans enthousiasme, s'habituent néanmoins à ce genre d'existence si spécial et même lorsqu'elles ont la chance de trouver un brave homme un peu naïf qui les tire de cette fange, gardent la nostalgie de la noce, comme le prouve cette lettre que je recevais récemment :

*Monsieur le Docteur,*

*Quelle est la personne qui peut bien m'écrire de si loin en province ? Voici ce que vous allez*

*vous demander. Eh bien ! je vais vous mettre sur la voie ; c'est tout simplement une de vos administrées d'une de ces maisons où le plus souvent nous servons d'appât. Vous vous souvenez peut-être de M<sup>lle</sup> Suzanne X..., une brune à la chevelure opulente et au corps de Vénus, plus jolie, je ne crains pas de le dire, que Mata-Hari, que vous « chinez » un peu, il me semble, sur un très long article paru hier dans un journal d'ici. Vous vous êtes quelquefois intéressé à moi et vous me demandiez pourquoi j'étais là, pourquoi ? oui, en effet, ma place était ailleurs, vous n'êtes pas le seul à me l'avoir dit, mais je crois que si j'étais fille de joie, c'était par pur amusement, pour me documenter ; cependant, un de mes clients est tombé tellement amoureux de mes charmes qu'il a consenti à m'épouser à la condition de quitter Paris immédiatement.*

*Voici maintenant plusieurs années que je suis mariée, mais hélas ! la vie conjugale manque de piment, c'est vraiment monotone ; j'ai beau m'entendre appeler gros comme le bras « Madame X... », ça me laisse froide, et j'ajoute que mon mari est complètement... aphone ! ça, c'est l'extrême ! Ici, je tiens à rester ignorée, je suis adulée, vénérée, honorée, on m'appelle la « Parisienne », ma coquetterie offusque les gens de la ville, mais qu'importe.*



*Confuse, Monsieur, de vous avoir importuné, vite je clos ma lettre et sous une bonne pensée elle disparaît.*

Suzanne X...

Voilà une brune à la chevelure opulente et au corps de Vénus — qui m'excusera de l'avoir oubliée, mais j'ai vu tant de femmes ! — que j'ai grand peur de ne pas tarder à retrouver dans une de ces maisons, où de nouveau elle servira d'appât...

Cette jeune personne aurait grand tort, cependant, de reprendre en ce moment le chemin de Paris; malgré ses charmes, malgré son élégance et sa coquetterie, elle ne tarderait pas à regretter le temps où, dans son trou de province, elle était adulée, vénérée, honorée, et où, surtout, elle était sûre du lendemain. C'est que les affaires marchent bien mal : il y a trop de femmes, car il est venu de toutes les parties du monde un tel renfort, qu'on a dû récemment interdire l'accès des maisons aux étrangères; d'autre part, les clients deviennent rares et se montrent, par ce temps de vie chère, de moins en moins généreux.

Le péril est grand pour ces dames et tandis que les dépenses augmentent pour elles comme pour tout le monde, leurs gains, au contraire, tendent à diminuer chaque jour.

On est même en droit de se demander si la plupart des hommes et surtout les jeunes gens, ne se seraient pas assagis au point de se montrer vertueux et fidèles !

Ce sont les fils maintenant qui doivent faire de la morale à leurs pères.

Cette guerre aura décidément tout changé !



## TABLE

### LA PRISON DES FEMMES

	Pages.
I. — Saint-Lazare .....	1
II. — Les pistolières .....	13
III. — La dernière pistolière .....	17
IV. — Les sœurs Marie-Joseph à Saint-Lazare.	27
V. — Les gardiens de Saint-Lazare.....	31
VI. — La guerre.....	35
VII. — Crimes féminins.....	43
VIII. — Les espionnes.....	47
IX. — Marguerite Francillard.....	49
X. — La femme Tichelly, fille Dufays.....	55
XI. — Mata-Hari.....	57

Mata-Hari danseuse.

Mata-Hari amoureuse et courtisane.

Mata-Hari chez la devineresse.

La beauté de Mata-Hari.

Comment fut arrêtée Mata-Hari.

Mata-Hari à Saint-Lazare.

Le Conseil de guerre.

Retour de Mata-Hari à Saint-Lazare après sa condamnation.

Avant l'exécution.

Le réveil, l'exécution.

Après l'exécution : le Trappiste de Cartuja de Miraflores ; une légende.



	Pages.
XII. — Une révolte .....	121
XIII. — Saint-Lazare sous les gothas.....	123
XIV. — M. A. Bloquet, condamné à mort par les Allemands, directeur de Saint-Lazare .....	127
LA PRISON DES HOMMES	
XV. — La Santé .....	129
La visite médicale.	
Les politiques.	
Le quartier de la grande surveillance. — Les condamnés à mort. — Les espions.	
A la Bonne Santé.	
LA PRISON DES ENFANTS	
XVI. — La Petite-Roquette .....	151
XVII. — La Petite-Roquette, prison des Américains.....	161
LA PRÉFECTURE DE POLICE	
XVIII. — Le Service des mœurs.....	165
XIX. — Surveillance de la prostitution à Paris.....	169
XX. — Les maisons closes.....	175
XXI. — Les maisons de rendez-vous.....	181
XXII. — Les clandestines.....	189
XXIII. — La guerre et les prostituées.....	192
XXIV. — " 1916 " .....	209
XXV. — Les maisons de champagne.....	213
XXVI. — La dernière année de guerre, pros- périté de la prostitution.....	217
XXVII. — Les maisons et le fisc.....	221
XXVIII. — Après l'armistice .....	231

ACHÈVÉ D'IMPRIMER  
EN OCTOBRE 1925 PAR  
L'IMPRIMERIE ORLÉANAISE  
RÉIMPRIMÉ EN NOVEMBRE 1925  
PAR L'IMPRIMERIE CHANTENAY  
15, RUE DE L'ABBÉ-GRÉGOIRE  
PARIS



# ÊTES-VOUS BIEN ASSURÉ ?

**L**A situation économique actuelle a eu pour conséquence d'augmenter les prix dans des proportions telles que les capitaux assurés avant la guerre ne répondent plus à la réalité.

Avez-vous pensé que le prix de votre mobilier a triplé depuis 1914 ? Un simple mobilier (meubles, objets d'art, bijoux) représente aujourd'hui souvent une véritable fortune, que l'**Incendie** peut anéantir en engageant au surplus lourdement votre responsabilité vis-à-vis de votre propriétaire ou de vos voisins.

**Vous êtes locataire ?** Pour être à l'abri de tout recours de la part de votre propriétaire, vous devez assurer la valeur totale de l'immeuble et, en tout cas, quinze fois le montant de votre loyer annuel. Avez-vous songé à déclarer à votre assureur l'augmentation de votre loyer ?

**Vous êtes propriétaire ?** Êtes-vous garanti contre les recours que peuvent exercer contre vous vos locataires et vos voisins ?

**Vous avez des serviteurs à gages ?** (Gens de maison, concierges et autres salariés). La loi du 2 août 1923 met à votre charge le paiement des indemnités ou rentes dues à raison d'accidents dont ils sont victimes à l'occasion de leur travail. **Les accidents des domestiques** sont de tous les jours ; en dehors de ceux survenus en soignant les animaux ou en conduisant les véhicules ; les coupures, les brûlures, les luxations, etc..., sont fréquentes ; l'assurance du personnel des maisons bourgeoises s'impose donc impérieusement.



**Vous êtes Chef d'Entreprise, Commerçant, Agriculteur ?** La Loi du 9 Avril 1898 et celle du 15 Décembre 1922 font peser sur vous toutes les suites des accidents dont vos ouvriers ou employés auront été victimes dans l'exercice de leurs fonctions.

**Vous êtes Automobiliste ?** La Jurisprudence vous déclare responsable de l'accident que vous causez. Garantisiez-vous contre les condamnations de plus en plus sévères que les Tribunaux prononcent en faveur des victimes.

Garantisiez-vous aussi contre les dommages qui peuvent être causés par les maladroits ou les imprudents.

**Vous êtes Chasseur ?** Garantisiez-vous contre un coup de fusil malheureux ; le chasseur le plus expérimenté, le plus prudent, ne peut être sûr que son plomb n'ira pas atteindre derrière une haie, quelque travailleur invisible.

**Vous êtes Fermier, Colon, Métayer ?** Ne manquez point d'assurer vos récoltes contre la **Grêle**, fléau redoutable entre tous pour l'agriculteur. Ne manquez pas davantage de vous garantir contre la **Mortalité du Bétail**.

Eprouvez-vous de l'inquiétude à l'idée de trouver en rentrant chez vous le coffre-fort, le bureau cambriolés, le mobilier, l'argenterie, les objets d'art, les tableaux enlevés, saccagés, détériorés ? **Assurez-vous contre le Vol. Assurez-vous aussi contre les dégâts des Eaux.**

Enfin, s'il est louable de se montrer prévoyant en assurant ses biens, c'est faire acte de sagesse que de s'assurer contre les **Accidents individuels**. Vous êtes Père de Famille, vous gagnez largement votre vie. Avez-vous pensé que si vous mourrez, vous laisserez dans la misère votre femme et vos enfants ?

**Êtes-vous déjà assuré ?**

Révisiez vos polices ;

**N'êtes-vous pas encore assuré ?**

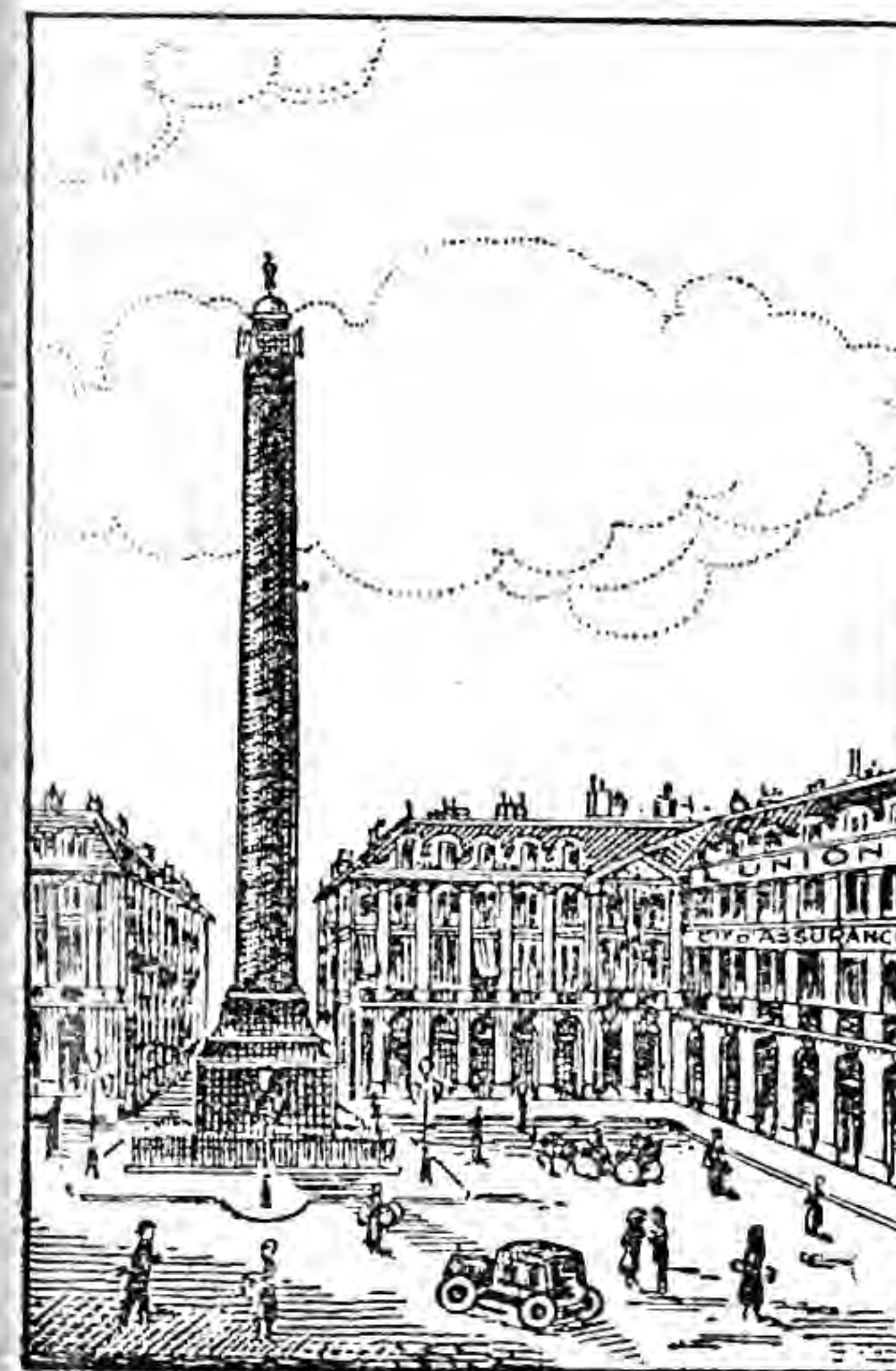
Adressez-vous à une grande Compagnie française de tout premier ordre.

Choisissez votre courtier, s'il y a lieu, parmi les meilleurs ; les assureurs conseils expérimentés et consciencieux ne manquent point.

**N'oubliez pas que si vos assurances sont insuffisantes, vous demeurerez votre propre assureur pour**

**partie et supporterez une part proportionnelle des dommages.**

**Parmi les grandes Compagnies françaises, il en est une entre toutes à laquelle vous pourrez vous adresser en toute sécurité, c'est la Compagnie "L'UNION". Elle est la plus importante des Compagnies françaises d'Assurances contre l'Incendie; elle vient au premier rang**



**tant par le nombre des assurés qu'elle a su grouper autour d'elle que par l'importance des valeurs dont elle assume la garantie.**

Elle a fondé, en 1909, une branche d'assurances contre le **Vol, les Accidents** et autres risques et déjà cette branche marche de pair avec les plus anciennes Compagnies Accidents.

Quels que soient les risques que vous vouliez faire garantir vous trouverez à "**L'UNION**", à son Siège Social, 9, Place Vendôme, à **PARIS**, ou chez l'un quelconque de ses 600 Agents de Province, sans parler de ses Agences et de ses Succursales dans le monde entier : courtoisie, compétence, rapidité d'exécution.



# L'UNION

Compagnie Anonyme d'Assurances

## CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1828

Établie à Paris, en son Hôtel, Place Vendôme, 9

R. C. Seine 30.359

Créée depuis 97 années, L'UNION garantit, en 1924, plus de 85 Milliards de Francs de valeurs. Elle est de toutes les Compagnies Françaises celle dont l'encaissement est le plus élevé:

**Encaissement en 1924 (net d'impôts) 131 MILLIONS DE FRANCS**

Le total des Sinistres payés par la Compagnie depuis sa création s'élève à :

**821 MILLIONS DE FRANCS**

### SITUATION FINANCIÈRE EN 1925

Capital Social entièrement versé . . . . .	20.000.000
Réserves . . . . .	51.143.000
<b>Ensemble des garanties . . . . .</b>	<b>71.143.000</b>

L'UNION possède 1.418 Agences principales. — Elle opère dans les principaux pays, savoir :

**Europe.** — France, Belgique, Suisse, Espagne, Italie, Pays-Bas, Grand-Duché de Luxembourg, Suède, Norvège, Danemark, Grèce, Turquie, Bulgarie, Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, Ile de Malte.

**Asie.** — Indo-Chine, Chine, Japon, Indes Anglaises, Indes Françaises, Turquie d'Asie, Birmanie, Straits-Settlements.

**Afrique.** — Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte, Madagascar, Ile de la Réunion, Sénégal, Iles Canaries, Congo, Guinée Française, Côte d'Ivoire.

**Amérique.** — Etats-Unis, Canada, Mexique, Brésil, République Argentine, Uruguay, Guyane Française, Grandes Antilles.

**Océanie.** — Nouv.-Calédonie, Indes Néerlandaises, Iles Philippines, Australie.

# L'UNION

Compagnie Française d'Assurances

## CONTRE LE VOL & LES ACCIDENTS

Capital social: DIX MILLIONS (1/4 versé)

R. C. Seine 53.909

### ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS

Assurance INDIVIDUELLE, Assurance des Chevaux et Voitures et des AUTOMOBILES, Assurance du Personnel des Maisons Bourgeoises, Assurance de RESPONSABILITÉ CIVILE, Assurance Agricole et Viticole, Assurance contre les Accidents du Travail (Lois des 9 Avril 1898, 12 Avril 1906, 15 Décembre 1922 et 2 Août 1923).

### ASSURANCE CONTRE LE VOL

Assurance contre le Bris des Glaces et les Dégâts des Eaux

### ASSURANCE CONTRE LA GRÊLE

ET LA MORTALITÉ DU BÉTAIL



# " Vieille Maison, Vieux Papiers "

Dernières Publications de l'ancienne Librairie **ACHAT VENTE** **BERNARD GRASSET**  
**32700** **MARSOLAN** PARIS  
 81, Rue des Saussaies

**Tel. 62 68 85 16**

<p style="text-align: center;">CLAUDE ANET</p> <p>Ariane, jeune fille russe . . . . . 9 »                      Feuilles persanes . . . . . 9 »                      Quand la terre trembla . . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">ÉMILE BAUMANN</p> <p>L'anneau d'or des grands mystiques . . . . . 9 »                      Job le prédestine . . . . . 9 »                      Saint Paul . . . . . 9 »                      L'Immolé . . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">EMMANUEL BERL</p> <p>Méditation sur un amour défunt 7.50</p> <p style="text-align: center;">BLAISE CENDRARS</p> <p>L'Or . . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">ALPHONSE DE CHATEAUBRIANT</p> <p>Monsieur des Lourdines. . . . . 9 »                      La Brière . . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">JOSEPH DELTEIL</p> <p>Jeanne d'Arc. . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">PIERRE DOMINIQUE</p> <p>La Proie de Vénus . . . . . 7.50                      Notre-Dame de la Sagesse . . . . . 7.50</p> <p style="text-align: center;">J. GAUMENT ET CAMILLE CE</p> <p>Farces . . . . . 7.50                      La Grand'route des Hommes. 9 »                      Largue l'amarré . . . . . 7.50</p> <p style="text-align: center;">GÉMIER</p> <p>Le Théâtre, <i>édition illustrée</i>. . . . . 15. »</p> <p style="text-align: center;">JEAN GIRAUDOUX</p> <p>Siegfried et le Limousin . . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">COMTE DE GOBINEAU</p> <p>Souvenirs de Voyage. . . . . 9 »                      La fleur d'or . . . . . 5. »                      Le Prisonnier chanceux . . . . . 9. »</p> <p style="text-align: center;">PAUL GSELL</p> <p>Propos d'Anatole France . . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">LOUIS HÉMON</p> <p>Maria Chapdelaine. . . . . 9 »                      Colin-Maillard . . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">ANDRÉ LAMANDÉ</p> <p>Ton pays sera le mien . . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">MAXIME LEROY</p> <p>La vie du Comte de Saint-Simon (1760-1825). . . . . 7.50</p> <p style="text-align: center;">ALBERT MARCHON</p> <p>Le Bachelier sans vergogne. . . . . 7.50</p> <p style="text-align: center;">L. MARTIN-CHAUFFIER</p> <p>L'Epervier. . . . . 9 »</p>	<p style="text-align: center;">FRANÇOIS MAURIAC</p> <p>Le Baiser au Lépreux . . . . . 6. »                      Genitrix. . . . . 7.50                      Le Fleuve de feu . . . . . 9 »                      Le Désert de l'Amour . . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">ANDRÉ MAUROIS</p> <p>Ariel ou la Vie de Shelley . . . . . 9 »                      Les Discours du D' O'Grady . . . . . 9 »                      Les Silences du Colonel Bramble. . . . . 9 »                      Dialogues sur le commandement . . . . . 7.50</p> <p style="text-align: center;">CHARLES MAURRAS</p> <p>La Musique intérieure. . . . . 9. »</p> <p style="text-align: center;">HENRY DE MONTHERLANT</p> <p>Le Paradis à l'ombre des épées. 7.50                      Le Songe . . . . . 9 »                      Les Onze devant la Porte Dorée. . . . . 7.50                      Chant funèbre pour les Morts de Verdun . . . . . 6.50</p> <p style="text-align: center;">PAUL MORAND</p> <p>Lewis et Irène. . . . . 9 »                      L'Europe Galante . . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">HENRY POULAILLE</p> <p>Ils étaient quatre... . . . . 6.75                      Ames neuves . . . . . 7.50</p> <p style="text-align: center;">RAYMOND RADIGUET</p> <p>Le Diable au corps. . . . . 9 »                      Le Bal du Comte d'Orgel. . . . . 9 »                      Les Joues en feu. . . . . 7.50</p> <p style="text-align: center;">C. F. RAMUZ</p> <p>Joie dans le ciel. . . . . 7.50</p> <p style="text-align: center;">PAUL REBOUX</p> <p>A la Manière de . . T. III . . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">ROBERT-ROBERT</p> <p>Guide du Gourmand à Paris. 10 »</p> <p style="text-align: center;">RODIN</p> <p>L'Art. <i>édition illustrée</i>. . . . . 20. »</p> <p style="text-align: center;">LUCIEN ROMIER</p> <p>Explication de notre temps . . . . . 9. »</p> <p style="text-align: center;">J.-H. ROSNY jeune</p> <p>Claire Tével, avocat à la cour. 9 »</p> <p style="text-align: center;">LOUIS ROUBAUD</p> <p>Les Enfants de Caïn . . . . . 7.50</p> <p style="text-align: center;">ÉDOUARD SCHNEIDER</p> <p>Les Heures Bénédiclines. . . . . 9 »</p> <p style="text-align: center;">SOULIÉ DE MORANT</p> <p>La Brise au clair de lune, <i>roman traduit du chinois</i>. . . . . 9. »</p> <p style="text-align: center;">ANDRÉ THÉRIVE</p> <p>Le Voyage de M. Renan. . . . . 7.50                      Le plus grand péché. . . . . 7.50</p>
--	---